



1092  
TRAVAUX PUBLICS DE LA REPUBLIQUE SOUDANAISE

---

ETUDE GEOGRAPHIQUE DU DELTA INTERIEUR  
RESULTATS PRELIMINAIRES

---

J. GALLAIS  
Agrégé de l'Université  
Chargé de Mission de l'ORSTOM

---

MISSION D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU NIGER  
ETUDES GEOGRAPHIE HUMAINE

---

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

p. 1

### Ière PARTIE - LES DONNÉES DE BASE -

- I. - Originalité, dimensions spatiales et humaines - p. 5
- II. - Les conditions hydrauliques - p. 8
  - 1) Le double rythme des crues p. 8
  - 2) Les divers régimes de crues dans le Delta p.11
- III. - Les conditions humaines - p.15
  - 1) les groupes ethniques
  - 2) Les conditions humaines quantitatives. p.21

### IIème PARTIE - AMENAGEMENTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES DANS DANS LE MEDIAT -

- I. - Une politique hydroagricole -
  - 1) Pays rizicoles p.28
  - 2) Pays d'agriculture mixte p.38
  - 3) Pays Sus-Sahéliens p.44
- II. - Une politique du Paysan -
  - 1) Choix d'une collectivité de base p.49
  - 2) Collectivité et réforme foncière p.51
  - 3) Collectivité et travaux d'aménagement p.52
  - 4) Collectivité et production p.54
- III. - La pêche -

## INTRODUCTION

=====

Le secteur d'études géographiques de MOPTI a fonctionné de décembre 1956 à mars 1959 avec l'organisation suivante. Le géographe responsable du secteur a coordonné les travaux de quatre géographes qui ont séjourné six mois chacun, et a lui-même étudié une grande partie de la région. Chacun d'eux a été chargé de définir la physionomie géographique et les problèmes d'une petite région limitées. Les rapports suivants qui constituent autant de monographies régionales ont été rédigés et édités soit par le Service de l'Hydraulique de l'A.O.F., soit par la N.E.A.N. (Hydraulique du Soudan)

- |           |   |            |  |
|-----------|---|------------|--|
| Rapport I | : | B.Narchand | "La région de KONNA"   |
| " II      | : | M.Forget   | " Le Kounary, région Soudanaise à forte densité"   |
| " III     | : | A.M.Cotten | "La région de SOFARA"  |
| " IV      | : | G.Heyte    | "Le pays Bobo-Oulé de la rive droite du Bani"  |
| " V       | : | J.Gallais  | "Caractères de la vie Agricole dans la région sud-sahélienne (Lacs Débo, Korienzé, Korarou)" |
| " VI      | : | J.Gallais  | "La vie saisonnière au Sud du Lac Débo"  |
| " VII     | : | J.Gallais  | "La région de Diaka"   |
| " VIII    | : | J.Gallais  | "Etudes préliminaires de MOPTI"  |

En outre les cartes humaines définies par le protocole de recherches de Monsieur le Professeur Gourou ont été rédigées :

- Carte administrative
- Carte d'importance des Villages
- Carte de densité

Elles sont accompagnées des deux documents suivants afin de faciliter et de préciser leur lecture :

- Rapport IX : J.Gallais "Commentaire des cartes humaines"
- Rapport X : J.Gallais "Répertoire des populations"

Dans la suite de cet exposé nous renverrons à l'occasion et pour plus de détails à ces divers rapports en donnant comme référence le numéro ci-dessus indiqué (R.I., R.II...)

Nous avons été guidé dans notre travail par des méthodes de géographie régionale et ceci doit être justifié et expliqué. La géographie régionale, par opposition à la géographie générale, "étudie l'ensemble des éléments qui compose le paysage ou les paysages d'une étendue limitée. Elle fait de l'examen des relations entre ces éléments relations de cause à effet, relations d'inter dépendance, relations de contamination par pure et simple juxtaposition l'essentiel de sa recherche... La géographie régionale est aussi une des formes les plus utiles de la recherche géographique; il importe aux hommes de savoir les vrais ressorts des paysages où ils vivent, de savoir que les hommes sont largement les auteurs conscients ou inconscients de ces paysages et qu'ils peuvent les modifier." (1)

Si la division régionale apparaît en Afrique tropicale plus difficile souvent que sur d'autres continents, la Vallée du Niger et, en particulier le Delta intérieur dans la région de MOPTI, a un caractère régionale indiscutable qui est dans la puissance d'un facteur géographique de base : la crue du Niger. Cette crue représente la clé des paysages naturels et elle fournit la trame de l'activité humaine. Par les caractères propres qu'elle possède dans les pays de confluence Bani-Niger, un certain régime, extension en surface, on peut distinguer très nettement le Delta intérieur dans la région de MOPTI, de la Vallée moyenne pré-deltaïque, région de SEGOU ou des régions plus en aval. Notre étude régionale s'organise donc tout naturellement autour des liens qui unissent les rythmes du fleuve et les rythmes humains, et sans effort, nous avons pu faire nôtres, sur le plan géographique, les préoccupations hydrauliques des services techniques qui ont organisé cette enquête.

---

(1) P. GOUROU : "Principes d'une division géographique régionale de l'Afrique Tropicale" Cours du Collège de France 1957-58 d'après l'annuaire du Collège de France. 58° Année.

A l'intérieur du Delta, la division régionale qui nous a servi de base pour la répartition des tâches s'est appuyé sur les cartes humaines dont la rédaction a été notre premier objectif, et en particulier sur la carte de densité (1). "Le nombre des hommes au km<sup>2</sup> est l'intégration de nombreux facteurs physiques (climat, salubrité, végétation, isolement, facilité des relations) et humains (civilisation, démographie, histoire) dont l'action totale aboutit aux paysages." (2) Le critère de densité a été le premier élément de la division régionale du Delta et les monographies régionales ont été le plus souvent organisées autour d'un noyau de fort peuplement. Il était intéressant de comprendre pourquoi le Kouhary atteint une densité de 25 à 50, pourquoi l'extrémité du peuplement Bobo-Oulé contrastait si vigoureusement avec ses 28h. au km<sup>2</sup> avec la plaine inondable du Bani, presque déserte, pourquoi le peuplement important du Macina ne se promonge pas plus en aval le long du Diaka. La définition de ces petites régions, la compréhension de leur originalité se renforçaient par l'étude de la dégradation des caractères démographiques à leur périphérie. Outre l'intérêt de cette méthode pour l'organisation géographique de l'Etude, il est évident que ces régions de forte population doivent être en priorité auscultées et que les problèmes humains les plus urgents doivent y être plus nets et plus faciles à définir qu'ailleurs.

Cette question de méthode éclaircie, nous devons nous interroger sur l'utilité de notre travail et sur la possibilité de dégager des conclusions utilisables par les techniciens. Il est évident que beaucoup de choses auraient pu être faites sans nous et, par exemple que de bonnes cartes de populations auraient dû être rédigées après cinquante ans d'Administration et 25 d'existence des fonds de cartes de l'I. N. La même remarque peut être faite dans l'observation des genres de vie et de l'organisation sociale. Si un certain nombre de monographies existait, elles sont pour la plupart très anciennes (premières années du XX<sup>e</sup> Siècle), très partielles et on ne peut plus prendre au sérieux les nombreux jugements définitifs que l'on trouve dans les

(1) R. IX  
 (2) P. GOUROU - Ouvrage cité

4

mieux informées, comme celui-ci : "Il est ordinairement paresseux, ivrogne, peu hospitalier et chicanier à l'excès. Il est surtout cultivateur" (Il s'agissait du Bambara. (1))

La description régionale nous permet-elle de déboucher directement sur le technique? Si des observations n'exigeant que le simple bon sens et une certaine expérience des genres de vie locaux, peuvent être formulées, notre rôle ne peut être de fournir la solution technique dans toutes les occasions. Nous ne pouvons être tout à la fois agronome, vétérinaire, ingénieur des Eaux et Forêts, hydrologue, pédologue, économiste. L'étude de géographie humaine explique les diverses activités régionales et tente de cerner les difficultés qui ne permettent pas à ces activités d'acquiescer leur plein emploi et leur plein profit. C'est un travail préliminaire mais indispensable pour que des techniciens spécialistes orientent rapidement leurs recherches dans la direction valable.

Par ailleurs il faut bien préciser le caractère provisoire et partiel de ce travail dont la rédaction a été accélérée par des impératifs immédiats. Nos dernières tournées sur le terrain ont été achevées en mars dans une région qui n'a pas été l'objet de monographie particulière et moins d'un mois après nous devons commencer ce travail de synthèses. Nous souhaitons vivement que les moyens nous soient donnés de rédiger la dernière monographie régionale : "La région de DJENNE" (approximativement le quart du secteur d'études) et la synthèse exhaustive. Cette dernière réunirait la documentation dispersée dans les diverses monographies, elle en serait la somme élaborée mais en même temps éclairerait les éléments régionaux par la comparaison. Autrement dit, elle serait l'indispensable documentation pour le détail des faits qui ne sera pas exposée ici.

(1) C. MONTEIL : "DJENNE, Métropole du Delta Central du Niger" PARIS 1932, p.125

.../..5

.../..6

d'un titre de la vie deltaïque organisée sur le rythme de la crue. Ce sont d'abord les villages de la plage alluviale qui borde la plaine inondée et dont l'activité agricole ou pastorale s'appuie à la fois sur ces plaines (riziculture, pâturage) et sur les plaines exondées constituées par les terrasses anciennes. Ces régions sont particulièrement peuplées et tout spécialement la plage orientale qui, du lac KORIENZE à SAN, borde le Niger et le Bani. Entre ces deux fleuves, sur la plage sud-occidentale, la double assise géographique est utilisée aussi par des groupes humains importants (région de SAY, SOULEY, SARRO). La plage occidentale, sur la rive gauche du DIAKA est beaucoup moins densément peuplée. Au total 125.000 personnes vivent autour du Delta.

Enfin, dans une seconde bande concentrique à la première, la vie humaine, sous une forme qui se dégrade progressivement, est conditionnée en partie par le voisinage du Delta intérieur (terroir s'appuyant sur les terrasses anciennes qui pénètrent dans les plateaux gréseux de l'Est, région de départ vers le Delta pour une main d'oeuvre saisonnière ou pour une fixation définitive, bénéfice tiré de la densité des mouvements d'animaux, tour à tour aspirés et refoulés au rythme du Delta, organisation commerciale autour de la ligne de marchés riverains et plus généralement influence des villes du Delta). Cette marge peut apparaître arbitrairement limitée étant donné les multiples critères qui peuvent être invoqués. Dans les contours que nous avons choisis vivent 85.000 personnes.

Ainsi pour 300.000 africains le genre de vie est sous la dépendance directe de la crue du fleuve, et pour 100.000 autres, la vie économique du Delta constitue un appoint, un élément positif et appréciable dans l'équilibre humain qu'ils ont pu organiser. L'originalité deltaïque ainsi liée au rythme du fleuve et les dimensions humaines ainsi précisées, la description des conditions hydrauliques fournit le premier élément de base du Delta.

la rivière de Koumbaka a donné les renseignements suivants (1):

- Sur 19 averses en 1955, 4 ont donné lieu à un ruissellement moyen, 2 à un ruissellement faible.

- Le coefficient de ruissellement sur ces grès est relativement élevé pour la latitude, 14 à 20% pour des précipitations assez faibles.

Il existe ainsi sur les 100 km de bordure sud-orientale du Delta de nombreux sites utilisables pour des travaux de petite hydraulique.

b) Le Delta affluent du Yame :

Le Yame de BANDIAGARA collecte une part importante du ruissellement dans la partie centrale du Plateau Dogon. Dès juillet le Yame déverse dans les cuvettes latérales du Delta qu'il constitue à son arrivée dans la plaine inondée. En août la crue du Niger barre l'écoulement du Yamé et contribue à l'ouverture d'autres défluent latéraux. En septembre elle remonte jusqu'à Badiongo et les deux flôts se contrariant, le lit majeur du Yamé est submergé. C'est un couloir d'inondation de 1 km de large qui traverse toute la marge sèche du Kounary sur 30 km et qui serait ménageable hydrauliquement.

c) Les plaines septentrionales de l'Ouro N'Dia :

Le retard de la crue fluviale aux environs du lac Débo et le large développement des plaines permettent un écoulement local des régions sahéliennes, à la limite occidentale du Delta vers le Diaka et le lac Débo. Les mares et les cuvettes les plus profondes de l'Ouro N'Dia sont submergées initialement par l'eau de pluie (2).

d) Les affluents du lac Kérarou :

Le lac Korarou possède un bassin versant important de 2.500 km<sup>2</sup> s'étendant sur la dépression de Boré et la bordure Nord du Plateau Dogon. Un premier remplissage par les pluies locales interrompt de juillet à septembre le

(1) Etudes hydrauliques des petits bassins versants d'A.O.F. Rapport préliminaire 1955 - ORSTOM.

(2) R. VII

tarissage du lac, la crue du fleuve ne le rejoignant qu'en décembre et les PHE ayant lieu en février.

Au total, si des aménagements locaux doivent tenir compte des apports non négligeables de la pluviosité locale, en particulier sur les marges sèches orientales, la submersion du Delta demeure le fait du Niger et du Bani. Ceci explique que certaines années pluvieuses dans le Delta (1958 par exemple), n'ont que des crues moyennes (pluviosité médiocre dans le Haut-Bassin)

Le rythme cyclique interannuel des pluies tropicales est bien connu. Les fleuves d'une même zone climatique connaissent des périodes de 5 ou de 10 ans de hautes eaux, alternant avec des périodes de sensiblement même durée de maigres eaux. C'est ainsi que la comparaison des débits annuels du Nil et du Niger fait apparaître une certaine similitude et la fréquence d'un certain rapport (1).

Sur le Niger on remarque des cycles interannuels de 7 à 10 ans. A MOPTI, la cote des PHE a été inférieure à 7 mètres d'une façon continue de 1943 à 1949, et supérieure de 1950 à 1957. Sans se traduire par les différences considérables de 3 à 4m que l'on trouve à KOULIKORO, la différence de 1 m, 1,10 m qui est réalisée entre les années de fortes crues et les années de faibles crues, a une double importance humaine.

a) Une différence de 1 m provoque des modifications très sensibles des surfaces inondées. Les plaines hautes restent sèches ou sous une nappe d'eau insuffisante. Des perturbations très importantes bouleversent alors l'assiette de l'activité agricole, étroitement adaptée, comme nous le verrons ci-dessous, à une cote précise de l'inondation.

b) Chronologiquement la conséquence est aussi importante : une crue forte est le plus souvent une crue aux PHE tardives, une crue faible atteint ses PHE 1 mois plus tôt. La décrue a ainsi une durée variable de fonctionnement jusqu'aux pluies suivantes. Le processus étant cumulatif, au bout d'un certain nombre d'années de crues fortes les mares et les lacs mal raccordés au fleuve ne se vident plus. Les cultures de décrues sont défavorisées. Dans les fleuves l'année de pêche est conditionnée par la plus ou moins grande vigueur de la décrue.

---

(1) Entre 1907 et 1927 le rapport a été à dix reprises entre 0,51 et 0,56.

## 2) Les divers régimes de crue dans le Delta intérieur

Le Delta intérieur étant intéressé par les crues du Niger et du Bani, nous pouvons d'abord distinguer 2 régimes de crues prédeltaïques, une du Niger à KE-MACINA, l'autre du Bani à BELENI-KEGNY (SAN). Ces deux régimes de crues se modifient en pénétrant dans la vaste zone d'inondation : c'est le régime deltaïque bien représenté à KARA (DIAKA)

Ces deux régimes se combinant pour donner à MOPTI un régime semi-deltaïque. Puis il ya apparition à partir de la région du lac Débo et des grandes plaines profondes qui l'entourent d'un régime qu'on peut qualifier de lacustre.

Nous caractérisons schématiquement ces divers types; mais il est évident que les conditions concrètes de l'inondation dans les plaines varient à l'infini. Chacune est raccordée d'une façon originale aux principaux bras et c'est cette organisation morphologique qui, à partir des origines de crue ci-dessous donne à la submersion ses caractères locaux.

On trouvera dans les divers rapports monographiques des exemples de régime de submersion dans les Plainnes.

### a) La crue pré-deltaïque du Niger à KE-MACINA ou régime tropical à lit moyen étalé -

Ses caractères sont les suivants :

- Une montée rapide en dents de scie.
- Un point angulaire à 6,60 m marquant le début des défluences par les anciens thalweg et la submersion des plaines sur les deux rives; cet ensemble inondable constitue le lit majeur très étalé du Niger.
- La cote des PHE subit une oscillation faible de 0,40 m (l'achelle est en fonction que depuis 1952)

### b) La crue pré-deltaïque du Bani à BELENI-KEGNY (SAN)

- Caractérisée par une très forte amplitude annuelle 7 à 8 m (pente très faible du lit mineur en amont de BELENI-KEGNY).

- Une courbe à montée rapide puis le plus souvent à une cote de 6 m 6,5 m un point angulaire, correspondant à la submersion d'un lit majeur limité. Les PHE sont en

retard sur celles de KE-MACINA au maximum de trois semaines. Elles se situent en octobre et ont une oscillation de 1 m.

Le régime de crue de KELENI-KEGNY est celui d'une rivière à lit moyen limité. Aucune défluence importante ne joue. Plus en aval il s'écrête et se rapproche du type à lit majeur étalé. Il subsistera jusqu'à SANOUNA qui marque la rencontre avec la crue venant du Niger.

c) La crue deltaïque de KARA :

A partir du confluent du DIAKA, la crue du Niger est influencée par le fonctionnement de multiples défluent et l'étalement sur d'immenses plaines. Après une montée rapide, un 1er point angulaire à 4 m marque le fonctionnement des principaux défluent. A 5,75 m la crue est stoppée et dessine un palier. Toute augmentation du débit est absorbée par la submersion des plaines.

Les PHE de la crue deltaïque subissent une oscillation extrêmement faible et se situent chronologiquement à l'intérieur d'une période de vingt jours.

La crue deltaïque intéresse les plaines situées de part et d'autre du Niger jusqu'à KOUAKOUROU et celles situées de part et d'autre du DIAKA jusqu'à la latitude de GANDE-TAMA.

d) La crue semi-deltaïque à SOFARA sur le Bani, KOUAKOUROU sur le Niger, NOPTI au confluent des deux fleuves :

Le type de crue observé est sensiblement identique. Il résulte de la combinaison de la crue deltaïque et de la crue prédeltaïque du Bani, combinaison que permet à partir des deux premières stations, le réseau de marigots rejoignant les deux fleuves, en particulier le marigot KOUAKOUROU-DJENNE.

On remarque à SOFARA et à NOPTI dans la première partie de la courbe un premier point anguleux vers 4,75 m, correspondant au fonctionnement de défluent importants. Un deuxième point anguleux à 6,25 m correspond au début du palier deltaïque.

Le Niger ayant le rôle essentiel dans la première partie de la courbe, la crue est en avance à NOPTI sur celle de SOFARA tributaire surtout du Bani.

Le sommet de la courbe en forme de cloche dépend de la puissance de la crue pré-deltaïque du Bani et de sa concordance chronologique avec la crue deltaïque arrivant par le Niger. Habituellement les PHE de SOFARA correspondent à l'effondrement du palier deltaïque.

Le résultat de cette oscillation des PHE de 0,6 m à SOFARA, 1 m à MOPTI, et qui s'accompagne d'une grande amplitude chronologique entre le 15 octobre et le 8 novembre à SOFARA, entre le 20 octobre et le 10 décembre à MOPTI.

Le régime de crue deltaïque intéresse les deux rives du Niger jusqu'aux environs du lac Débo.

e) La crue du type lacustre :

Les échelles d'AKKA et de NIAFUNKE permettent de définir le type de crue intéressant la région Nord de notre secteur d'études. Il est caractérisé par :

- le début de la crue démarquant (avec un retard de un mois) la courbe de MOPTI.
- la courbe diverge de celle de MOPTI à partir de la cote 3,50 m, les immenses plaines lacustres profondes étant submergées
- Les PHE caractérisés par des oscillations très importantes de cote, 1,8 m, mais de datation assez régulière entre le 5 décembre et le 5 janvier.
- une décrue très lente retardée par la capitalisation considérable des lacs et des plaines.

Cette classification des régimes de crue permet de définir schématiquement les possibilités hydroagricoles qu'elles offrent.

a) La crue prédeltaïque du Niger (crue tropicale à lit majeur étalé) intéresse les plaines hautes qui accompagnent le fleuve dans le KARADOUGOU et le SAFI. La forme en pointe du sommet de la courbe et la hauteur des plaines expliquent les risques d'une submersion insuffisante. C'est le pays des variétés de riz hâtives et de riz dressé.

b) La crue pré-deltaïque du Bani (crue tropicale à lit mineur étalé) présente deux sérieux défauts :

- l'irrégularité de cote des PHE
- la forme en pointe du sommet de la courbe marquant une décrue trop rapide.

Seules des plaines profondes où la submersion est suffisante et possédant des aménagements complets sont assurées de réunir de bonnes conditions.

c) La crue deltaïque offre d'assez bonnes conditions:

- Cote régulière des PHE.
- durée de submersion intéressante grâce au palier des PHE. L'élément de la courbe le plus inquiétant est l'entrée de la crue (montée rapide).

d) La crue semi-deltaïque est défavorable à la riziculture inondée par la montée rapide qui limite les rizières au dessus d'une certaine cote (risque de submersion et poisson) et par les caractères des PHE (irrégularité)

La vallée du Béni à l'entrée du Delta (région de SOFARA) semble réaliser les conditions relativement moins défavorables que celles qui prévalent au Nord de MOPTI.

e) La crue lacustre est d'un régime si différent de la crue pré-deltaïque que l'organisation hydroagricole rappelle plus celle des rives sahéliennes du Niger que celle des rives soudaniennes.

Les cultures de décrue s'ajoutent à la riziculture inondée pour utiliser ce régime retardé et étalé

### III. - LES CONDITIONS HUMAINES -

#### 1) - Les groupes ethniques :

Pour plus de clarté dans un exposé court, nous étudions le milieu humain dans sa composition qualitative et plus spécialement passons en revue les divers groupes ethniques et les principaux caractères sociaux et économiques de chacun d'eux (1).

Les BOZO sont les premiers occupants du pays; leur genre de vie très particulier de pêcheurs et les liens mythiques qu'ils ont avec les eaux constituent leur originalité et fait leur cohérence. La vie sociale est organisée sur le clan "Kao" (2) possesseur d'une pêcherie, mares, section de marigot ou de fleuve. Les membres du KAO se dispersent se dispersent le plus souvent en plusieurs "daka" ou camp saisonnier. Certains "Kao", les plus anciens peuvent monopoliser la propriété des eaux de toute une région et d'autres s'en trouver complètement dépourvu. Les villages bozo importants sont rares. Il s'agit le plus souvent de petites colonies fixées dans un village de cultivateurs "Rimaibé" (captifs de Peuhls) ou Narka. Ils sont liés avec ces derniers dans la région de DJENNE par la langue et des liens historiques.

Soumis tour à tour aux divers conquérants ils ont conservé en même temps que leur genre de vie, leurs façons d'être et de sentir, et en particulier leur Islam est surchargée de rites animistes, consécration des liens qui les unissent aux génies des eaux. L'Islam pur les heurte; l'affaire de Koa, depuis de longues années le montre. Ailleurs se sont des villages réputés pour la sorcellerie islamique comme Dia ou Laourou. Enfin les villages Bozo d'entre Bani-Niger, dans les pays de Souleï et de Sarro restent en majorité fétichistes.

(1) Ceci n'est qu'un résumé très bref - Pour plus de détails s'adresser à la collection des rapports géographiques; pour la répartition des groupes dans l'ensemble du Delta voir R.IX et sur la critique de notion de groupes ethniques voir R. X.

(2) En dialecte de Nouh.

Certaines communautés Bozo de la Région de DIAKA ont oublié leur propre langue, submergées par la force du groupe Peulh, mais c'est là un fait exceptionnel. Beaucoup plus dangereuse pour leur équilibre économique fut l'installation de pêcheurs de castes placés dans certains points de batellerie et de surveillance par les chefs marka, bambara ou peulh. Ces pêcheurs dits Samono ou Hombolbé, bien que d'installation récente (quelques siècles) ont reçu de leurs maîtres des droits sur les pêcheries les plus avantageuses, en particulier des sections du Niger. Leurs techniques, plus puissantes que celles des Bozo, leurs assurent des prises plus importantes. Sur le double plan foncier et technique, la situation entre les deux groupes se tend depuis que l'évolution politique permet aux Bozo de réviser certaines situations, et que l'évolution économique leur fait adopter certaines techniques de pêches plus efficaces.

Au total 60.000 Bozo et 8.000 Somono vivent dans les limites de notre étude.

Le terme "marka" est ambigu car il devrait désigner la plus grande partie des habitants du Delta, Bozo, bambara venus de l'amont (1). Se disent Marka des individus d'origines très diverses dont certains viennent du Nord comme à KONNA (2), d'autres de la Vallée, en amont de BANIAGO. Leur ancienneté d'installation est aussi très variable, beaucoup semblent avoir succédé aux Bozo dans l'ordre d'arrivée, comme les Marka de DIA ou du PONDORY qui sont les créateurs avec les Bozo, de DJENNE. Le groupe Marka du Nord de NOPTI, KONNA, DIAMBAKOUROU semblent avoir attendu le XVIII<sup>e</sup> Siècle. Certains groupe ont été chassés par les Peulh, en particulier ceux de la rive Nord du Niger en amont de NOPTI, où il ne subsiste que deux ou trois villages Marka. Les Marka Dialan de SARRO n'utilisent plus que le bambara. A l'Ouest de SAN, les habitants du BAN MARKALA ont perdu l'usage de leur langue et sont fétichistes.

Cependant dans le Delta ils demeurent un élément humain homogène par le prestige religieux dont ils jouissent, ils ont joué le rôle des premiers propagandistes de l'Islam, et leur importance sociale. Celle-ci est d'un double

---

(1) Marka ou Malinka, hommes du MALI.

(2) On les appelle Sarakolé dans la région de NIORO.

nature . L'ancienneté des villages Marka qui se sont maintenus leur méritent de faire accepter par les populations voisines des droits fonciers éminents sur de vastes régions. Ainsi les villages de Koubaye en amont de MOPTI Sobé sur les bords du Débo, Kagnéo par mi les Peulh Dialloubé, Ouandiaka en aval de MOPTI, ont des droits fonciers nominaux qui dépassent de beaucoup leur propre terroir. Par ailleurs la plupart des centres Urbains, à la fois centres religieux et commerciaux, sont d'origine Marka : DIA - DJENNE - SOFARA - MOPTI - KONNA par exemple.

Le groupe Marka réunit 65.000 individus dont 50.000 vivent dans des villages de la plaine inondée ou sur la bordure.

Le groupe Bobo n'intéresse que le coin Sud-Est du Delta. Il s'agit là du front de peuplement du Bobola qui s'étend jusqu'en Haute-Volta et plus particulièrement de la pointe du groupe le plus septentrional, les Bobo Oulé qui sur 200.000 individus en présentent 30.000 dans les limites de notre étude.

Le peuplement Bobo actuel possède une position de repli par rapport à son extension passée. Il s'est étendu sur le Kounary, sur le Pays de DJENNE et au coeur du pays Dogon actuel. Il subsiste quelques villages isolés aux confins Sud du Kounary comme Bounguel, où des familles conservant le titre de chef de terre dans le Kounary septentrional, à MANAKO par exemple. Ils furent chassés ou transformés sur place en captifs des Peulh, et le peuplement homogène actuel commence à la latitude de DJENNE et se maintient sur la rive droite du Bani, en évitant soigneusement les plaines inondées du fleuve où seuls Bozo et Marka se sont établis.

Ce peuplement contracté a conservé son indépendance et son inorganisation politique en dépit de toutes les constructions monarchiques qui ont incorporé le Bobo. Il en résulte un peuplement très traditionnel dont les caractères les plus apparents sont : l'individualisme familial, l'autorité des vieux et l'organisation gérontocratique de la propriété. Cependant le fétichisme étant battu en brèche par l'Islam et le Christianisme, l'influence des villes grandissant et les jeunes gens développant leur indépendance d'esprit, le cadre traditionnel craque et d'autant plus que les forces de résistance se durcissent en réaction (regain ces dernières années des interdits de mariage, des cas d'empoisonnement, des pratiques de

sorcellerie)

Cette crise, très nette sur le plan de l'organisa-  
sociale et foncière, présente à plus d'un égard des côtés  
libérateurs et un dynamisme qu'il faudrait utiliser.

Les Bambara, 60.000 dans notre région, se sont in-  
troducts venant du Sud-Ouest du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> Siècle.  
Migrations pacifiques de cultivateurs s'installant sur  
des terres à défricher avec l'autorisation des Chefs  
Marka, ou expéditions militaires envoyées par le Fama  
de SEGOU au temps où DJENNE en acceptait la suzeraineté,  
vagues Bambara ont gagné d'abord d'Ouest en Est et ont  
choisi dans les pays du Sud du Delta ceux qui offrent  
de larges possibilités de cultures sèches, Femaye, Derra-  
ri, Niansannary. De là ils ont gagné la rive droite du  
Bani et du Niger et dispersent leurs villages du Sud du  
Kounary aux lacs Korienzé et Korarou. Fétichistes près  
de leur région de départ Sarro, Souleï, ils se sont im-  
prégnés progressivement vers le Nord d'habitudes emprun-  
tées aux autres groupes. Ils sont islamisés partiellement  
dans le pays de DJENNE mais les masques et l'institution  
de la "tanaïa" existent jusques dans le Kounary. Ceux de  
Boré et du Korombana ont perdu toute originalité.

Les Peulh constituent le groupe le plus important  
du Delta, la moitié de la population dans la zone inon-  
dée. Du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> Siècle, ils sont arrivés par vagues  
successives. Il s'agissait de nomades éleveurs, à orga-  
nisation clanique, indépendants les uns des autres et  
qui, ayant apprécié les ressources pastorales du bour-  
gou (2) sont devenus les maîtres de toute la partie pro-  
prement deltaïque, du Dého au Niger. Une première crise  
de leur société a eu lieu au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> Siècle.  
Le contact avec la société Marka, organisée en Etat, la  
conversion progressive à l'Islam ont altéré leur origi-  
nalité nomade et provoqué le début d'un mouvement de sé-  
dentarisation que les souverains Peulh du XIX<sup>e</sup> (3) ont  
accélééré. Sédentarisés ils se privent ainsi d'une partie  
de leurs ressources pastorales, les animaux qui passent  
en transhumance lointaine, et doivent se mettre à la  
culture. Ils utilisent pour cela une main d'oeuvre cap-  
tive, les Rimabé, constituée par l'achat ou la capture  
de Dogons, Bobo, Bambara, Marka. Cette société agro-pas-  
torale a deux centres essentiels, le Diaka et le Kouna-  
ry, pivots des mouvements de transhumance de part et d'au-  
tre du bourgou. Dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> Siècle

(1) Lien avec un animal, une plante ou une chose inanimée.

(2) Prairie inondée du Delta.

(3) En particulier Cheikou Amadou 1818 -1853 ..19

les guerres entre Toucouleur et Peulh perturbent profondément les populations du Delta et semblent responsables de certaines situations actuelles, lacunes du peuplement, aspect concentré de la population. Jusqu'au XX<sup>e</sup> Siècle cependant, la société Peulh féodale et hiérarchisée, accompagnée de ces castes professionnelles mais réservant à l'élevage la priorité, a donné au Delta ses caractères de base.

Au XX<sup>e</sup> Siècle, la société Peulh subit sa seconde crise. Ouverte par la libération des Rimaïbé en 1907, elle sévit actuellement et constitue un des problèmes essentiels de la géographie humaine dans le Delta. Les principaux aspects en sont les suivants :

- a) - confusion individualiste des activités succédant à un ordre strict d'organisations de castes professionnelles, par exemple, des Peulh se mettant eux-mêmes à la culture ou à la pêche, des Diawanbé ou artisans devenant cultivateurs.
- b) - conflit de deux "sociétés" : d'un côté la hiérarchie féodale traditionnelle figée et ayant ignorée systématiquement les nouveautés de la présence européenne, scolarisation, développement du commerce, rapport avec les villes, de l'autre les individus de situation sociale inférieure, mais qui ont utilisé ces éléments nouveaux de la vie africaine pour améliorer leur situation économique et leur influence humaine
- c) - Désorganisation foncière des pâturages et perturbation à leur ordre d'utilisation traditionnelle.

Ainsi une société fondée sur le dan pastoral où le groupe villageois manque de cohésion et de force agraire se disloque.

Concluons cette revue trop rapide de la composition qualitative du peuplement dans le Delta.

Le Delta est un pays de population très variée. Chaque groupe a des traits distinctifs non seulement par ses genres de vie, mais aussi par son organisation sociale.

Toute intervention des pouvoirs publics dans le domaine foncier et le paysanat devrait s'appliquer à chacun des groupes ethniques avec la volonté de nuancer et de "coller" à des réalités très différentes.

Le Delta est un pays de marque Peulh prédominante. L'importance du peuplement, le prestige de l'Etat théocratique centré sur le Delta au XIX<sup>e</sup> siècle, sont les éléments de "Peulhisation". La crise de la société Peulh met donc en cause l'organisation humaine dominant le Delta. L'urgence d'une politique du paysanat et une réorganisation pastorale sont indiscutables.

Les problèmes fonciers sont particulièrement complexes et nous n'avons pas rencontré un village qui n'ait un palabre en cours de chicane. Il ya autant de problèmes que de cas. On rencontre le plus souvent :

a) des querelles entre divers propriétaires éminents d'un lieu : dans une plaine la terre appartient à un Marka, le bourgou à un Peulh, le marigot riverain à un Ezo.

b) le choc entre diverses conceptions de la propriété. Le pays possède un fonds d'organisation rurale soudanaise:

- Toute terre est appropriée; le seul cas rencontré de plaines inondées sans maître se situe à Soulef chez des Bambara ayant ignoré la riziculture jusqu'à ces dernières années.

- Il n'y a pratiquement aucune propriété collective, chaque brousse ou mare est revendiquée par la famille du premier occupant qui peut avoir ainsi des propriétés éminentes considérables (1).

- il y a très souvent un utilisateur différent du propriétaire éminent et dont les droits d'usufruit repose sur l'usage de plusieurs générations. Nombreuses sont les familles qui n'ont que ce droit, soit sur des champs (foro signin), soit sur des pêcheries. L'économie du pays se monnayant, les conflits se multiplient entre les

---

(1) Un seul cas de propriété collective a été trouvé. Sur la rive Nord du lac Débo, étant donné les déplacements continus des rizières, la plaine rizicole est auvillage de Sobé et une redistribution familiale a lieu à chaque déplacement de rizières.

propriétaires éminents voulant disposer à nouveau de leurs biens pour en tirer plus de profits, et l'usufruitier traditionnel qui veut en conserver l'usage gratuit.

Sur cette situation soudanaise deux évolutions jouent :

- Une évolution aristocratique : les chefs politiques et leurs familles clientes ont revendiqué depuis Cheikou Amadou, soit la propriété éminente de tout le pays qu'ils administrent, soit une partie importante des terres dites "beit-el", par exemple les terres inondables dans les pays sahéliens, rive du lac Korarou, mares de Korombana. Ces prétentions ont donné lieu à des conflits violents et cette tentative aristocratique est stoppée actuellement.

- Une évolution individualiste actuelle qui, suivant les cas, dresse l'utilisateur traditionnel contre le propriétaire, les "dou" contre les chefs des "fasso" (chez les Bambara), les jeunes gens contre les chefs des "dou" (chez les Bobo). Cela peut aboutir à la mise en vente de la terre en dépit du caractère inaliénable traditionnel (plusieurs cas observés chez les Bobo et dans le pays Peulh de DJENNE).

## 2) - Les conditions humaines quantitatives -

L'examen des cartes humaines et la lecture des commentaires que nous avons rédigés permettent de conclure que dans l'ensemble le Delta est un pays sous peuplé mais que certaines régions bien définies ont des densités excessives.

a) Le Delta est un pays sous peuplé dans l'ensemble  
 (1) en ce sens que dans l'état technique actuel on peut sans aucun doute faire vivre une population supérieure. Ce sous peuplement a comme prolongement une sous exploitation qui est valable à la fois dans le domaine pastoral (2) dans le domaine rizicole ou dans l'exploitation des eaux (3). Si des modifications techniques intervenaient

(1) La densité brute dans les limites de l'inondation est de 10 au km<sup>2</sup>.

(2) Voir R. VII

(3) Blanc (M) Daget (J) Aubenton (F d'). L'exploitation des eaux douces dans le Bassin du Niger moyen. Bulletin de l'IFAN t XVII, série A 1955.

a) Il n'y a pas dans l'ensemble de crue démographique. Les taux de mortalité et de natalité générales sont respectivement de 41 et 53 pour mille. Cet accroissement annuel de 12 pour mille (1) n'entretient qu'une médiocre pression démographique bien inférieure à celle qui sévit dans la Vallée du Sénégal (24 pour mille) ou en Haute-Guinée (17 pour mille). Nous avons décrit (2) les conditions de la vie deltaïque qui explique ces chiffres et insisté sur la caractère fragile de cet équilibre, une amélioration de l'organisation sanitaire et l'usage méthodique des vaccins pouvant à peu de frais en bouleverser les données.

b) Le niveau de vie des gens est médiocre (3) En réunissant des éléments d'information fragmentaires pour obtenir un ordre de grandeur, nous aboutissons aux revenus individuels suivants :

- Chez les agriculteurs, si les surfaces possédées sont très inégales, les surfaces cultivées par travailleur ne présentent pas une dispersion considérable. Le prêt gratuit des terres étant courant. Les différences de revenus entre les familles d'un même village traduisent le rapport entre le nombre de travailleurs et de consommateurs dans chacune d'elles, ce rapport, sauf exception, est environ de 1/3.

- En riziculture, revenu individuel :

- calculé sur un village, région du Diaka : 6.900 francs.

- calculé sur une famille, région de Konna, 5.600 francs.

- En culture sèche, revenu individuel d'une famille du Kounary : 4.330 francs. Dans ces budgets, l'auto-consommation représente entre les 2/3 et la 1/2 du budget.

(1) Considéré comme un minimum dans le rapport provisoire n° 3 de la Mission Socio-Economique du Soudan qui fournit ces chiffres.

(2) Voir R. VII

(3) La difficulté de préciser les budgets familiaux est la plus grande de l'enquête car il faudrait suivre d'une présence continue les familles pendant un an.

- Chez les éleveurs, revenu individuel calculé sur l'ensemble de la région du Diaka, 9.800 francs. Sur une famille Peulh menant une triple activité (élevage, culture, commerce), dans la région du Derrary, 25.000 francs.

- Chez les artisans. revenu individuel d'une famille de forgerons cultivateurs du Niansanary : 12.000 francs.

- Chez les pêcheurs, revenu individuel d'une famille de Somono (pêcheurs - cultivateurs) d'Ombolloré : 8.000 fr.

Ces résultats seraient à préciser et à assurer par des enquêtes prolongées, mais ils permettent d'accepter deux faits :

- les cultivateurs du Delta, en dépit de conditions naturelles plus favorables ne semblent pas dotés d'un niveau de vie indiscutablement supérieur aux agriculteurs sahéliens puis que des enquêtes ont abouti, dans un village du Faguibine à un revenu individuel approximatif de 10.000 francs (1), à un revenu de 6.500 francs pour une famille Bella de TOMBOUCTOU, à un revenu de 3.800 francs pour trois familles de Bourem (2)

- l'activité agricole est la moins rémunératrice dans le Delta et elle entretient une économie d'auto-consommation. Pêcheurs et éleveurs semblent placés dans une situation moins précaire.

### c) Observations nutritionnelles (3)

La diversité des genres de vie et des ressources admises au départ, nous avons tenté par un certain nombre d'observations de nous faire une idée approximative de l'alimentation de chacun des groupes, pêcheurs, cultivateurs, éleveurs.

- Chez les cultivateurs de pays d'agriculture mixte, l'alimentation a comme base le petit ou le gros mil soit sous la forme du "tô" Bambara traditionnel (mil cuit à l'eau et accompagné d'une sauce), soit sous forme de bouillie dite "dégué" (contenant un peu de lait). Le poisson frais

---

(1) DUPEYRON, Bintagoungou, village du Faguibine, Etudes de géographie humaine, M.E.A.N.

(2) C. GRANDET, Sédentaires de GOUNDAM et TOMBOUCTOU, Etudes de géographie humaine, M.E.A.N.

(3) Ces observations ont été faites par Mme GALLAIS Y. au cours de nos tournées.

est consommé en quantités limitées, quelques semaines par an, mai-juin, au moment des pêches de mars. La viande est consommée à quelques occasions très rares : fêtes musulmanes, mariages. Les fruits de la brousse jouent un rôle qui n'est pas négligeable. Les observations ont porté sur 77 rations (7 familles) en mars, mai et août :

Besoins calorifiques : Rations déficitaires pour 2 familles de 20 %

: Excédentaires pour 5 familles de 12 % - 75 % - 110 % - 114 % - 122 %.

Equilibre calorifique: Protides quantités suffisantes mais d'origine uniquement végétale.

lieu de 30 à 40 %)

Lipides insuffisantes (10 % au

lieu de 50 %)

Glucides en excès (70 à 80 % au

à peu près couverts (fer des feuilles de baobab). Les besoins en fer, calcium sont

- Chez les pêcheurs l'alimentation est très saisonnière et les insuffisances sont plus importantes qu'on le pense.

Le féculent de base est le riz troqué contre le poisson dans les petits marchés de village. Le poisson frais est de consommation courante mais irrégulière. Nous l'avons vu paraître au deux repas principaux de la journée, au début de la décrue, chez les Bozo de DJENNE. En période de hautes eaux ou des vents violents, (saison froide - novembre-décembre) il peut disparaître complètement : ce fut le cas trois semaines successives en novembre à Namara Daga dont les Bozo ne pêchent que sur le Niger. Le poisson sec est toujours abondant. Par contre les fruits de brousse font défaut le plus souvent. Les observations ont porté sur 77 rations (8 familles en octobre, novembre et février).

Besoins calorifiques : Rations déficitaires pour 6 familles de 10 à 50 %.

Suffisantes pour une famille.

Excédentaires pour une famille

Equilibre calorifique: Protides en quantité suffisantes et fournies convenablement par moitié d'origine végétale et animale.

de 30 à 40 %)  
50 %)  
verts.

Lipides insuffisantes (10 % au lieu  
Glucides en excès (75 % au lieu de  
Besoins en fer et calcium non cou-

- Chez les éleveurs du Delta, le riz est l'élément de base, le gros mil ou le petit mil l'accompagnent dans certaines régions peu rizicoles (Lac Débo par exemple). Le lait est consommé en quantité très variable suivant les saisons. Au moment des hautes eaux presque toutes les vaches sont en transhumance et le lait disparaît pratiquement. En saison sèche, lorsque les animaux sont de retour, il est exceptionnel que la ration individuelle dépasse un 1/2 litre.

Le poisson frais est utilisé au moment des pêches fructueuses de mai à juillet et le poisson séché troqué toute l'année contre le lait. Les produits de la cueillette ne participent à l'alimentation qu'au moment des disettes et il s'agit alors de graines (riz sauvage, bourgou) ou de racines (nénuphars) plutôt que de fruits.

Les observations portent sur 57 rations (4 familles) et ont lieu en décembre - février - avril

Besoins calorifiques : Couverts en général. Pour une famille, rations excédentaires de 100 %.

Equilibre calorifique: Protides en quantité suffisante mais uniquement d'origine végétale.

- 10 à 20 % au lieu de 30 à 40 %.  
Lipides en quantité insuffisante  
Glucides en excès - 65 à 80 % au lieu de 45 à 65 %.  
Besoins en fer et calcium insuffisamment couverts.

Ces observations alimentaires, simples coups de sonde, semblent indiquer chez les uns et les autres un certain nombre de lacunes.

- des besoins calorifiques inégalement couverts.
- les protides insuffisantes (sauf pour les Bozo) et absence totale chez les cultivateurs et éleveurs des protides d'origine animale.
- des lipides très médiocrement représentées (avantage relatif pour les Peulh)

Au total, les séries graves insuffisances pour tous.  
 Les Bozo bénéficient de rations un peu plus équilibrées.

### CONCLUSION

L'étude des données géographiques de base du Delta intérieur nous permet d'approcher les problèmes humains les plus urgents.

- la médiocrité générale des conditions d'existence en particulier des régimes alimentaires.

- l'existence de régions de forte densité dont l'équilibre doit être examiné.

- la crise de la société Peulh, élément prééminent du Delta.

Par ailleurs la diversité des conditions naturelles (divers types de crues) et humaines (groupes ethniques) nous engage à analyser localement les problèmes.

Il nous semble qu'une politique économique dans l'immédiat doit s'accrocher à la solution des 3 problèmes ci-dessus et être dominée par le souci d'adaptation aux conditions très variées du Delta.

o  
oo oo

o

II° PARTIE

---

AMÉNAGEMENTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES

---

DANS L'IMMEDIAT

Les objectifs que nous précisons dans les conclusions de la 1ère Partie étant acceptés, une politique d'aménagement régional est possible dans l'immédiat. Elle correspond à l'une des options proposées par M. GOUROU (1) "Modifications locales du milieu physique par des aménagements hydrauliques locaux dans une civilisation qui améliorera ses techniques"...et ses cadres sociaux, ajouteront-nous personnellement.

Première tranche dans la mise en valeur, il s'agit essentiellement d'améliorer ce qui existe, en un mot, d'aménager, sans modifier la nature fondamentale de l'économie deltaïque.

Nous nous occuperons dans cette 2° Partie, de l'agriculture et de la pêche qui sont les activités de base de 220.000 africains sur les 280.000 qui habitent dans la zone d'inondation ou sur ses marges immédiates. Les questions pastorales ont intérêt à être envisagées dans un cadre géographique plus vaste et dans une perspective d'avenir plus lointain.

I. - UNE POLITIQUE HYDRO-AGRICOLE -

On peut constater avec étonnement la localisation de la plupart des noyaux de forte densité à la périphérie du Delta (2). Ces populations vivent plus de la culture

(1) Protocole de recherche des Etudes géographiques de la M.E.A.N.

(2) Dans la région n°2 reconnue dans le répertoire des Populations et qui englobe la bande riveraine sur une largeur moyenne de 3 km, la densité brute est de 25 au km<sup>2</sup> alors qu'elle est de 10 dans la Région n°1, Région inondée.

sèche que de l'utilisation des plaines inondées et cela en dépit d'une pluviosité soudano-sahélienne de 0,7 m à 0,4 m. Les conditions irrégulières de la crue expliquent grossièrement le fait. C'est au contrôle partiel de la submersion dans la région inondée et à l'utilisation des possibilités hydrauliques pour les régions marginales que demeurent liées les chances de l'agriculture du Delta. Il faut encore que cela puisse se faire et soit assuré d'un plein emploi. La description rapide des divers types agricoles de la région nous permettra de distinguer pour chacun d'eux la difficulté particulière et l'urgence d'une intervention.

1) - Pays rizicoles :

La riziculture représente la seule activité agricole dans les limites suivantes :

- au Sud du Niger, les plaines profondes du Yongari et du Pondory, les plaines moyennes du Séréba.
- au Nord et l'Ouest du Niger le pays rizicole s'étend sans discontinuité jusqu'à la région du Diaka incluse.
- au Nord de MOPTI, les villages riverains du fleuve.

Cet ensemble correspond à peu de choses près à la région 1 de notre répertoire des populations (1) soit une population de 156.000. Mais la proportion d'agriculteurs traditionnels révèle que la population est plus liée à la pêche et à l'élevage: d'un côté 60.000 riziculteurs (Marika - Rimaïbé) de l'autre 60.000 pêcheurs (Bozo - Samono) et 35.000 éleveurs (Peulh). Nous ne décrivons pas en détails la riziculture inondée qui a fait déjà l'objet de plusieurs développements dans nos rapports et d'études agronomiques nombreuses (2)

a) Les pays de crue deltaïque :

C'est essentiellement la région du Diaka (3) dont

(1) R. X

(2) En particulier les travaux de M.P.VIGUIER dont "La riziculture indigène au Soudan Français" PARIS 1939 -

(3) R. VII (LAROSE éditeur)

la partie dite du WAGINA, entre DIA et Coumbé-Niasso; est favorisée par :

- une crue régulière
- une morphologie des rives permettant le contrôle d'un certain nombre de défluent par les quels se fait la submersion des plaines.
- une forte densité de population.

Ce pays réunit un certain nombre de conditions qui rendent souhaitable une politique d'aménagement systématique.

Deux grands casiers ont été réalisés, l'un à DIA, l'autre à Ténenkou. Quelle est la leçon à tirer de leur fonctionnement ? Ils sont sous employés : la densité de population, forte mais qui n'est pas comparable à celle des deltas asiatiques, le micro-relief des plaines qui fait varier les profondeurs, la nécessité de laisser de libres surfaces pour le passage et le pâturage des animaux, obligent à une certaine dispersion des cultures. Ils sont mal employés : pratiquement aucune autorité inter villageoise n'est responsable de leur bon fonctionnement.

Autrement dit il semble préférable de multiplier les petits aménagements (barrages à poissons en particulier) le long du Diaka, sur les deux rives, de DIA à Coumbé-Niasso, que de couvrir la totalité du pays de casiers fermés à l'aide de travaux considérables.

#### b) Les pays de crue semi-deltaïque :

Nous avons noté l'extrême irrégularité de ce type de crue. Si nous précisons des limites de sécurité entre lesquelles l'assiette rizicole peut se déplacer avec quelques chances, nous aboutissons aux résultats suivants (1) : les rizières hautes situées à plus de 6 m sont menacées en cas de crue tardive se combinant avec une fin d'hivernage précoce. La limite basse doit éliminer les plaines profondes où les risques de submersion précoce et les ravages des poissons rizophages sont importants. Les conditions de 1922 à 1956 ont condamné à 22 reprises les rizières situées à une cote inférieure à 4 m. Entre ces deux cotes les rizières se déplacent en démarquant autant que possible les cycles inter annuels. L'exemple d'un village étudié, Séveri, permet de comprendre l'incertitude de cette adaptation et l'instabilité qui en résulte. Avant 1946,

---

(1) Pour plus de détails voir R. V

les rizières de ce village sont des rizières moyennes mais en 1945 on est dans un cycle de crues faibles, et en 1947 les riziculteurs déplacent vers le bas leurs rizières. 1950 marquant le début des crues fortes, les rizières hautes dominent à partir de 1952. 1956 étant des crues médiocres, les cultivateurs préparent des rizières moyennes mais les abandonnent aussitôt, la crue de 1957 étant forte. Adaptation maladroite, d'autant plus que la prévision porte sur deux ans : la récolte faite en fin 1956 par exemple suppose une préparation du terrain à la crue 57 (technique du "bala") dont le choix du site a été fait d'après la crue 56. Il y a beaucoup de chances pour que les caractères des deux crues 56 et 58 soient différents. Ces déplacements ont comme conséquence le défaut de stabilité du terroir et l'imbrication des surfaces cultivées par les villages; ils supposent la pratique générale des prêts de terre entre communautés. Les efforts d'aménagements des terroirs sont découragés, le paysan n'ayant aucun lien étroit avec la terre.

Par ailleurs cette mobilité des champs aboutit à un gaspillage de travail : les longs travaux de désherbage pour la mise en culture d'une prairie se renouvellent fréquemment; les difficultés de la lutte contre les herbes intestantes (une des grandes plaies de la riziculture inondée) augmentent dans une telle situation.

Certaines périodes sont particulièrement néfastes, les fortes crues de 1950 à 1955 par exemple. On a évalué en 1953 à 50 % de la récolte les dégâts provoqués par les poissons rizophages. Au cours de cette période les surfaces cultivées se sont réduites, les semences manquant souvent. La comparaison des rizières de Séveré en 1949 et 1958 montre le recul des surfaces cultivées par personne de 1,18 ha à 0,82 ha, et ce, en dépit de l'augmentation du nombre des charrues.

On peut penser que faute d'endiguement complet les conditions de crue semi-deltaïque rendent inefficaces les aménagements. Ainsi dans la Plaine de MOPTI-Sud, en 1951, la crue brutale du Bani survenant après une longue période de sécheresse a submergé les riz. Le petit ouvrage de Komoguel a été inutile et on a pu penser que son action a été même néfaste : la crue bloquée et ne pouvant progresser par le défluent s'est déversée plus brutalement quand elle a atteint la cote de la levée alluviale.

Cette agriculture dans un milieu semi-deltaïque est donc condamnée à des conditions précaires. Sauf exceptions que l'on pourrait justifier par des plaines particulièrement propices à un aménagement complet et assurées par la densité agricole d'un plein emploi, l'intervention des services publics ne semble pas souhaitable sous la forme de nombreux petits aménagements partiels.

## 2) - Pays d'agriculture mixte -

Les pays riverains de la zone inondée organisent sous des formes variées une polyculture qui associe l'utilisation des terres sèches et des terres inondées. Ces pays d'agriculture mixte sont des pays de population plus dense que les pays rizicoles, la variété des ressources y est plus grande :

- Ressources commerciales liées à la présence des grands marchés régionaux.
- Elevage de petit bétail dans les brousses de terre sèche.
- Mouvements de main d'oeuvre vers les centres et participation successive aux travaux agricoles de la zone inondée et de la zone sèche par des déplacements saisonniers.

Cependant cette recherche de ressources diverses ne doit pas nous masquer les problèmes agricoles dont la solution demeure la meilleure chance pour les indigènes.

On peut reconnaître plusieurs types d'agriculture mixte suivant l'importance relative des principaux éléments qui la constituent.

- riziculture
- culture sèche (petit mil)
- culture de frange humide (gros mil - maïs - manioc)

L'équilibre caractéristique de chacun des types est fait des conditions morphohydrauliques qui sont offertes.

### a) Pays de levées alluviales au Sud :

Au Sud du Delta, et plus particulièrement sur la rive gauche du Bani, des levées alluviales massives de direction Nord, Sud, Sud-Ouest, Nord-Est, pénètrent à l'intérieur de la zone inondée. Ce sont les pays du Nyansannary, du Derrary, du Fenaye, du Sud du Sébéra. Les terrains villageois sont constitués en règle générale :

- d'un système de levées alluviales récentes accompagnant le lit mineur et que les PHE submergent.
- d'une levée alluviale ancienne, sablo-argileuse massive, exondée dans sa plus grande partie, couverte d'une brousse arbustive, épaisse à l'état naturel et où se localisent les villages.

- de plaines intérieures élevées (Est de Pondory - Plainnes semi-fermées à l'Est du marigot Djenné Kouakourou) dont la submersion est lente et irrégulière.

L'exemple du village de Soala (Nyansannary) nous permettra de définir schématiquement l'organisation (1).

Soala est un gros village Bambara de 802 habitants. Son terroir utilise les trois unités morphologiques ci-dessous :

a), dans les levées alluviales récentes qui forment plusieurs alignement parallèles séparées par des chapelets de mares, on cultive les parties hautes en riz dressé associé au maïs. Des diguettes protègent le maïs jusqu'à la récolte, ensuite elles sont ouvertes pour permettre la dernière phase du développement des riz.

b) la levée alluviale ancienne est le centre du terroir. On distingue suivant le schéma, autour du village classique, le sodiou, portant des champs de mil permanents grâce au passage de troupeaux transhumants, et les Kongo-dian Foro (Champs de brousse) dont la mise en culture d'une période de 5 à 10 ans, alterne avec une jéchère de même durée. Dans ces champs de brousse, les deux variétés de petit mil (bôni : mil hâtif, et le gnoba : mil tardif) voisinent avec quelques champs d'arachide, pois-chiche, fonio.

La levée alluviale est percée de plusieurs défluent du Bani qui fonctionnent aux PHE et dont les mares résiduelles en saison sèche permettent un jardinage prospère. Mis en place depuis 15 ans environ, les jardins (nako) entourés d'épines présentent des cultures de patates sur billon, et de tomates. L'arrosage est quotidien et cette activité dure de novembre à mai.

A l'Ouest s'étendent les plaines inondables du Pondory mises en eau par les défluent qui traversent la levée alluviale ancienne. Les plaines hautes qui sont à la limite de celles-ci sont cultivées en riz tardif (variété Simo la

---

(1) Ce village a été étudié en détails mais le temps très court qui nous est imparti pour cette mise au point ne nous permet pas d'exploiter suffisamment la documentation recueillie. Il en est de même de tout le pays de DJENNE qui devrait faire l'objet d'une monographie régionale si on nous en donne les moyens matériels.

plus répandue).

Mais des difficultés considérables entravent cette riziculture.

- dévastation par poissons rizophages en cycle de hautes eaux. (Ex : de 1950 à 1955)
- mise en eau trop tardive ou insuffisante en cas de crues faibles. (Ex : 1956)

Le terroir de Soala présente donc des sites variés et il est astucieusement utilisé. Les diguettes, les travaux de jardinage procurent un effort intéressant et courageux pour mettre au point une activité agricole plus intensive et dominant plus efficacement les conditions naturelles (1)

Un dépouillement partiel, intéressant le 1/4 du village, nous donne les surfaces cultivées suivantes par personne :

- 0,26 ha de riz
- 0,03 ha de petit mil
- 0,7 a de jardin

Ce schéma d'organisation agraire peut être étendu à l'ensemble régional dont les levées alluviales fournissent le cadre morphologique. En particulier une coupe des terroirs villageois au Nord de DJENNE donnerait également les trois unités reconnues aux vocations agricoles sensiblement identiques.

Si des levées alluviales anciennes sont plus argileuses et humides, le gros mil remplacera le petit mil. Partout l'association riz dressé (SIKASSO H.Lalande) et maïs progresse et utilise les plaines hautes de l'inondation. Partout on se plaint d'une mise en eau insuffisante en cas de crue faible. Autrement dit, contrairement à ce qu'on trouve dans le pays rizicole de crue semi-deltaïque les cycles de crues fortes sont bénéfiques? C'est ainsi que des deux dernières années, 1956 a été une mauvaise année et 1957 une bonne année.

---

(1) Les qualités de labeur et d'initiative du groupe se marquent par les nombreux départs saisonniers ou de longue durée. En 1958 51 personnes sont absentes du village et travaillent dans les villes voisines : MOPTI  
 - DJENNE - SAN ou dans les régions lointaines : ABIDJAN  
 - ACCRA.

C'est donc en facilitant l'arrivée de la crue que ces pays de levées alluviales pourront améliorer leur situation agricole. L'utilisation "hérétique" qu'ont fait les cultivateurs du canal du Pondory est instructif. Le canal du Pondory traverse la levée alluviale du Miansannary et a pour but de faciliter la submersion de la plaine du Pondory au départ du Bani. Les paysans n'ont guère accru leurs surfaces cultivées dans la plaine du Pondory d'autant plus que conçu dans un cycle de crue faible, l'aménagement demeure inachevé et a été insuffisant à partir des crues fortes de 1950 pour freiner les dégradations des poissons rizophages dans les plaines profondes.

Par contre les riziculteurs du village de Pondory se sont déplacés et sont venus sur les rives du canal. Par des prises d'eaux ils irriguent aux PHE les cuvettes, à l'intérieur de la levée alluviale, et y font sur une lame d'eau de 0,5 m à 1 m, du riz dressé et blanc de l'O.N. De gros rendements, 2 t. à 2,5 t., les ressources annexes tirées de la pêche (filets et hameçons sont tendus aux prises d'eau) expliquent le succès de cette mise en culture sur 500 m de chaque côté du canal.

Des tonnages importants de riz partent sur djenné et SAN et une très heureuse impression se dégage de cette initiative empirique en dépit de la sous-utilisation du canal que cela représente.

A notre avis c'est dans cette voie qu'il faut chercher. Tous ces pays de levées alluviales devraient être percés de multiples canaux (plus modestes que celui du Pondory) qui mettraient en eau d'une façon régulière des cuvettes semi-fermées de la plaine inondée, ou mieux les plaines comprises à l'intérieur des levées alluviales exondées et qui sont souvent en dessous de la cote des PHE.

Les sites de creusement possible de canaux à travers les levées alluviales exondées sont nombreux et pourraient utiliser, en les améliorant, les défluent déjà existant (à Soala par exemple)

Les cultures par submersion contrôlée et le plus souvent possible par irrigation à chaque fois que la topographie le permettrait, remplaceraient les cultures sèches de petit et gros mil.

On peut penser à une double vocation de ce pays :

- vivre de base : l'association riz dressé (1) maïs.
- cultures maraichères avec introduction de légumes nouveaux : carottes, navets, choux, diversifiant la seule production des seules tomates et patates actuelles. Des centres urbains comme NOPTI, DJENNE constituent un marché très ouvert pour les cultures maraichères et qui souffre actuellement d'une pénurie totale de légumes..

Le décalage saisonnier existant entre ces 2 productions, rendent possibles leur succession dans une même plaine aménagée.

b) Pays de l'Ouest :

L'Ouest du Poudory, région dite Sana, les plaines de Souleï dites du Karadougou Diédougou, le pays de contact de la région inondée et de la bordure sèche à l'Ouest du Diaka, région dite des Togue, présentent des caractères morphologiques comparables.

La région exondée pénètre en caps allongés et boisés (rôniers, doums) entre de hautes plaines, inondées faiblement et irrégulièrement. L'agriculture mixte dispose de terres sableuses exondées, propices au mil, d'une frange léchée par l'inondation et de plaines sablo-argileuses recouvertes aux PHE d'une lame qui n'exède pas 1 mètre.

Les cultures sont alors étagées de la façon suivante (2) :

- sur les terres sableuses exondées, dites "Séno", petit mil et fonio.

(1) La diffusion des riz dressés dans le Delta se heurte au fait suivant : ils doivent être soumis à une lame d'eau n'exédant pas 1,50 m. Cette hauteur correspond à la marge de variation de la cote des PHE.

(2) Nous empruntons là nos exemples surtout aux pays situés au Sud du Niger qui n'ont pas fait l'objet de monographies particulières. Le pays du Togué a été décrit dans le R.7.

- sur la frange humide sableuse : manioc, arachides, dah (le dah, fibre textile utilisée pour la fabrication des filets peut être cultivé soit en terre sèche, fibre résistante mais rigide, soit en zone inondée, fibre plus souple), maïs.

- dans des dépressions semi-fermées à sol plus lourd gros mil/

- dans les plaines inondées riz dressé ou riz flottant.

Les caractères dominants de cette agriculture sont donc les suivants :

a) Polyculture très variée :

Exemples de surfaces cultivées par personne

A Mounia : 0,5 ha de mil  
 Pondory : 0,06 ha d'arachide  
 (sur 57 personnes) 0,06 ha divers (maïs, pois, fonio)

A Soa : 0,28 ha de mil  
 Pondory : 0,17 ha de riz  
 (sur 30 personnes) 0,13 ha de manioc  
 0,1 ha divers

A Tiekoyé Guéledjé : 0,28 ha de mil  
 Togué : 0,27 ha de riz  
 0,10 ha divers  
 (maïs, coton, manioc)

La proportion des unes et des autres de ces cultures varie suivant le cycle des crues.

b) Pratique très répandue de cultures associées, les plus répandues étant :

- Riz plus maïs
- Riz plus manioc

Par exemple à Soa, l'association riz manioc peut se présenter sous deux formes :

- En rizières basses, le manioc semé à la décrue et récolté avant la crue suivante est plutôt une culture dérobée dans la rizière.

- En rizières hautes, le manioc est planté dès la décrue sur buttes. Lorsqu'on le sarcle, aux premières pluies, le riz est semé dans les intervalles.

c) Les irrégularités de la riziculture :

Les plaines inondées peuvent être transformées en rizières en cycle de crues fortes.

Ainsi à Souleï le riz est cultivé depuis 1950. On utilise des riz flottants semi-tardifs (Simo) ou des riz blancs dressés (SIKASSO H). La riziculture apparaît dans ce pays comme le seul remède à un épuisement des sols par une culture continue du petit mil. Le village de Souleï est au milieu d'une vaste surface inculte, l'ancien "sodion" du village. Nécessité mais conditions difficiles de la riziculture, car si la crue est insuffisante les plaines hautes ne sont pas inondées (Ex ; en 1958). Le problème particulier de la riziculture au Sud du Niger est donc de faciliter l'arrivée de la crue par le surcreusement des défluent. Cette condition est en particulier requise pour le pays du Sana et du Karadougou Diédougou intéressés par le régime de crue prédeltaïque du Niger.

L'objectif d'ensemble nous semble être de substituer à une occupation du terroir lâche, à une activité rurale dispersée et que les grandes possibilités contribuent à rendre imprévoyantes et de résultats médiocres, une concentration de l'effort pour fixer dans des sites optima chaque type de culture (1). Des travaux de micro-hydrauliques (diguettes de terre, barrages d'épineux, puits peu profonds, petits canaux) seraient le plus souvent suffisants.

d) Pays de terrasse alluviale ancienne :

Sur la rive droite du Bani et du Niger, de SAN à Kona, s'étend la marge orientale du Delta qui est constituée d'une terrasse alluviale ancienne de nature sableuse. Une coupe perpendiculaire au fleuve donne les éléments suivants des terroirs, du lit mineur vers l'Est.

- bourrelet alluvial portant les villages riverains.
- plaines profondes avec mares résiduelles.
- plaines moyennes, puis hautes, pénétrant en golfe vers l'Est.
- terrasses anciennes s'étendant sur une largeur qui diminue du Sud au Nord jusqu'aux affleurements gréseux que traduisent dans le relief les premiers escarpements du plateau de BANDIAGARA.

Les villages situés au contact de cette terrasse et des plaines inondées ont une agriculture mixte. Ce site favorisé est le plus souvent occupé par des villages Marka anciens. A l'intérieur des terres exondées sont des

(1) Nous donnons un exemple dans l'étude d'un village de la Région des Togué. R.7 III partie.

villages de nature diverse, Bambara, Rimafé, Bobo, qui participent inégalement à l'agriculture mixte.

On peut distinguer du Sud au Nord plusieurs Secteurs.

Au Sud, de SAN à Mansaba, les villages, Bobo pour la plupart, occupent de leurs terroirs à mil les dépressions alluviales sensiblement Nord-Sud, que séparent des promontoires gréseux ou latérisés. La plaine inondée est très peu utilisée et nous envisagerons les problèmes particuliers de ce pays par la suite, dans l'étude des régions voisines du Delta.

Dans le Fakala, région de Sofara, la terrasse alluviale et la plaine d'inondation sont étranglées par une avancée vers l'Ouest du plateau/

Le pays dit du Fenaye sur la rive gauche du Bani, est un fragment insulaire de terrasse et doit être compris dans ce type d'organisation agricole.

Plus au Nord, la terrasse sableuse s'élargit parsemée de quelques buttes de grès. Le Kounary possède de belles plaines inondées et exondées et l'association mil-riz y dispose de vastes surfaces de terres cultivables. Au Nord du Kounary, le fleuve et ses plaines profondes se rapprochent du plateau et la vie humaine se resserre en une seule ligne de villages d'agriculture mixte.

Les conditions y sont difficiles:

- riziculture en plaines profondes ou mal protégées,
- culture du mil en des terroirs de terre sèche médiocre.

Pour l'immédiat, c'est la région centrale, (Fakala et Kounary) qui nous intéresse, celle où l'association mil-riz est la plus réussie et où les problèmes humains sont les plus urgents.

L'association mil-riz peut être observée à Somadougou village Bambara de 350 habitants. Un sondage portant sur le 1/3 des habitants donne par individu les surfaces cultivées suivantes :

- 0,8 ha de petit et gros mil, le plus souvent mélangés.
- 0,26 ha de riz.
- 0,01 ha de Maïs

Les cultures sèches disposent d'un terroir de 32 km<sup>2</sup> dont les 2/3 sont cultivables. A côté des 350 Bambara vivent 150 étrangers, Dogons ou Mossi. Les cultures sèches, étant donné les chiffres précédents, s'étendent sur 400 ha soit 4 km<sup>2</sup>. Le Sodiou (la moitié des champs à peu près) qui entoure le village, fumé par les passages de nombreux troupeaux peulh qui viennent par la route Somadougou, Baboye, Bankass, du Séno est cultivé sans jachère.

Les Kongodianforo (champs de brousse avec jachère) occupent 2 km<sup>2</sup> sur une surface de 20 km<sup>2</sup> cultivables. Il n'y a pas de problème de terre et la rotation des cultures dispose des surfaces supérieures à celles qui lui sont indispensables. Les rendements observés à Somadougou sont de l'ordre de 700 kg à l'ha, ce qui assure un revenu en mil individuel de 560 kg.

L'auto-consommation en absorbe la moitié et des excédents importants sont vendus.

La riziculture est pratiquée sur des terres appartenant au village Marka de Dio et elle connaît les difficultés habituelles. Le danger essentiel est ici les poissons rizophages. Aussi les années de forte crue (1950 - 1957) ont été marquées par de mauvaises récoltes, en dépit du déplacement dans les plaines les plus hautes et du choix de variétés plus hâtives. Les rendements sont très inégaux. Ainsi dans deux champs appartenant au même cultivateur, les rendements ont été respectivement de 1 tonne et de 0,12 tonne à l'ha.

Somadougou est un exemple de village favorisé dans les conditions naturelles qui sont valables pour l'ensemble de la région, du Fakala et du Kounary. Encore faut-il que la pression de la densité humaine sur ce cadre naturel ne soit pas excessive ! Cette pression est différente suivant les secteurs et pose les problèmes locaux de la bordure orientale.

- Le Fakala, région de Sofara avec une densité supérieure à 10, semble avoir atteint un équilibre que toute augmentation de la population compromettrait (1). Or cette région est intéressée par la masse d'un mouvement dogon (2) qui descend des plateaux déshérités de l'Est.

---

(1) R.3

(2) Pour l'étude du mouvement dogon, voir ci-dessous III partie.

Ce mouvement compromet l'équilibre. Il exige un dégagement vers la zone inondée et un progrès de la riziculture dans ce secteur.

- Le Sud du Kounary (région Somadougou) bien qu'intéressée par l'aile Nord du mouvement dogon, n'atteint pas encore la densité de 10. Le problème est moins urgent.

- Le Nord du Kounary possède une densité supérieure à 50 habitants au km<sup>2</sup> et dans l'ensemble, les parties exondées des terroirs sont cultivées dans la proportion de 80 %. Manako, qui est un des villages le plus favorisé, dispose du terroir suivant :

- Surface totale 22 km<sup>2</sup> soit une densité brute de 23
- Surfaces inondées 14 km<sup>2</sup>, dont 0,5 cultivé.
- Surfaces exondées 8 km<sup>2</sup>, dont 3 cultivé.

Ainsi la riziculture est accessoire en dépit d'un terroir essentiellement constitué de terres inondées. Elle a accusé un recul très net depuis 1950, début des fortes crues.

Pareille densité agricole suppose des précautions particulières :

- maintien d'une végétation de parc (acacia)
- fumure utilisée au maximum d'origine villageoise, paille, fumier de petit bétail, élevage de chèvres important.
- fumure des animaux transhumants.

Mais cette performance remarquable, et qui fait honneur au Rimaïbé de Kounary, est lourdement achetée par un niveau de vie médiocre. Elle contraint les gens à la recherche de ressources complémentaires.

- Mouvement saisonnier de main d'oeuvre pour la récolte du riz vers les villages riverains du Niger.

- Petite pêche en saison sèche.

- activité commerciale pratiquée par les nombreux Diawanbé (caste mercantile des Peulh). Elle ne doit pas dissimuler des signes de déséquilibre inquiétant en particulier la baisse de rendement du mil due à la fatigue des terres.

Le Fenaye rappelle le Kounary du Nord par plus d'un aspect (1)

- forte densité supérieure à 25 sur l'ensemble de la terrasse insulaire.
- riziculture d'importance secondaire.
- quasi-monoculture du petit mil avec une jachère très courte (1 an sur 3 pour les champs éloignés).
- étendue considérable du Soudiou. On obtient ainsi une densité de 113 au km<sup>2</sup> cultivé et qui ne semble pas excessive. Les Bambara en plus des précautions d'usage (couvert dense d'acacia, fumier de case grâce au petit élevage) savent profiter au maximum d'une chance particulière. La Fenaye est en effet un véritable couloir de transhumance Est-Ouest qui facilite la pénétration de la zone inondée pour les troupeaux venant de la marge orientale du Delta. Les cultivateurs disposent ainsi d'une fumure considérable qui est utilisée rationnellement par l'enfouissement à la charrue. Ce gros travail est permis par le nombre de ces dernières (2 familles sur 3 en possèdent).

Concluons. La situation est inquiétante dans le Kounary dans l'état actuel des choses et dans le Fakala au cas très probable où la pression dogon continuerait. Deux lignes pour la recherche d'un soulagement semblent possibles.

- Une meilleure utilisation de la fumure. La Fenaye fournit l'exemple d'une technique de la fumure supérieure à celle que l'on rencontre ailleurs. Si la densité transhumante est ici particulièrement heureuse, quelque soit les quantités de fumier disponible, la concentration puis l'enfouissement semblent bénéfiques. Cela suppose une discipline de stationnement nocturne des troupeaux transhumants et la disposition d'un parc de charrues important.

- Une extension de la riziculture en assurant aux paysans des rendements corrects grâce à des aménagements. La région de Sofara-Bounguel dans le Fakala, sollicite sur le plan humain la recherche des sites techniquement aménageables.

La densité agricole semble assurer un plein emploi satisfaisant.

---

(1) R.3.

3) - Pays Sud sahéliens : (1)

(Ouro N'dia - Lac Débo - Lac Korienzé - Korarou )

Des dunes de l'Ouro N ' Dia aux rives du Lac Korarou, nous pouvons définir dans ses grandes lignes un type d'agriculture Sud-Sahélienne dont les conditions naturelles déterminantes sont :

- Une pluviosité de 0,5 à 0,4 décalée par rapport à MOPTI dans la 2° moitié de l'hivernage. Les cultures sèches sont à la limite de leurs possibilités.

- Une crue type lacustre, c'est à dire retardée et étalée (pointe en cloche) suivie d'une décrue lente de janvier à mai.

Les conséquences sur le type hydroagricole sont les suivantes : la riziculture des riz flottants a une assiette plus profonde que de la région de MOPTI car le risque de retard de la crue est plus net. Cette assiette plus profonde rend, dans le cas de plaines ouvertes, plus dangereux les poissons rizophages et plus agressives les herbes infestantes (les rizières sont profondément engagées dans les grandes prairies deltaïques faites de bourgou et de riz sauvages)

Les plaines d'inondation élevées atteintes trop tardivement par la crue sont inutilisables pour la riziculture. Elles sont le site de cultures de décrue achevant leur maturation en hivernage: riz de mare (riz caca), gros mil, manioc, patate, arachide.

Mais ce caractère général hydrologique et climatique se combine avec des conditions morphologiques très complexes dues au contact de trois régions naturelles qui sont :

-----  
(1) Cette région ayant fait l'objet d'un rapport monographique particulier, (R.5), nous apportons ici que quelques rapides conclusions. Il y a lieu d'ajouter l'étude de l'Agriculture dans les plaines de l' Ouro N'Dia. Voir R.7 III° Partie.

l'erg de NIAFUNKE, les plaines d'inondation et leur terrasse ancienne de la marge orientale, les affleurements gréseux et les bastions avancés du pays dogon; Les conditions naturelles de l'organisation agricole sont donc variées dans le détail.

Nous pouvons reconnaître :

a) Les rives du Lac Débo et du Lac Korienzé caractérisées par une densité forte : 23 (Lac Débo)  
26 (Lac Korienzé)

par une culture sèche limitée dans sa production soit par la médiocrité pédologique, plateaux gréseux et latérisés (Lac Korienzé) soit par leur faible superficie, dunes du Lac Débo et de l'Ouro M'Dia.

par une riziculture très difficile vouée à des plaines profondes s'ouvrant sans protection sur les lacs et que les dégâts des poissons, depuis les crues fortes, ont réduit considérablement. Surface cultivée en rizière par individu de famille cultivateur = 0,1 ha pour les rives des deux lacs.

Les agriculteurs Bambara et Marka tentent, par des murettes et des barrages d'épineux, d'interdire l'accès aux poissons. Les grandes crues ont condamné ces tentatives.

b) La partie méridionale de l'Erg de NIAFUNKE, rives du Koli Koli et du Mayel Tarébé (ou Sornéré) offre des conditions morphologiques très différentes.

L'agriculture dispose en parts égales de couloirs d'inondation et de cordons dunaires ce qui multiplie les sites de mi-hauteur.

- pente inférieure des dunes
- plaines inondées en cul de sac intra dunaires
- levées alluviales parallèles aux lits mineurs.

et permet une meilleure protection des plaines profondes latérales au lit mineur.

La série complète suivante a des chances d'être réalisée de bas en haut (pas obligatoirement sur le même versant)

- Riz flottant
- riz de mare
- gros mil
- Manioc, arachide, patate.
- petit mil.

Suivant le cycle de la crue, il semble se balancer vers le haut ou vers le bas. Il arrive fréquemment que les conditions hydrauliques rendent impossible cet étagement.

- En cas de crues fortes le gros mil ne peut s'accommoder des terres élevées les plus sableuses, l'étage gros mil peut ne pas être représenté.

- En cas de décrue retardée dans des mares à émissaire ensablé ou lorsque des crues trop fortes se succèdent les laisses de décrue sont de superficie médiocre : l'eau ne se retire pas. C'est ainsi que ces années dernières, les mares de Tougarou et Samakiri n'ont pu être cultivées.

Au total des conditions relativement favorables assurant des récoltes variées sur des surfaces importantes.

Surfaces cultivées par individu  
(famille de cultivateur)

	<u>Riz flottant</u>	<u>Culture décrue</u>	<u>Culture sèche</u>
- <u>Koli Koli</u> :	0,4 ha	0,4 ha	1 ha
<u>Sornéré</u> :	0,8 ha	0,8 ha	1,8 ha

Une population de densité faible y est à l'aise :

- 13 au km<sup>2</sup> Koli Koli
- 10 au km<sup>2</sup> Sornéré

c) Les rives du Lac Korarou :

Elles sont utilisées très partiellement par une culture peu intensive : petit mil sur les terres exondées - gros mil et arachide sur les laisses de décrue supérieures - riz "caca" dans la partie inférieure. Les surfaces les plus importantes intéressent le gros mil.

Les raisons de faiblesse de l'activité agricole sont les suivantes :

- une densité d'occupation humaine faible - 3,5 au km<sup>2</sup>
- les vrais agriculteurs, Bambara, Souraï, Rimaïbé, ne représentent plus que le tiers de la population totale, le reste étant constitué de Peulh et de Foulankriabé (éleveurs originaires du Sahel et sédentarisés sur les rives du Korarou). Les disponibilités en terres fertiles de décrue attirent les cultivateurs des environs : Bambara du pays de Boré - Dogon de la retombée Nord du plateau.

Cependant les cycles de ~~crues~~ réduisent à peu de chose les laisses de décrue. Ainsi en 1956 on n'a pu cultiver que du petit mil, les champs occupés par le gros mil en 1957 n'étant pas dégagés. Bref, une mise en valeur médiocre. Les difficultés naturelles, la faible densité de population, les médiocres qualités agricoles de la plus grande part, concourent à entretenir une agriculture hésitante. Aucune tentative de domination partielle des conditions naturelles ne se remarque.

Cette région Sud-Sahélienne présente ainsi la paradoxale situation suivante :

- des régions de très médiocres conditions naturelles pour l'agriculture et fort peuplées (bords des Lacs Débo et Koriensé) où une situation inquiétante sollicite l'aide des pouvoirs publics.

- des régions de bonne conditions naturelles mais peu peuplées (région du bras Koli Koli et du marigot Tarabé (Sornéré))

Pour les premières on peut penser qu'un équilibre agro-pastoral serait la meilleure des vocations, étant donné le très large développement des pâturages dans la région sous leur double forme inondée et de terre sèche.

Cette double activité existe, mais elle se partage actuellement suivant les groupes ethniques. Cet équilibre agro-pastoral permettrait aux cultivateurs d'ajouter les ressources pastorales, lait, ventes d'animaux, aux productions agricoles.

Par ailleurs les indispensables cultures sèches, mais de rendements bien médiocres disposeraient d'une future plus régulière.

La principale difficulté de la riziculture est constituée ici par les poissons. On devrait penser à une protection simple et peu coûteuse valable pour les rizières correspondant à la cote 4 à 5 m, soit à une lame d'eau aux PHE de 2 à 1 m, plutôt qu'à d'impossibles travaux avec ouvrages maçonnés, par exemple :

- des éléments grillagés métalliques, genre des rouleaux utilisés pendant la guerre pour la pose de piste d'envol sur des sols mal assurés.

- des éléments de fabrication artisanale locale avec des fibres végétales bien choisies et un écartement des mailles étudié.

Les régions de Koli Koli et du Tarabé offrent un milieu remarquable à une mise en valeur par une petite hydraulique. Dans l'état actuel des conditions humaines locales, cette mise en valeur hydraulique n'est pas d'une urgence prioritaire.

## II. - POLITIQUE DU PAYSANAT -

La revue rapide des divers types agricoles qui se différencient par le mode d'utilisation de la crue et par les difficultés qui naissent de cette utilisation, nous montre :

- l'extrême variété des cas, dans des formes d'intervention souhaitables.

- l'urgence dans certains secteurs et l'importance très considérable des travaux dans tout le Delta pour l'amélioration des conditions hydro-agricoles.

- Un tel état de fait rend périmées les formes d'intervention habituelles des services techniques et nous oblige à penser ces problèmes sur des données nouvelles. La démocratisation de la vie politique africaine rend possible ce qu'il aurait semblé chimérique de souhaiter voici trois ans ; la coopération doit être la force mise au service de l'immense entreprise d'amélioration des conditions naturelles dans le Delta.

### 1) - Choix d'une collectivité de base :

La vie sociale des groupes humains dans le Delta est caractérisée par une évolution individualiste. Cette évolution est particulièrement nette dans les sociétés non agricoles, Peulh, Bozo; mais elle se remarque chez les cultivateurs Bambara, Marka, Bobo sous des formes diverses - Révolte des jeunes gens contre les vieux - Eclatement de la Grande famille - Problèmes fonciers multiples - Abandon des travaux collectifs. Cette évolution est heureuse à certains égards, elle dégage l'individu et stimule le dynamisme de celui qui travaille pour lui ou sa famille immédiate; elle libère les africains de la direction souvent tyrannique et égoïste des Chefs ou des Vieux. Mais il est évident que sur le plan économique, on peut penser que c'est un luxe prématuré et que certaines formes d'efforts collectifs, sont indispensables. Seules des formes coopératives trouvant dans la réalité africaine leur base et rejoignant certaines traditions soudaniennes peuvent dans l'égalité et la justice contre leurs membres, encadrer d'une façon efficace l'effort des populations. Sur quelle collectivité de base asseoir l'oeuvre coopérative. On pense immédiatement au village, groupe de valeur numérique moyenne insuffisante et évitant l'anonymat d'un groupe important. Un certain nombre de faits que nous avons déjà signalés complique la situation dans le Delta.

Ce sont les suivants :

a) aucun élément religieux ne soutient la vie agraire et ne consolide l'homogénéité du groupe villageois, mis à part les Bamabara du Sud et les Bobo demeurés fétichistes.

b) très souvent le sentiment historique d'appartenance à un lignage n'existe pas chez les cultivateurs. Dans ce pays de colonisation agricole récente et si on met à part les Marka, les villageois ont été réunis ensemble soit par le hasard de la captivité (Rimaïbé) soit par l'arrivée successive de familles, étrangères les unes aux autres.

c) La notion de terroir est très souvent vidée de sens dans la région inondée. Imbriqués les uns au milieu des autres, se déplaçant de plaine en plaine suivant les cycles des crues, les champs des villages ne sont pas compris à l'intérieur d'un espace limité et stable. Tous les habitants d'un village n'ont pas le sens d'une frontière commune.

d) les nombreuses complications foncières qui résultent du droit d'usage de plusieurs propriétaires pour le même lieu suivant la nature de l'objet possédé. (eau, herbe, sol).

Tous ces éléments de faiblesse villageoise se retrouvent plus ou moins gravement dans le Delta. Particulièrement nets dans le groupe Peulh ils sont atténués chez les Marka, Bambara, Bobo. On peut juger grossièrement de la solidité du village à la nature des nombreux conflits fonciers. S'il s'agit de deux villages agriculteurs se disputant une plaine, voilà bien des villages qui sont bien des collectivités de base présentant une certaine homogénéité. Si les chicanes opposent des individus ou des familles de villages différents, les villages représentent des forces autonomes beaucoup moins vigoureuses.

Cette faiblesse particulière du village dans un pays d'organisation Peulh comme le Delta, doit être prise en considération. Mais loin de décourager l'oeuvre coopérative elle doit la stimuler car là plus qu'ailleurs elle est urgente et redonnera à l'individu une dimension sociale nouvelle et bénéfique. Il faut cependant ne pas sous-estimer la difficulté particulière d'une telle entreprise dans le Delta, nuancer les formes coopératives suivant les groupes ethniques et commencer par ceux qui offrent le moins de difficultés. apparentes, la réussite exemplaire sera plus facile.

2) - Collectivité et réforme foncière :

Le fondement de la collectivité de base doit être foncière, ce qui rend souhaitable un certain transfert des droits fonciers en faveur du village, transfert qui contribuerait à lui donner plus de réalité et de cohésion.

Deux principes pourraient être admis :

a) liquidation des droits éminents s'ils ne s'accompagnent pas d'une utilisation réelle. Les Chefs de terre conservent leur droit de propriété sur les terres qu'ils cultivent ou ont cultivé personnellement. Les autres terres incultes ou champs confiés depuis plus d'une génération reviennent en propriété éminente à la collectivité.

b) reconnaissance du droit réel d'usage aux cultivateurs, droit lié à l'utilisation continue (en admettant la jachère indispensable). Ce droit réel d'usage est transmissible héréditairement.

On peut penser aussi à une formule plus hardie qui dissocierait le droit d'utilisation du droit de propriété redonné dans tous les cas à la collectivité villageoise.

Il semble d'ailleurs préférable de choisir la 1<sup>o</sup> formule pour les terres exondées et la 2<sup>o</sup> formule pour les terres inondées.

Les travaux d'aménagements et de remembrement des terres en seraient grandement facilités.

### 3) - Collectivité et travaux d'aménagement :

L'étude des quelques journaliers (1) que nous avons pu suivre pendant une année complète montre que les paysans peuvent disposer d'une partie de leur temps pour des travaux collectifs. A notre avis cet effort doit être demandé à l'intérieur de la société d'hommes qui existe coutumièrement dans la plupart des villages. L'étude de ces sociétés donnerait des renseignements intéressants sur les différences existant selon les milieux ethniques.

On les retrouve groupant la plus grande partie de la main d'oeuvre masculine chez les Rimaibé "Waldé" ou chez les Bambara "Ton". Dans le "Waldé" ou le "Ton" on reconnaît diverses classes d'âge dites "Guirabé" en Peulh et "Flan'ya" en Bambara. Le chef de la classe d'âge la plus ancienne est le Chef du Ton.

A Soala (Nyansannary), les Tondé (Hommes du ton) travaillent en un seul groupe ou répartis en 2 Ton correspondant chacun à un quartier. Ils travaillent à la demande pour les cultivateurs du village, labour, désherbage, soit pour les Djenninké, corvée de bois, et font tout autre travail, banco, briques; défrichage. Par ailleurs c'est le Ton qui se charge des quelques travaux d'utilité publique, les diguettes en terres par exemple. Au temps des corvées administrative, le Ton effectuait le travail demandé au village. Pour les travaux faits pour les particuliers, travaux dits "téréomé" le prix est fixé après discussion et forfaitairement. Il est toujours modique, par exemple 50 travailleurs travaillant une matinée pour 1.600 francs, le Téréomé est une forme d'entr'aide.

L'argent gagné est gardé par le Trésorier dit "Koron-Moussa" et sera dépensé lors des fêtes traditionnelles. Le Ton travaille, surtout le lundi et le vendredi qui sont jours de liberté pour les hommes, en ce sens que les travaux familiaux s'interrompent.

Il y a là des possibilités considérables d'effort, un véritable "capital-travail" à mettre au service des collectivités rurales pour des fins d'utilité publique et en particulier pour les petits aménagements hydro-agricoles.

La question de l'encadrement est beaucoup plus délicate. Le service de l'Agriculture possède à NOPTI un certain nombre de moniteurs utilisés très médiocrement, faute de moyens. Trois ou quatre moniteurs qualifiés,

-----  
 (1) Carnets ou des enquêteurs signalaient leur emploi du temps ainsi que ceux de leur famille. Les résultats de détail de ces journaliers seront précisés ultérieurement dans la synthèse définitive après leur dépouillement/complet.

disposant de moyens de déplacement, seraient plus utiles que 10 moniteurs plus ou moins utilisables, bloqués en ville, et ne coûteraient pas plus cher. On pourrait concevoir une ou deux équipes volantes par cercle comprenant un agronome, un topographe, un Chef de travaux du G.R. qui parcoureraient l'ensemble du Delta, en étudiant successivement ce qu'il est souhaitable et possible d'entreprendre.

Par ailleurs, il est indispensable d'avoir dans toute collectivité dont l'effort est requis et aidé, un encadreur dont on se gardera bien de faire un nouveau fonctionnaire, désirant vivre en ville et coûtant cher. On peut trouver en brousse de nombreux anciens élèves inutilisés dont la scolarité a été un investissement public en pure perte? Ce sont ces gens-là, écrivant et lisant quelque peu, qui sont améliorables par des stages de formation fréquents et courts et qui, restant dans leur village, constitueront le relais technique indispensable, relais qui pratiquement a toujours fait défaut.

A notre avis seul l'effort des collectivités villageoises est susceptible d'entreprendre l'immense travail d'aménagement local qui s'impose, l'aide des moyens modernes et mécaniques n'intervenant que pour certains gros travaux. Seule l'organisation de collectivités responsables peut entretenir et utiliser les aménagements.

Il pourrait d'ailleurs s'organiser des secteurs ruraux englobant plusieurs collectivités si la mise en valeur d'une plaine requiert l'effort de plusieurs villages.

L'organisation collective facilitera aussi toutes les innovations devant les quelles le producteur isolé est inquiet.

- champ d'essai villageois pour certaines variétés.
- cultures maraîchères
- arbres fruitiers

Elle permettrait des rapports plus bénéfiques avec les éleveurs transhumants en donnant à ceux-ci des règles précises de séjour et de paccage, afin d'obtenir une fumure plus utilisable.

#### 4) - Collectivité et production :

Peut-on souhaiter des formes de production collective?

Les S.C.A.E.R. de Haute-Guinée nous offre l'exemple d'un double secteur :

- petits champs personnels de culture attellée
- grand champ où le labour est fait au tracteur

pour l'ensemble des utilisateurs, les autres travaux étant individuels.

Seul l'introduction d'un machinisme justifierait des formes de travail collectives; or, dans l'état actuel des choses, l'utilisation du tracteur est d'un usage coûteux. Par contre on peut penser qu'un petit parc villageois de charrues serait utile dans certaines régions peu pourvues. Les charrues sont au nombre de 3.100 dans le Cercle de NOPTI (1), 900 dans la région du Diaka soit 4.000 charrues pour 45.000 ha de rizières (25.000 ha dans la Subdivision de NOPTI, 10.000 ha dans la subdivision de DJENNE, 10.000 ha dans la région du Diaka). Les prêts de charrues très courant permet d'étendre son usage, cependant il faudrait encore 2.000 charrues pour que la riziculture dépasse entièrement le stade de la "daba".

Nous avons décrit les effets de la charrue (2) et signalé la solidarité existant entre aménagement et charrue pour obtenir les résultats attendus de l'un et de l'autre, c'est à dire une extension sensible des surfaces cultivées.

L'introduction de la charrue sans aménagement permet au riziculteur de travailler 3 fois moins pour une surface de 20 % supérieure (3). L'extension des surfaces cultivées est liée dans le Delta à la solution du problème du désherbage et c'est à cela que les recherches agronomiques devraient s'accrocher en priorité. Quelque soit le procédé, labour plus profond, labour après les lères pluies, submersion locale aux premières semaines de développement du riz (utilisé en Haute-Guinée dans des

---

(1) Leur nombre a passé de 2.300 en 1950 à 3.100 en 1956.

(2) R.7 - page 119.

(3) Mission socio-économique du Soudan, rapport provisoire I.

conditions plus faciles étant donné la pluviométrie locale (le triple), desherbants chimiques actuellement hors de prix pour être rentables, une discipline collective d'usage sera indispensable pour que ces techniques portent leur fruit.

Enfin la collectivité de base pourrait, dans le domaine de la commercialisation jouer un rôle bénéfique. Les cultivateurs qui vendent leur riz ou leur mil sur les marchés de brousse sont victimes de malhonnêteté commerciales innombrables, bascules faussées, mesures de capacité dilatées, cours inférieurs. Désarmé par son ignorance et préférant souvent ces traditions commerciales même si elles le désavantagent, aux transactions en ville, le cultivateur est perdant.

Une organisation coopérative d'achat pourrait se mettre en place aux divers échelons.

- collectivité de base
- poste
- chef lieu de subdivision

et fournirait aux rizeries existant et travaillant actuellement dans des conditions de non rentabilité excessives des tonnages commercialisables (1). Cette organisation coopérative d'achat serait avantageusement doublée d'une coopérative de vente dans le cadre des S.M.D.R. développés.

Donner à la vie collective villageoise une nouvelle base foncière, l'animer d'un effort d'aménagement de terroir, lui donner la possibilité de participer à la production et en lère urgence à la commercialisation des produits agricoles, telle serait le triple argent d'une nouvelle politique du paysanat. Cette réforme du paysanat est, beaucoup plus que toute intervention purement technique, de première urgence. Elle doit la précéder. Faute de quoi de nouveaux crédits seraient dilapidés en aménagements, cadeaux inutiles et coûteux, surajoutés à la vie rurale sans liens organiques avec les paysans, assurés d'être sous utilisés et de n'avoir aucune portée exemplaire.

---

(1) La rizerie de Nantaka en 1957 a fonctionné sur 1.500 t, celle de Diafarabé sur 600 t., alors que pour chacune 2.000 t. est le seuil d'utilisation minimum pour couvrir les frais d'entretien et qu'elle peuvent couvrir un tonnage de 10.000 t.

Cependant, l'introduction d'une politique du payement devra se faire dans le monde rural amorphe du Dâta avec beaucoup de précautions; un échec initial compromettrait la suite. La politique foncière esquissée ci dessus peut être appliquée partout chez les cultivateurs dans ses grandes lignes. Le choix des collectivités mobilisés pour un aménagement doit être fait avec précaution et à la suite d'une enquête locale sur la cohésion du village, sur les formes collectives de travail déjà existant, sur les conflits fonciers à l'intérieur du village ou avec des collectivités voisines. Autrement dit une enquête socio-économique doit doubler l'étude technique dans chaque cas particulier.

### III. - LA PECHE -

La pêche est à la base du genre de vie très originale des 60.000 Bozo et des 9.000 Somono vivants dans les limites de notre étude. Dispersés aux hautes eaux dans l'immense étendue des plaines inondées, les pêcheurs suivent la décrue et se concentrent progressivement le long des lits mineurs et dans la région lacustre. Les déplacements des pêcheurs constituent un des rythmes majeurs de la vie humaine dans le Delta.

Par ailleurs le commerce du poisson étant organisé et plus bénéfique que celui de tout autre produit, la pêche joue un rôle grandissant dans le bilan économique régional, et en particulier intéresse saisonnièrement les groupes humains de plus en plus nombreux, cultivateurs voire éleveurs de tradition. On trouvera une documentation de base dans les rapports suivants :

Y.LEROY "La pêche et le commerce de poisson à MOPTI"  
Rapport M.E.A.N. et mission socio-économique du Soudan - 1957 -

Dans les monographies régionales :

- R.1. (p. 154 à 183)
- R.2. (p. 82 à 104)
- R.3. (chapitre 3)
- R.6.
- R.8. (p. 40 à 44)

En outre les articles suivants constituent des mises au point précieuses d'intérêt géographique.

J.DAJET "La pêche dans le Delta central du Niger"  
Journal de la Société des Africanistes -  
T.XIX - Fascicule 1 - 1949 -

d° "La pêche à Diafarabé"  
Bull I.F.A.N. - Tome 18 - Série B - 1956 -

d° "La pêche dite "yaya"  
- Institut colonial de MARSEILLE - 1950 -

Dans les limites de ce rapport, il est hors de propos de décrire minutieusement techniques, genre de vie, déplacements des pêcheurs. Nous voulons éclairer quelques points ceux qui doivent à notre avis susciter l'intérêt des services publics.

1) - L'organisation des droits coutumiers sur l'eau

L'exploitation des eaux est originale dans le Delta sur un premier point. Alors que, plus en aval, l'usage du fleuve est libre, les eaux font, en ce pays, l'objet d'appropriation et de droits divers aussi précis que les droits fonciers. En règle générale, et qui souffre de nombreuses exceptions, lorsque Bozo et Samono voient ceux-ci sont maîtres des eaux courantes, fleuves ou bras divisés en sections, ceux-là sont maîtres des mares et des petits marigots.

Quand les Bozo constituent la population de tout un village ils sont maîtres de sections de fleuves, par exemple à Kamara, à Nouh.

Il faut distinguer : les maîtres des eaux et le Chef de pêche, les deux fonctions pouvant être réunies dans le même personnage.

a) Le Dji Tuu : est le descendant direct du premier occupant qui s'est installé et a exploité les eaux après un accord avec les génies locaux. Ainsi chaque mare, tronçons de marigots, sections de fleuves possèdent son Dji Tuu.

Les sections sont comprises entre des points géographiques précis, confluence, bancs de sable togguéré, arbre ou des points de repère artificiels (bâton), le Dji-Tuu exerce son pouvoir au nom de son clan ou "Kao"

Certains Dji-Tuu exercent leurs droits sur des pêcheries étendues. A Nouh, l'un d'entre eux possède 15 km de fleuve sur les 30 km du village. Chacun des trois villages de Komio, Koana, Sensé possède un Dji Tuu qui sont les premiers personnages de leur village (ils ne sont pas généralement les Chefs de village), et une hiérarchie existe entre les 3, celui de Koana ayant rang prééminent. Toute la région Sud du Lac Débo appartient au Dji Tuu Somono du village de M'Bango.

La propriété peut être aussi collective. Par exemple dans le Pondory, si les mares ont des Dji tuu, les marigots n'en ont pas, ils appartiennent à des villages. Il arrive que deux collectivités soient co-propriétaires d'une mare.

Qu'il soit individu ou collectivité, le Dji Tuu a le droit suivant qui peut être considéré comme caracté-

ristique. Il peut confier l'exploitation de la pêche à un utilisateur, collectivité ou individu, moyennant une redevance dite "Madyi" ou "Diomgui" représentant le plus souvent le tiers des profits (1 jour de pêche sur 3). De plus en plus les Dji Tuu réclament un madyi en espèce. Par exemple à Nouh, les étrangers versent des sommes de 2.000 à 2.800 francs et seuls les utilisateurs d'un filet, le demi, donnent le tiers des prises.

Une certaine évolution historique, la création de royaumes et d'Etats dans le Delta a compliqué cette organisation; les chefs Marka, Bambara, Peulh, Toucouleur, ont prétendu à des droits sur les fleuves, droits dont ils ont confié l'exercice réel à des captifs - actuellement Somono -

Il peut en résulter :

- l'existence de droits éminents exercés par des chefs traditionnels - par exemple le Besséma de Goumel étant le chef des Rimafé, représente le chef Peulh du Sossobé Togoro.

- le remplacement du Dji Tuu.

L'ancien maître des eaux conserve des fonctions religieuses : il est le "Namu Tuu" Quelquefois cette fonction religieuse se dédouble. A Nouh, deux familles pratiquent des sacrifices à l'intention du village.

A côté du "Namu Tuu" existe alors le Dji Tuu, par exemple à DJENN E, les Somono se sont emparés de certaines pêcheries, ils sont Dji Tuu, les familles Bozo anciennes conservent la fonction religieuse.

En règle générale on peut penser que la fonction religieuse consacre l'ancienneté d'installation même si des vicissitudes historiques l'ont séparé de la maîtrise des eaux.

#### b) le Chef de pêche :

C'est le personnage qui, pour une pêcherie déterminée, indique la date des diverses pêches. C'est le gérant qui se soucie d'une exploitation rationnelle des eaux. Il a le droit "de planter le bâton" c'est à dire de signaler que telle pêcherie est l'objet d'une interdiction momentanée. Toute pêcherie où se pratique une pêche collective est l'objet d'un interdit saisonnier de plus ou moins

de longue durée. Les mares sont ainsi préservées pendant le temps qui s'écoule des PHE à la pêche collective. Dans les fleuves, Niger, Bani, ces sections dites "aniamé" s'opposent aux sections "Konokouma" de pêche libre. Sur le Niger en amont de MOPTI et le Bani en amont de Sofara, tout est "konokouma". De Sofara à MOPTI 13 lieux "anamié" existent. De MOPTI au Débo 65 km sur 105 sont "anamié".

Le rôle du Chef de pêche est important au moment de ces grandes pêches collectives; il est chargé des rites traditionnels, sacrifice, ouverture de la pêche. Il peut par ailleurs présider à certaines manifestations de la vie agricole ou privée, fixant la date des semailles et des récoltes, au cours des funérailles désignant l'emplacement de la fosse et donnant le premier coup de daba.

Ce chef de pêche peut être :

- le Dji Tuu dans les cas les plus simples, c'est à dire dans les collectives homogènes et d'organisation aristocratique, village Somono au Nord de MOPTI.
- le Namu Tuu dans le cas des propriétés collectives ou de propriété éminente par exemple les chefs de pêche Bozo ou Rimaïbé en pays de chefferie Peulh.

Il arrive rarement que certaines pêcheries d'usage libre ne possèdent pas de chef de pêche.

c) l'utilisateur :

Les utilisateurs sont dans les cas simples les membres du Dji Tuu. Leurs droits sont alors égaux et ils se considèrent comme les propriétaires d'un bien indivis. Ils peuvent être aussi les utilisateurs traditionnels qui possèdent tous les droits utiles moyennant quelques versements symboliques au Dji Tuu. C'est le cas des pêcheries sur lesquelles s'exercent des droits éminents. Au cours des grandes pêches de saison sèche toute la population d'une collectivité ou de plusieurs ont des droits égaux ou hiérarchisés par la coutume. Ainsi dans le Ouolondougou 7 villages pêchent du 1<sup>o</sup> au 3<sup>o</sup> jour de la pêche collective dans un marigot. A partir du 4<sup>o</sup> jour 6 autres villages plus éloignés sont admis.

Ces droits d'utilisation peuvent être successifs dans le temps. La section dite Diaffa est pêchée de juillet à mars par les Bozo du Kotia puis dans l'autre semestre par les habitants de Tarbaye. L'utilisation traditionnelle par un individu se concrétise quelque fois par la propriété

d'engins de pêche qui constituent des aménagements importants plus ou moins permanents. Ainsi dans le Kotia les propriétaires des "Tron", pieux permanents plantés sur les rives et ceux de "Kombo" liane épaisse qu'on y attache, sont différents l'un de l'autre et aussi du Dji-Tuu du lieu.

Cette organisation extrêmement complexe et qui défie toute description si on ne se résigne à simplifier, est l'objet de difficultés actuelles très nombreuses.

Le grand intérêt que les habitants du Delta prennent à la pêche envenime les rapports entre collectivités et individus dans un domaine où le droit des uns des autres tient plus de l'usage qu'il a des titres indiscutables.

Signalons deux faits récents caractéristiques :

En 1958 on déplore 1 mort dans une bagarre entre Bozo de Dia et Rimabé de Toguel Amirou lors de la pêche au Tinéni. Une affaire grave divise les Peulh de Koubi entre partisans et ennemis du chef de village. Affaire d'élevage chez les Peulh ? Pas du tout, l'affaire a comme objet l'utilisation des eaux du Diaka sur le front du village.

On pourrait multiplier les exemples pour illustrer la variété des palabres et l'intérêt général que la pêche suscite dans tous les groupes ethniques. Groupons sous quelques rubriques principales les objets de litige :

- Limites de pêche :

Une section de fleuve ou de marigot est disputée entre deux collectivités, ainsi est née la querelle entre Saoma et N'Gomi.

Les points de repère sont mobiles. Ainsi les bancs de sable qui limitaient les pêcheries des villages de Noydaga et de Sénenkou sur le Niger, dans le Cercle de Ke M-CINA se déplacent.

Sur toute la rive Sud du Lac Débo le front des bourgoutières progresse d'où conflit entre les peulh et les propriétaires des eaux.

- Nature des droits :

La notion de propriété éminente introduit comme toujours des difficultés avec les utilisateurs traditionnels.

Ainsi les Peulh de Sare Señi ne s'entendant plus avec les Semono de N'Gomi veulent récuser les droits utiles que ceux ci possèdent. Le clan Bozo de Korienzé fournit les dji tuu du Lac, mais les Bambara des villages riverains prétendent avoir des droits sur les eaux "littorales" et lorsque les Bozo viennent y pêcher, le conflit éclate.

- entre plusieurs utilisateurs traditionnels :

Dans le Pondory, la pêche collective de la mare de Konnoyobo dépend de deux villages. Tié en fixe la date, Kandara transmet les invitations. Cette division du travail suppose une bonne entente. En 1953 3 morts prouvent que nous en sommes loin. Dans le Fakala Les Peulh traversent le marigot de Segueni. Ils doivent successivement obtenir l'accord du chef de village Marka (les rizières doivent être récoltées) puis celle du Chef Bozo. Il est en effet nécessaire que le marigot soit barré, faute de quoi, les poissons effrayés fuient. Dans ces conditions il est rare que la descente des troupes se fasse sans histoire.

Somono d'Ombolloré et Bozo d'Arka qui ont des droits égaux d'usage dans le Lac Débo ont des engins d'un usage difficilement compatible aux mêmes endroits. Les grands filets tournant des Somono, quelques centaines de mètres de longueur, doivent évoluer dans des eaux garnies des lignes dormantes posées par les Bozo. Une discipline chronologique s'impose, qui n'est pas toujours respectée.

La variété des querelles est infinie et les droits respectifs toujours difficiles à établir. L'organisation traditionnelle apparait dans certains de ses aspects anachronique, et un sérieux effort de simplification devrait être tenté.

2° - Questions relatives à la production :

a) Organisation saisonnière des pêches :

Le Calendrier de la production.

Les pêcheurs s'adaptent aux conditions hydrauliques saisonnières par un calendrier traditionnel des pêches qui suppose une grande variété de techniques et des déplacements saisonniers. Résumons l'année de pêche.

Après les chasses collectives de caractère rituel qui ont lieu aux PHE, le début de la décrue déclanche la pêche au "Tinéni" (*Alestes Leuciscus*). Les Bozo la pratiquent d'abord en plaines. Des diguettes de terre barrent les

les chenaux de décrue. Les tinéni dispersés tentent de franchir les brèches aménagés où les filets triangulaires (dit ganga) sont tendus. Les tinéni se regroupent dans les bras les plus importants et remontent le courant en plusieurs bancs, séparés les uns des autres par une lunaison.

Les Bozo connaissent la date exacte du passage des bancs aux endroits précis. Par exemple à Nouh, le 2° groupe dit "Rhyé Pana" (poisson du premier mois) se constitue le 7° jour de la lune qui peut être "Diamilou Larirou" fin décembre - janvier) si la décrue est précoce, soit "Aroudiaba" la lune qui suit, si la décrue est tardive. "Rhyé Pana" se forme au lieu dit Kamiatolo dans le Niger un peu en aval de Kouakourou par des tinéni venant de trois affluents, le marigot de Sanguira, le marigot Sié à l'Ouest de Kouakoutou" et Tinakié à l'Ouest du même village. Le 10° jour Rhyé Pana est à Kolenzé, le 12° à Koa, le 15° à Nouh. Ces déplacements sont accompagnés par des groupes de pêcheurs qui utilisent soit le ganga soit le filidio (épervier), soit la kobadié (petit filet à double poche pour faible profondeur). Ces déplacements peuvent s'effectuer sur 100 km ou davantage. Ainsi les bozo de Kemara descendent le Diaka jusqu'à Diarindé et le Niger jusqu'à Koa, à la rencontre des Tinéni puis descendent avec les bancs jusqu'à leur village. D'autres pêcheurs plus nombreux s'installent en certains endroits précis, aux confluent le plus souvent. Des Daka pour les tinéni sont ainsi constitués où les pêcheurs installent leurs barrages constitués des des grandes nasses à mailles fines dites "diéné"

Ainsi la pêche au tinéni qui dure le plus souvent d'octobre à février (à Togguéré Sangha, elle continue jusqu'à l'hivernage par la capture d'individus isolés) déplace les pêcheurs suivant deux pulsations :

- vers la périphérie du Delta pour une dispersion dans les hautes plaines de Souleï, de DJENNE, vers l'Ouest du Diagona, vers les Toggué ou les dunes de l'Ouro N'Dia.

- concentration progressive sur les grands bras; sur le Niger entre KE MACINA et MOPTI ou sur ses affluents et défluent importants, le Diaka en particulier.

Ces mouvements liés à la pêche du Tinéni se sont considérablement accrus. Il y a 50 ans le Tinéni était peu pêché par les Bozo au Nord du Niger. Les barrages de Dienné sur le Diaka datent des environs de 1920 - 1925 et c'est en 1946 que les Bozo de Dia sont venus pour la première fois installer le leur à Sagoi en face de Gourao, sur le Lac Débo.

64  
Les Bozo emmènent une main d'oeuvre féminine importante, car au fur et à mesure des prises on extrait l'huile des tinéni.

On ramène cette huile pour la cuisine ou on l'échange sur place, 1 volume d'huile pour 2 volumes de riz. Une tendance à la substitution de cette huile par le beurre de karité se remarque dans les villages bien situés, par exemple à DJENNE ou à Kamora. Les femmes dans ce dernier village ne participent plus au déplacement du tinéni, puisque les poissons sont échangés sans être traités.

Cette pêche terminée, les pêcheurs reviennent à leurs villages ou demeurent sur les bras des fleuves, si leurs villages sont situés dans des plaines élevées et déjà asséchées. De février à avril un grand nombre de pêches se pratiquent en eaux moyennes. Il n'est pas question de les énumérer toutes, chaque village ayant son calendrier technique original.

Les Somono utilisent leurs grands filets tournants comme le Séguburo et le Kodali ou filets maillants fixes, comme le tani ségon posé de nuit. Les uns et les autres supposent des eaux profondes. Les Bozo ont une variété beaucoup plus grande de techniques ce qui leur permet de s'adapter à des profondeurs très variables, grands filets, comme le Dya Van'seu utilisé dans le lit du Niger par les Bozo de Mouh, filets moyens comme la Tali ségou (filet maillant fixe tendu de nuit) d'usage très répandu et qui se contente de 2 mètres de profondeur. Le gagari (ligne fixe munie de plusieurs centaines d'hameçons) est déposée en barrage le jour sur le Diaka et un peu en aval du Débo. vers du bras. Les poissons fréquentent les herbes qui les colonisent rapidement. Les pêcheurs interviennent alors au Sonyo, filet triangulaire à cadre de bois tendu de la pirogue.

Dans les plaines qui jaunissent, les petits marigots de décrue sont barrés de multiples ouvrages : barrages d'herbes dit Bè dans le Kotia, derrière lequel le Bozo guette avec le harpon, barrages de terre surmontés de claie de branches dits "soun" et dont les brèches sont garnies de nasses diverses, "papolo" le plus souvent, ou de filets individuels ganga tendus par le pêcheur à pied ou en pirogue.

Cette pêche des moyennes eaux est fructueuse en gros poissons dont les espèces les plus répandues sont :

d'individus qui gagnent les pêcheries du Débo et du Ouallado.

Les pluies, puis les nouvelles eaux déclanchent un mouvement de retour vers l'amont, la pêche d'hivernage est moins active. Il est vrai que les pêcheurs sont distraits par leurs activités agricoles secondaires, en particulier les Somono qui sont des riziculteurs actifs. Mais il faut vivre et les pêcheurs s'ingénient.

Les barrages abandonnés à l'étiage sont munis de wa, petites nasses cylindriques, que l'on mouille dans les margots mis en eau par les fortes tornades ou les premières défluences. On pêche aussi dans les plaines où pénètre la crue pour tenter la capture des premières silures, c'est la pêche "Tali".

Les pêcheurs expérimentés reprennent les harpons et on voit dans les prairies inondées la pirogue immobile d'un pêcheur aux aguets. Il agite un bruiteur dit "Koson Koson" (ou Koyo) pour attirer le poisson qu'il harponnera dans les herbes, technique difficile qui exige une adresse et une patience du vieil artisan et qui est de moins en moins utilisée. Dans les fleuves ont repris les grands filets, à Nouh, le dyawa r... est utilisé dans les premières eaux (pêche saso) puis en août septembre (pêche walakéré)

Mais en octobre, lorsque les PHE coulent avec toute la violence de leur courant, la pêche dans le fleuve est abandonnée et les groupes de pêcheurs qui n'ont pas d'activité rurale connaissent une période de soudure difficile.

b) les grandes régions de pêche : la répartition de la production.

Peut-on en fonction des calendriers de pêche dont nous venons de donner un schéma très général distinguer dans le Delta des régions de pêche :

- les Bozo des plaines d'inondation au Sud du Niger, Souleï Saf, DJENNE se distinguent mal par le genre de vie des populations rurales qui les entourent; Bambara ou Marka. Ces Bozo cultivent plus qu'ailleurs; Bambara et Marka pêchent très attentivement.

La saison de pêche est limitée de Novembre à avril et on utilise essentiellement les nasses et les filets individuels très simples. Les pêcheurs font de petits déplacements jusqu'aux daka installés pour le tinéni ou les

pêches de marigot. Ils ignorent les migrations lointaines.

Par contre des pêcheurs riverains du Niger viennent de leurs plaines, pêcher le tinéni tout au début de la décrue. Sur le plan de l'économie régionale ce n'est pas une région de pêche importante. Les prises sont de petites tailles et n'intéressent pas le grand commerce. C'est du "poisson à sauce" destiné à être pilé et consommé localement. Au mieux ce poisson constitue l'objet d'échange avec les agriculteurs des régions voisines, Bobo et Bamabara.

Les rives du Niger de KE MACINA à N'Bouna constituent un région de grande pêche.

A cela plusieurs raisons :

- le lit mineur du fleuve est toujours suffisamment en eau pour permettre l'usage d'engins puissants (grands filets)
- la localisation des groupes les plus importants, les plus originaux, les plus homogènes et organisés des pêcheurs du Delta. La prédominance étant aux Bozo en amont de Kouakourou, puis aux Somono en aval.
- la proximité de MOPTI, centre de concentration commerciale, assure des débouchés faciles.
- c'est une région parcourue par des migrations très importantes - descente des pêcheurs de l'Amont de MARKALA - descente pour la pêche yaya puis vers le Dégé.

Ces migrations permettent de distinguer la région amont, de KE MACINA à KOA, qui est une région de départ incessifs. Très rares sont les étrangers qui s'y installent saisonnièrement.

- la région en aval de MOPTI qui une région d'accueil où voisinent vieux villages possédant des Dji Tuu, villages permanents mais récents, acceptés par les vieux villages et très fréquemment fondés par des originaires de Nouh, campement saisonniers, simples camps volants pour des haltes de quelques jours.

Cette région est une région de production de masse et de qualité (grosses espèces pour le commerce)

- Région de Diaka :

Le Diaka draine un ensemble régional de plaines habitées par des populations en majorité Peulh. Mais quelques groupes Bozo actifs, en particulier les Gens de Dia, la participation des Rimaïbé très nombreux ici, et la venue des pêcheurs riverains du Niger, assurent une grande activité saisonnière.

Elle est surtout marquée :

- en amont de de Diarindé par la pêche au tinéni dans laquelle les gens de Dia jouent un rôle décisif. Ils sont les utilisateurs traditionnels dans les daka de Mountou (sur le Mayel Moura) à Dia Kéra, Dia Bozo, Diarindé, Benga, Dioudé Modi. Toutes les plaines du Diaka, jusqu'aux couloirs d'inondation de la région de Togué, sont exploitées d'une façon dense pour la pêche au tinéni.
- en aval de Diarindé, la région participe à la vie saisonnière qui anime les rives du Lac Débo. De nombreux campements s'installent à partir d'avril. On y retrouve les Bozo du Diaka inférieur et ceux du Niger en amont de Diafarabé. Les Bozo du Kotia ou du Dialloubé y viennent. A Fara Yéni, Diouguéli, Ouro, Alafaka des daka importants s'installent.

- La région des Lacs Débo et Ouallado :

Nous avons vu que l'intérêt de cette région pour la pêche est fait de l'activité très saisonnière qu'y déploient indigènes et étrangers de mai à juillet. C'est une région d'accueil aux grands campements éphémères. Les pêcheurs locaux se soumettent à des mouvements de faible envergure et ne quittent pas le lac en aucune saison. Si ces Somono réussissent à pêcher tout au long de l'année, les Bozo ont une activité très réduite pendant 8 mois sur 12.

e) Matériel de pêche :

Le déroulement saisonnier des pêches nous a révélé l'extrême diversité des techniques et le nombre élevé d'engins utilisés. Deux questions se posent à ce sujet.

- L'évolution des techniques et ses rapports avec la production.

- L'acquisition de l'outillage de pêche représente-t-elle une difficulté ?

L'outillage des pêcheurs est relativement traditionnel

- les filets qui étaient fabriqués avec du dah (hibiscus cannabinus) le sont de plus en plus avec du fil d'importation dont les pêcheurs apprécient la finesse et la solidité. Il existe un engouement particulier pour le lin irlandais importé le plus souvent en fraude du Ghana. Les petits filets, Kobadié, les nasses sont fabriqués encore avec des produits de la cueillette ou de la culture locale, mais les grands filets et les moyens, éperviers, ganga, faits avec du fil acheté, absorbent un capital important.
- parmi les engins de pêche certains sont délaissés. C'est ainsi que les harpons étaient d'un usage beaucoup plus répandu chez les Bozo il y a 50 ans qu'aujourd'hui. C'est dû quelquefois à la disparition de certaines espèces, le harpon m'pâ était utilisé pour la chasse aux lamantins aujourd'hui introuvables. Il faut surtout penser que ces engins sont abandonnés au profit des techniques plus productrices.
- par contre, les 20 dernières années ont vu l'introduction de 2 engins efficaces :
  - L'épervier (filidio) dont 2 modèles existent (grandes mailles pour les carpes et petites mailles pour le tinéni et le fono) fut introduit dans le Delta par les pêcheurs de la région de SEGOU à partir des années 1940 - 1945 qui marquèrent le début de leur migration dans le Delta.

Son usage est encore vivement critiqué et interdit en maints endroits par les Dji Tuu. Ceux-ci prétendent qu'ils "gâtent les eaux". Il faut entendre par là que le bruit de sa chute effraie les poissons et rend les eaux superficielles moins poissonneuses. Il faut surtout voir dans cette hostilité une forme de conservatisme et le refus des vieux devant les techniques simples qui permettent à un individu de se soustraire du groupe. Petit à petit le filidio gagne pour les raisons suivantes :

- efficacité : il est utilisé pour tous les poissons.
- peu encombrant il se transporte sans difficulté en pirogue ou même à pied.

.../...

- la simplicité de son usage qui permet au pêcheur isolé de vivre.
- peu coûteux : 1.500 fr.

Le gagari est le second engin d'introduction récente. Il vient des régions d'aval et ce sont les Haoussa qui en furent les courtiers. Il est connu dans le Delta depuis 1949 sur le Lac Débo, depuis 1951 à Nouh et son adoption ne semble pas avoir provoqué de difficultés particulières. Utilisé surtout par les Bozo, il est efficace quelque soit la profondeur et son usage s'étale sur 7 ou 8 mois. Ainsi les modifications techniques permettent aux pêcheurs de pêcher plus efficacement et individuellement. Les techniques savantes et compliquées comme celles des Somono, l'art du harpon bozo, excluaient les non pêcheurs de l'exploitation des eaux. Un engin comme le gagari a fait beaucoup pour développer la pêche chez les cultivateurs en dehors des pêches collectives traditionnelles. Au total la production gagne à l'introduction de ces nouveaux engins.

Le matériel de pêche représente-t-il des investissements importants ? Prenons 2 exemples valables pour la saison de pêche 1957 - 58 chez des pêcheurs professionnels.

Une famille bozo de Gouaro comprend 3 pêcheurs. Elle possède l'outillage suivant :

- un tani ségou, valeur 15.000 fr - durée 1 an.
  - un gagari , valeur 10.000 fr - dont il faut changer les fils, soit 1.000 fr, tous les ans.
  - des kobadié de fabrication artisanale. 16.000f
- Ainsi les dépenses annuelles en espèces se chiffrent à

Une famille Somono de Ombolloré de 3 pêcheurs doit faire face aux dépenses suivantes :

- un tani ségou, valeur 15.000 fr, durée 1 an
- un ségu buro , valeur 65.000 fr, acheté à 8 familles soit une part de 8.000 fr, durée 1 an.
- un kodali , valeur 5.000 fr, durée 1 an.
- un ganga , valeur 1.500 fr, durée 1 an.

soit une dépense d'outillage de 29.000fr.

La première famille a pu, à la fin de la saison de pêche, rembourser l'acheteur de poisson qui avait avancé le capital. La famille Somono n'a pu rembourser que 23.000f

Les pirogues utilisées sont de coût très variable. Celles qui sont utilisées par les Bozo du lac Débo et Ke-

.../..

rienzié ou dans les pays de petits marigots et de plaine sont faites de planches de palmiers doum (*Hyphaene Thebaïca*) (1), calfeutrées par des bourrelets de paille très épais. Les pêcheurs les fabriquent eux-mêmes, les réparent et les ravautent sans cesse. La taille de ces pirogues dépasse rarement 4 à 5 mètres et le coût du bois nécessaire s'élève à 20.000 fr. Elles peuvent durer une dizaine d'années d'années si on les préserve de la pourriture et des termites.

Les embarcations couramment employées sur le Niger sont beaucoup plus vastes (de 0,5 tonnes à 40 tonnes) Elles sont constituées de planches de rôniers (*Borassus Ethiopium*) ou caïlcédrats (*Khaya Senegalensis*) et fabriquées par des spécialistes.

Les charpentiers Bozo évaluent les dimensions en pieds soit 30 cm environ. Une pirogue de 2 tonnes mesures 60 pieds de long et le fond en sa plus grande largeur, 3 pieds et demi.

Prix d'une pirogue de 2 tonnes (d'après des renseignements d'un charpentier de MOPTI)

- Matières premières :

Bois	40.000 fr
Pointes	3.000 fr
Beurre de karité	1.000 fr
Fruit de baobab	500 fr
Corde	1.000 fr
	<hr/>
	45.000 fr
	=====

- Main d'oeuvre 7.000 fr (il faudrait y ajouter la nourriture pour un demi mois approximativement)  
Soit :..... 52.000 fr

Leur utilisation peut durer 15 ans sous réserve d'un entretien continu, beurre de karité, remplacement des cordes, entretien revenant environ à 1.000 fr par mois.

Ainsi une telle pirogue suppose un investissement annuel de 4.000 à 5.000 fr.

Si nous comparons le coût des engins de pêche et des pirogues au budget cité ci-dessus de la famille Somono d'Ombolloré, la part d'investissement technique s'établit ainsi pour l'année de pêche 1957 - 1958.

(1) Le doum ne donne que 2 planches de 3 m au maximum. Il faut donc 10 doum pour une pirogue et les palmeraies de l'erg de NIA-FUNKE sont surexploitées d'une façon inquiétante.

Revenu brut de la famille (7 personnes dont 3 travailleurs)  
- 90.000 fr

Investissement pour la pêche  
- 34.000 fr

Revenu net de la famille  
- 56.000 fr

Engins de pêche et pirogue constituent une très lourde charge pour l'économie familiale des pêcheurs.

d) Evolution de la production :

On peut évaluer la production globale des eaux du Delta intérieur à 50.000 tonnes. Cette production augmente d'une façon générale pour diverses raisons :

- la croissance démographique des Bozo et Somono du Delta. Nous avons toutes raisons de penser et bien que les documents précis fassent défaut, que Bozo et Somono, mieux nourris que beaucoup, connaissent un taux d'accroissement supérieur au 10 o/oo, coefficient moyen que nous avons proposé.

- le nombre de pêcheurs saisonniers augmente, les pêcheurs de la région de SEGOU viennent depuis 15 ans dans le Delta, le Barrage de MARKALA ayant à peu près ruiné les pêcheries situées plus en amont.

Les pêcheurs de l'aval, Sorkno, Sorkawa, Haoussa ont tendance actuellement à monter jusqu'au Delta intérieur. Le fait est récent pour les Haoussa, le groupe de GOURAO fréquente ce village depuis 1957 et a cessé depuis 4 ans seulement son mouvement migratoire annuel à long cours entre la région de NIAFUNKE et la Nigéria.

Par ailleurs tous les groupes ethniques sans exceptions pêchent de plus en plus et utilisent éventuellement des techniques de pêcheurs professionnels (gagari)

- les techniques plus efficaces sont utilisées, filets plus solides, épervier, gagari.

- les mouvements saisonniers des pêcheurs du Delta leurs permettent des prises plus régulières tout au long de l'année.

.../...74

a) La concentration du poisson :

(1) Voir M. BLANC - J. DAGET - F. d'LAUBENTON Opuscule cité.

Des pêcheries aux villes qui organisent le transport lointain, le poisson chemine par plusieurs moyens.

- les pêcheurs utilisant l'admirable réseau fluvial de petite navigation, transportent eux-mêmes leur poissons aux petits marchés voisins. Certains vont jusqu'à MOPTI; ainsi font en saison sèche les Bozo de Kotia avec leurs ânes.

- les "Coxeurs" (1) travaillant pour des commerçants de MOPTI - Diafara - Dioro vont en saison sèche charger une ou plusieurs pirogues de 10 tonnes sur les lieux de grande pêche (région du débo). On voit même dans ces régions les acheteurs Ashinti qui préparent leur expédition sur le Ghâna.

Dans la plupart des cas, le poisson passe des mains du pêcheur aux mains de l'acheteur dans les marchés locaux. Bien qu'il nous soit impossible d'assurer une précision parfaite, voici l'importance relative des divers marchés locaux :

Sur les bords de Débo, Ombolloré concentre les silures capturées en hautes eaux dans le Farimaké et les pêches abondantes de saison chaude. Mais nous avons précisé qu'une part importante de ces dernières pêches est prise en charge directement dans les campements par les Coxeurs. Tonnage regroupé : 400 tonnes acheminés en totalité sur MOPTI par les 30 ou 40 Coxeurs qui travaillent pour cette place et qui fréquentent le marché d'Ombolloré.

- Korienzé est un marché peu important pour le poisson. De mars en juillet il réunit quelques dizaines de tonnes de poisson séché. Les 3 commerçants de Korienzé qui exportent sur le Ghâna, à l'aide de camions loués à MOPTI, doivent compléter leur chargement dans cette dernière ville.

- Kona joue un rôle du même ordre. 5 exportateurs y font le commerce du poisson, actif de mars en mai. La grande pêche yaya ne gonfle guère ce trafic, les captures étant vendues à MOPTI par les pêcheurs dont le plus grand nombre viennent de l'amont/

- Senpara est un médiocre marché, traitant surtout du poisson séché.

- Kouakourou : 30 à 40 Coxeurs travaillant pour le compte d'acheteurs de Mopti et de DJENNE, regroupent 400 tonnes environ en bonne année. Tout ce tonnage est acheminé sur MOPTI en pirogues (même par les Coxeurs djenninké)

-----  
(1) Acheteurs ne travaillant pas pour leur propre compte.

- DJENNE concentre environ 600 t. de poissons. Il s'agit surtout de petits poissons fumés sur les quels 300 t. seront exportées directement de DJENNE lorsque les routes seront découvertes. Les camionneurs de SAN, BAMAKO, de Côte d'Ivoire viennent effectuer ces chargements soit pour des acheteurs étrangers, soit pour une dizaine d'acheteurs djenniké. En hautes eaux, c'est par pirogues que le poisson est expédié sur Sofara, SAN, Baramandougou ou MOPTI, mais d'octobre à décembre, la pêche est pratiquement interrompue.

- Konio - Baramandougou - Sofara, jouent un rôle identique : ce sont des points de rupture de charge. Le poisson venant par pirogue de DJENNE en hautes eaux est chargé sur les camions de SAN ou de MOPTI. A cela on peut ajouter le rassemblement des pêches locales de médiocre importance. Il s'agit donc d'une simple manipulation pour ces trois marchés, manipulation qui porte sur quelques tonnes à Baramandougou (3 à 4 t. de février à mai) et à Konio, sur une centaine de tonnes à Sofara.

- le rôle de SAN est plus complexe.

Il est aux hautes eaux le relais de Djenné comme les petits marchés précédents.

Aux moyennes eaux, de février à mars, SAN rassemble les marchés des pays d'entre Bani -Niger comme par exemple Matomo.

SAN est de tous temps le lieu de ventes de détail importantes pour la consommation du Centre urbain.

- les marchés de la région du Diaka sont organisés autour de Diafarabé - Diondiori - Toguéré - Koumbé - Ténenkou. Ils ont une activité saisonnière intéressante surtout les tinéni du début de la saison de pêche.

- Diafarabé groupe la production du Diaka et celle des sections voisines du Niger. On peut évaluer ce regroupement à 500 tonnes annuelles qui échappent pour la plus grande part à MOPTI; les acheteurs que nous y avons rencontrés se rattachaient à la place commerciale de Dioro.

Il apparait ainsi que ce premier stade de regroupement fait converger la production vers les centres régionaux de MOPTI - SAN et, plus en amont de Dioro.

#### b) Rôle de MOPTI :

MOPTI est de très loin le plus important des points de concentration et la quasi totalité du poisson est destinée à l'exportation lointaine. 9.000 T. sont expédiées

annuellement (1) dont 5 à 6.000 durant le semestre avril août. Avec les premières pluies commence la morte saison des pêcheurs et les difficultés de transport accrues sur des routes en mauvais état.

Les expéditions sont faites vers le Sud. En gros les proportions sont les suivantes :

- 1/3 vers le Ghâna (surtout des qualités supérieures, poisson fumé)
- 1/3 vers la Côte d'Ivoire (surtout du poisson séché dont BOUAKE est le centre répartiteur)
- 1/3 partagé entre la Haute-Volta et le Soudan.

(VOIR TABLEAU DES EXPORTATIONS page suivante.)

L'importance pour toute l'Afrique Occidentale de la place commerciale de MOPTI se traduit par la présence de nombreux étrangers installés pour y faire le commerce du poisson; en particulier les Ashenti et Zemat, originaires du Ghâna, y forment une colonie active qui augmente en bonne saison. En 1956, sur 174 personnes ayant payé la patente, d'exportateurs de poisson, on peut distinguer :

- 88 habitants de MOPTI, 6 habitants d'autres villes du Soudan, 22 originaire de Côte d'Ivoire, 3 guinéens, 25 originaire de Nigéria et 29 de Ghâna.

(2)

Des exemples précis et fournis par ailleurs montre que la profession de commerçants de poisson est intéressante.

c) Les faiblesses de cette organisation commerciale :

Le commerce du poisson est une activité très spectaculaire. Il est à l'origine de ressources fiscales abondantes, de la création d'une bourgeoisie commerçante à MOPTI, de l'organisation de circuits commerciaux qui ramènent du Sud de nombreux produits que MOPTI redistribue : cola, fruits, produits industriels. Il explique l'impression d'activité qu'on ressent dans de nombreux marchés du Delta et en particulier à MOPTI. Activité uniquement africaine, elle n'a pas ce caractère artificiel accidentel, fragile qui affaiblit si souvent les formes d'économie moderne en Afrique. Cependant cette organisation commerciale pré-

(1) Les exportations de Dioro s'élèvent à 3 ou 4.000 T. celles de SAN sont négligeables.

(2) R.8.

sente un certain nombre de faiblesses que nous avons détaillées précédemment (2) et que nous rappelons brièvement.

- l'intervention d'innombrables intermédiaires : le produit intéresse successivement de la pêcherie à MOPTI, le pêcheur, le Coxeur, le transporteur fluvial éventuel, le magasinier à MOPTI, les ouvriers chargés de l'emballage (logeurs, cloueurs) l'exportateur, le transporteur. puis il y a éventuellement transfert de camion à camion à la frontière si le produit va en Ghâna et de nouveau une chaîne d'intermédiaires. Entre le lac Débo et MOPTI, la différence de prix est de 20 à 25% et le kg de poisson est vendu à BOUAKE par le commerçant en gros, un prix double du prix d'achat sur les lieux de pêche.

- pratique générale d'un crédit hasardeux :

La plupart des transactions se font à crédit, seul l'achat au pêcheur se fait au comptant; mais nous avons vu que cela constituait souvent un simple remboursement de sommes avancées. Les acheteurs empruntent à des Libanais les sommes qu'ils avancent aux Coxeurs. Le transporteur fait crédit à l'exportateur, celui-ci n'entrera dans l'argent de sa vente qu'après de longues attentes sur les marchés de vente (Bouaké ou Humashi) Bref l'argent rentre très difficilement à tous les stades du négoce et il n'est pas rare que les débiteurs fassent défauts.

- techniques défectueuses de conservation :

Le poisson est fumé et séché d'une façon grossière. Les Ashinti prennent la précaution de fumer une seconde fois le produit. Les emballages utilisés, natte et caisse à claire voie, emballent le poisson mais ne le protègent pas. Une partie des entrepôts sont, en dépit de la construction en dur de magasins en 1958, dans les hautes constructions en banco du vieux MOPTI.

Les parasites microbes insectes, rongeurs abondent et on évalue à 10 % en saison sèche et à 50 % en hivernage les pertes dues au moisissures et à l'émiettement. Des techniques scientifiques sont étudiés par le Service des Eaux et Forêts pour mettre au point un système plus efficace de préparation.

- Insuffisance des transports :

Le parc automobile de MOPTI est insuffisant pour assurer dans le semestre de pointe les exportations.

(1) R.8.

La rotation des véhicules est retardée par la nécessité de trouver un fret de retour. En dépôt du renfort constitué par les camions des pays importateurs, il y a là un frein au rythme optimum d'exportation.

Enfin nous voulons insister particulièrement sur la façon très médiocre dont le pêcheur profite lui-même de cette activité. Il faut dénoncer les pratiques usuraires dont il est victime. L'acquisition du matériel de pêche supposant un certain capital, les pêcheurs empruntent aux acheteurs de poissons qui se remboursent en nature quelques mois après. Le pêcheur est livré sans défense à l'acheteur de poisson aux deux stades, acquisition de son outillage (fil souvent importé du Ghana en contrebande) et vente du produit. Un cas précis le montre, un commerçant de MOPTI fournit le fil à de nombreux pêcheurs d'une collectivité du Lac Débo, fourniture à un prix supérieur de celui qui est pratiqué à MOPTI. Puis en saison de pêche on le rembourse en poissons (achetés 25 % moins cher qu'à MOPTI) et la pêche d'un jour par semaine lui revient comme intérêt du capital avancé. Autrement dit le pêcheur est certainement la catégorie la moins favorisée par la valorisation du produit issu de ses filets.

#### IV. - Conclusion :

Rappelons les points qui se dégagent de cette étude de la pêche et qui sollicitent l'attention des pouvoirs publics.

a) les droits sur l'eau anachroniques, extrêmement complexes et donnant lieu à des conflits innombrables, doivent être simplifiés dans leur contenu et rajustés aux nouvelles conditions humaines et économiques. A titre de suggestion, il semble souhaitable au rapporteur d'accepter quelques principes :

- la propriété éminente des eaux revient à l'Etat.
- les collectivités traditionnelles d'utilisateurs ont les droits utiles; elles perçoivent les "mâdyi"
- le chef de pêche (qui peut être le dji tuu ou à défaut le mamu tuu) est chargé de représenter la collectivité, d'assurer une discipline d'exploitation. Une part des mâdyi lui revient selon l'importance traditionnelle du personnage.

b) L'organisation de la pêche obéit à l'expérience profonde que les pêcheurs ont acquis du fleuve et on doit éviter d'intervenir. Cependant 2 aspects de la production exigent que les services publics prennent parti .

...//..

- Faut-il faciliter une augmentation numérique des pêcheurs ?
- Certaines techniques critiquées par les pêcheurs traditionnalistes méritent-elles cette sévérité ?

Puisque aucun risque d'épuisement du capital-poisson ne menace l'avenir de la pêche, l'augmentation du nombre de participants à cette activité n'est pas inquiétante. En outre les faiblesses de l'alimentation des habitants du Delta, que nous avons signalées, engagent à faciliter l'accès de la pêche à des groupes nouveaux (1)

Il ne serait pas déraisonnable de s'inspirer du principe de la diffusion de la pêche autant que des droits traditionnels dans toute querelle d'exploitation des eaux.

Une des formes de cette diffusion de la pêche en dehors des groupes et des règles d'usage traditionnelles est l'adoption d'engins individuels comme l'épervier et le gagari. Le procès qu'on fait à leur utilisateur ne le justifie pas sur le plan de l'intérêt général. Par contre il est vraisemblable que les critiques des vieux pêcheurs à l'égard de certaines nasses à mailles trop fines soient justifiées si leur usage "fait manger le blé en herbe"

c) une organisation coopérative nous semble extrêmement souhaitable pour vaincre à la fois les aspects routiniers qui, à côté d'une certaine ouverture d'esprit demeurant dans la mentalité du pêcheur et la puissance des acheteurs. L'intérêt de coopérative serait double :

- faciliter l'acquisition d'un matériel onéreux (les matières fournies par les S.M.D.R. ne satisfont pas les utilisateurs et par ailleurs c'est sur le plan villageois que ces organisations doivent aboutir - concentrer le poisson et négocier avec les acheteurs de MOPTI sur des bases plus solides pour le pêcheur.

Ces coopératives de vente et d'achat sont indispensables si on désire que le pêcheur participe à la valorisation commerciale du poisson et introduire toutes techniques nouvelles.

---

(1) Nous avons essayé d'évaluer le tonnage de poisson susceptible de fournir les quantités de lipides et de protéines suffisantes pour que les 300.000 rations des habitants du Delta et des pays limitrophes soient équilibrées. Cette évaluation aboutit à 92.000 tonnes, un peu plus du double de la consommation actuelle.

A notre avis le démarrage d'une organisation coopérative chez les pêcheurs devrait être tenté dans les collectivités homogènes et productrices, riveraines du Niger entre KE MACINA et MOPTI.

### CONCLUSION

Ainsi, qu'il s'agisse de la production agricole ou de la pêche, l'oeuvre technique et la réorganisation communautaire de la vie villageoise nous semblent inséparables.

L'une et l'autre sont indispensables au premier stade de l'aménagement régional dont l'objectif est l'affermissement et la diversification d'une économie d'auto-consommation.

III<sup>e</sup> PARTIE

L'AVENIR ECONOMIQUE DU DELTA

Notre propos dans la II<sup>e</sup> ème partie a été de nous limiter étroitement dans le temps et l'espace : cerner les aspects de l'organisation humaine du Delta qui dans l'immédiat sollicitent une attention particulière et des efforts d'aménagement. Mais d'autres éléments géographiques du Delta nous engagent dans une perspective plus vaste. Ainsi se présentent les liens commerciaux et le rôle des villes, les mouvements de population, main d'oeuvre saisonnière ou migrations définitives, la vie pastorale et les mouvements de transhumance. Les uns et les autres rendent évidents les liens unissant le Delta et les régions voisines, partant le rôle économique du Delta dans le cadre Soudanais. Nous pouvons distinguer aussi les relations bénéfiques qui s'ébauchent avec des pays plus lointains comme les régions côtières et auxquelles la complémentarité des ressources naturelles assurent l'avenir.

Récapitulons les données d'ensemble de ces mouvements en ne perdant pas de vue que leur importance varie chaque année selon la réussite de la riziculture.

a) La région rizicole est déficitaire.

<u>Depart</u> :	4.800	travailleurs
dont vers d'autres régions du delta :	1.800	"
vers l'extérieur .....	3.000	"

<u>Arrivée</u> :	12.000	travailleurs
d'autres régions du Delta .....	4.400	"
de l'extérieur .....	7.800	"

Un certain nombre d'éléments expliquent ce déséquilibre :

- les riziculteurs sont pressés d'effectuer leur récolte (le riz lorsqu'il est mûr s'égraine ou est dévoré par les oiseaux)
- les riziculteurs peuvent payer une main d'oeuvre d'appoint.
  - Ressources tirées de l'élevage, de la pêche pour les Peulh et Bozo.
  - excédents de riz en bonne année.
- la récolte du riz de date tardive n'est concurrencée par aucun autre travail agricole.

b) Le Delta dans son ensemble est déficitaire.

<u>Départ</u> vers l'extérieur :	3.000	Travailleurs
<u>Arrivée</u> de l'extérieur :	8.800	travailleurs
	7.800	pour le riz
	1.000	pour le mil

c) L'origine des arrivées de main d'oeuvre.

- de l'Ouest	2.000	Bambara
- du Nord	4.000	Bambara et Bella
- de l'Est	2.800	Dogon

Les immigrants saisonniers venant du Nord et de l'Est se répandent surtout sur la grande région qui s'étend du Fakala à Konna.

2) - Migrations rurales dans les régions voisines.

La recherche des liens géographiques établis entre le Delta et les régions voisines nous engage à définir brièvement les modes d'organisation de l'espace à la périphérie du Delta, à cerner les régions de déséquilibre apparent, à décrire les déplacements des populations à la recherche de terres. Nous examinerons successivement :

- a) La marge occidentale
- b) Les pays du Nord
- c) Les pays du Sud-Ouest
- d) Le pays Dogon à l'Est
- e) Le pays Bobo au Sud-Est

a) La marge occidentale :

Les pays de Moninpé et Dioura sont des pays de faible occupation humaine. La densité de l'ordre de 10 au km<sup>2</sup> dans le Moninpé décroît et le peuplement devient moléculaire dans le Dioura. Il est vraisemblable que pendant les derniers siècles le caractère d'aridité de ces régions s'est accentué. La morphologie de ce Delta mort organisée sous un climat plus humide, constitue encore la trame du paysage physique que remanie dans le détail la pulsation aride actuelle : reprise des phénomènes éoliens dans la région de Dioura, abaissement de la nappe phréatique, nombreux peuplements d'arbres morts entre Gatié Loumo et Léré.

La géographie humaine de ces régions est atteinte, elle aussi, par les progrès du Sahel. Les Etats qui s'étaient organisés dans ces régions, Sokolo, Méma, ont disparu sous de simples invasions accidentelles quand les populations furent dispersées et économiquement affaiblies par les modifications des conditions naturelles. A une époque plus récente, le déclin démographique continue. Ce sont 50 villages de Kouroumari (région de Sokolo) abandonnés depuis 1870. Plus au Sud-Ouest (région du Karéri) un village comme Tougou, prospère voici 100 ans est en décadence; les bras ne suffisant plus pour l'entretien des puits. Tout autour un désert s'étend sur 30 km.

Le pays de Moninpé, à moins de 20 km de la vallée du Niger maintient son économie fondée sur les cultures sèches. Petit mil hâtif (souma) ou tardif, gros mil, fonio, arachide font vivre 13.000 habitants. La culture

attelée y est bien répandue (750 charrues)

Ce pays bambara participe à la vie du Delta par les échanges de main d'oeuvre que nous avons signalés ci-dessus mais cela ne représente pas plus de 20 à 30.000 journées de travail. Aucune migration définitive vers le delta vif ne se remarque.

Plus au Nord le pays de Dioura connaît des conditions naturelles plus difficiles et un peuplement moins homogène Peulh, Rimaïbé, Bambara. La libération des Rimaïbé en 1906 déclencha un glissement vers la plage du Delta. Au total, un millier de cultivateurs quittèrent les villages Peulh et s'installèrent à Kanadji Sokara, Sarsanké, Pétal. Le désir d'acquiescer une indépendance concrète fut pour les Rimaïbé à l'origine de ce mouvement qui ne se prolonge pas actuellement. Les densités moléculaires du pays de Dioura ne peuvent exercer aucune pression vers le Delta. Ainsi la marge occidentale du Delta représente un voisinage stérile si on considère les échanges humains.

b) - Le pays du Nord :

L'erg de Niafunké qui étire ses longs cordons dunaires d'Est en Ouest apparaît sur la carte de densité comme un pays de peuplement étalé et homogène, forme de peuplement qui contraste avec la répartition en noyaux qui domine dans le Delta. La région la Plus peuplée est celle qui se situe entre les rives du Bara Issar et l'Issa Ber.

Nous avons vu que les populations rurales de cette région, Bambara, Koroboro participent saisonnièrement à la vie deltaïque et en particulier viennent récolter le riz. Il est vraisemblable que certains groupes Bambara fixés dans le Delta sont originaires de cette région, ainsi les gens de Bokoré sur les rives du Lac Korienzé. Mais à notre connaissance aucun glissement actuel n'a lieu. Par contre des populations d'origine plus lointaine (région de Goundam - Tombouctou, Gourma-Rharouss) se sont établies d'une façon permanente dans notre région depuis 50 ans

- les Flankriabé, éleveurs nomades, ont créé dans la région de Korarou 2 villages fixés où une partie de la population demeure (Sansan et Tounta) et ils viennent régulièrement chaque année en trois autres villages de culture situés à l'Ouest de Korarou.

- les Bella pénètrent de plus en plus dans la vie humaine du Delta. On peut reconnaître trois formes de migration Bella :

- un mouvement saisonnier d'envergure de novembre à mai. Chaque village du Delta, chaque campement de pêche possède alors son camp bella aux misérables huttes de branchages. Les hommes coupent le bois, font du banco, les femmes pilent le mil, tannent le cuir, battent le grain sur les rizières asséchées. Cette descente des Bella s'amplifie pour des raisons accidentelles (cycle hydraulique actuel des lacs dans la région de Goundam) et pour des raisons économiques propres à la région d'accueil : les besoins de bois augmentent avec les tonnages du poisson fumé; les Bozo dont le niveau de vie s'améliore font faire des travaux de remblaiement et de banco dans leurs villages menacés de façon continue par les crues.
- L'attraction particulière exercée par MOPTI :  
MOPTI accueille vraisemblablement 1.000 à 2.000 Bella en saison sèche, les travaux de manoeuvre ne manquant pas. Une colonne de 300 Bella y est recensée, 500 à 600 doivent y vivre de façon permanente ce qui permet de dire que les premiers Bella se sont fixés à MOPTI vers 1940. Le mouvement s'est accéléré depuis 1953. Sur 44 chefs de famille interrogés, 22 viennent des bords du Lac Nyangaye, il est vraisemblable que leur installation sur les rives de ce lac fut un 1er stade de leur migration.
- La fixation de noyaux de cultivateurs  
Beaucoup de villages agriculteurs du Delta possèdent une petite colonie Bella qui y est installée définitivement. Le fait est particulièrement net dans la région Sud-sahélienne. A N' Gorodian par exemple, 20 Bella vivent à côté des 950 habitants Bambara pour la plupart. Un seul village entièrement Bella créé depuis 20 ans nous est connu : c'est Diambana entre Douentza et le Lac Korarou (habitants encore recensés à TOMBOUCTOU)

Il y a donc indiscutablement une migration des rives sahéliennes du Niger vers le Delta intérieur dans la région de NOPTI? migration définitive ou de longue durée pour des effectifs peu importants, migration saisonnière très importante. Une question se pose alors à nous. Est-il préférable de fixer les populations sahéliennes à l'aide d'aménagements hydro-agricoles dans la Boucle ou convient-il d'encourager une migration vers les plaines sous exploitées du Delta intérieur.

c) - Les pays du Sud-Ouest :

La région de marge du Delta comprise entre le Bani et le Niger possède un peuplement à répartition homogène et de densité moyenne (10 à 15 habitants au km<sup>2</sup>). On peut cependant distinguer une région centrale de densité plus forte (15 à 25 dominant), c'est le pays de Sarro, et des surfaces de densité médiocre (Sud du Siéladougou - plaines inondées du Karadougou) (1)? Cette densité moyenne de 10 à 15 au km<sup>2</sup> correspond à l'utilisation des ressources naturelles par les techniques soudaniennes de culture sèche. Dans les pays les moins peuplés, la brousse fournit des ressources appréciables : exploitation des palmeraies de rôniers de Soulay et Saf, bois pour pirogue et combustible dans le Ouolondougou et Siéladougou, exploitation très actives des fruits de baobab (pain de singe) dont la farine est exportée vers SAN et les marchés bobo, kapok, miel des très nombreuses ruches que l'on voit pendre à beaucoup d'arbres, karité (2). Les terroirs ont bonne allure avec leur couvert de végétation utile acacia, albida, palmier, baobab. Les champs de petit mil sur les terres sableuses du Sud et de l'Ouest (4 variétés à Sébéla) ou de gros mil sur les terres plus argileuses du Sarro et du Saf, obtiennent de beaux rendements. Nous avons constaté à Sarro des rendements de 1.300 kg et de 1.700 kg dans le Sodiou fumé. Des cultures associées se retrouvent le plus souvent, gombo, maïs, haricots accompagnent fréquemment le gros mil. Une planimétrie effectuée à Sarro sur 4 familles (32 personnes) révèle une surface de 0,6 ha cultivée par personne, la quasi totalité étant en sorgho. A Saf pareille

---

(1) Les plaines inondées du Karadougou ne sont pas appréciées par les bambara ayant des traditions de culture sèche. La riziculture se heurte ici aux irrégularités de la submersion que nous avons évoquées dans la II partie (I.2.b)

(2) La région du Karadougou Sifira tire son nom du karité : "Si" en Bambara.

opération sur 3 familles (25 personnes) aboutit à une surface individuelle de 0,38 ha, mi-partie en petit mil, mi-partie en gros mil.

La richesse en mil donne lieu à une activité commerciale dans les marchés dont le plus vieux, Tongué, est concurrencé actuellement par les marchés de Sarro, Berta, Matomo, Koué, Folomana, Sy. Des exportations de mil vers Diafarabé et le Macina se font en saison sèche par des caravanes maures de boeufs porteurs. La plus grande partie des ventes et des échanges se font par SAN et SEGOU.

A côté de cette base traditionnelle, des cultures secondaires jouent un rôle appréciable.

- le coton diffusé par la C.F.D.T. de SAN a remplacé le mil dans maints sodiou autour des villages. Quelques évaluation de surfaces donnent une idée de son importance :

427 ha à Tougué	1.400 habitants
17 ha à Karadiola	174 habitants
159 ha à Sy	1.400 habitants
56 ha à Siéla	828 habitants (1)

- le riz est cultivé dans quelques défluent du Niger ou du Bani, mais le fonctionnement de ces défluent est inégalement assuré. Par exemple dans le lit des petits défluent du bani qui traversent le Ouolondougou, des riz dressés sont faits en fortes crues. La région prolonge le Nyansanary et représente dégradées les conditions hydro-agricoles des pays de levées alluviales anciennes.
- Le Sarro est traversé par un défluent du Niger appelé localement le Sina Wouolo et qu'on retrouve sur certaines cartes sous le nom de Koroyogo. Les années de fortes crues, le lit mineur reste immergé jusqu'à l'année suivante mais en années de décrues accentuées les argiles craquelées du lit mineur se découvrent, et du riz de mare (riz caca) est fait sur quelques dizaines d'ha par les villages de Diado, Koungodia, Damadié Saro, Misseina, Sakounou, Kalala, Niga, Kéré. De 1950 à 1958, rien n'a pu être fait, l'eau ne se retirant pas.

---

(1) Renseignements obtenus à la C.F.D.T. de SAN.

- nouvelles engage les cultivateurs à se fixer auprès de leurs champs, soit conquête sur la brousse, soit intensification des cultures et transformation des Kongodian Foro en champs permanents (sodiou)
- les faits religieux. Dans les nombreux villages Bambara qui demeurent fétichistes les familles se convertissant à l'Islam préfèrent s'éloigner.
  - la pression peulh. Beaucoup de Wéré Peulh sont récents. Il faut voir là la sédentarisation de familles d'éleveurs qui nomadisaient des confins du Delta à la région de SEGOU, sédentarisation qui s'accompagne d'une transformation partielle d'éleveurs en cultivateurs. Les Peulh trouvant plus facilement des Terres libres en s'éloignant des villages anciens.

Ainsi les populations des pays compris entre le Bani et le Niger sont en mouvement, mais à l'intérieur de leur région et sans qu'il soit possible de distinguer une direction particulière d'émigration encore moins de parler d'une attirance vers le Delta. Il y a homogénéisation de l'occupation humaine, occupation des lacunes de faible densité. Aux confins du Cercle de SEGOU et du Karadougou Sifira il semble que quelques gros villages Bambara poussent leur wéré de préférence vers les plaines qui entourent le Niger. Cette occupation plus étalée de la région correspond donc à une organisation nouvelle des liens entre l'homme et le pays sans qu'il soit possible d'y voir une crise particulière compromettant l'équilibre rural.

d) Les pays de l'Est : Le pays Dogon -

Au delà de la terrasse orientale les rochers de grès que contourne la route et les plateaux étagés qu'elle escalade, annoncent une région naturelle bien originale, le plateau de Bandiagara ou pays Dogon.

L'intérêt des Dogons pour les sciences humaines, ethnologie et sociologie n'est plus à souligner après les nombreux travaux du Professeur GRIAULE et de son équipe. Sur le plan géographique et en particulier, selon notre propos immédiat sur les migrations, il y a beaucoup à apprendre, à expliquer et la description régionale reste à faire. Nous présentons ici de simples éléments d'information.

Les Dogons qui sont au nombre de 300.000 environ vivent dans un pays difficile où les bonnes terres sont rares, où le ravitaillement en eau pose des problèmes angoissants quelque fois. Ne voit-on pas dans le Barassara les femmes de Nonono aller chercher de l'eau à 4 km de leur village. Partout

mais plus particulièrement dans la partie méridionale du pays (Arou - Timiniri - Barassara) les points d'eau sont rares. La fréquence des goîtres, ophtalmie, trachome s'explique en partie par ces conditions de médiocre hygiène auxquelles la pénurie d'eau condamne les Dogons.

La médiocrité des conditions naturelles dans ces pays de latérite et de grès pèse sur la vie humaine d'autant plus que les conditions historiques d'insécurité confinent les Dogons dans les parties les plus difficiles de leur pays. Accrochés à mi-pente des falaises qui dominent le Séno vers l'Est, perchés sur les pitons escarpés du plateau, cachés au milieu des chaos de rochers, les villages Dogon ont des sites pittoresques mais qui alourdissent singulièrement l'activité des hommes. Les régions les plus accidentées ont été des régions d'accueil, aussi, c'est sur le bord de la falaise orientale que se retrouvent les densités les plus fortes, supérieures à 50 dans la partie centrale, approximativement de 20 sur l'escarpement méridional et septentrional. Sur ce plateau la densité est de 10 dans le coin Nord-Est, de 6 dans la partie centrale.

Les Dogons ont réussi par des techniques de culture intensives souvent décrites, de tenir. Ils ont été et sont de plus en plus de grands migrants. A chaque période de paix, le dynamisme dogon lance des vagues de peuplement. Au XIX<sup>e</sup>, au temps de Cheickou Amadou, une première migration eut lieu dans le Séno en direction du Sud. Le groupe du Mondoro, actuellement fixé au sud de Hombori se déplaça pratiquement pendant tout le XIX<sup>e</sup>. L'époque coloniale a réuni depuis 50 ans un certain nombre de conditions qui ont stimulé les migrations : sécurité, la grande famine des années 1914 dite "Kittangal" et qui a été une hécatombe dans le pays Dogon, les corvées et impôts dont le poids a engagé les Dogon à s'éloigner des lieux de recensement où ils étaient connus. Les faits actuels semblent accroître la pression démographique :

- une évolution morphologique se traduisant par un ravinement et la transformation en "bad lands" de certaines terres sableuses du plateau, phénomène récent que la pulsation sèche du climat actuel, les déboisements par les bûcherons et les pasteurs; la mise en culture avec rotation accélérée doivent expliquer concurremment.
- une croissance démographique importante. Nous ne disposons sur le plateau d'aucune enquête statistique mais les renseignements tirés d'un centre d'Etat Civil choisi et dont les résultats furent critiqués sur place,

permettent d'avancer comme hypothèses les taux suivants :

Centre d'Etat Civil de Sangha

- Natalité brute (47 o/oo) (53 o/oo dans le Delta)
- Mortalité générale (28 o/oo) (41 o/oo dans le Delta)

Cette croissance de l'ordre de 20 o/oo est comparable à celle qui a été définie par des missions statistiques en Haute-Guinée, 17 o/oo, et dans la vallée du Sénégal, 24 o/oo. Le dynamisme individuel du courageux travailleur qu'est le Dogon lui permet d'échapper à ce cadre oppressif et de partir en migration. Migrations agricoles que nous avons étudiées, migrations de morte-saison aussi vers les centres urbains où ils sont appréciés, en premier lieu ceux du Delta : Sofara, DJENNE, SAN et surtout MOPTI (200 dogon fixés à MOPTI et recensés). Mais ils vont plus loin - BAMAKO - BOBO - ABIDJAN ACCRA les attirent. Les migrations de morte-saison intéressent à peu près tous les jeunes hommes de 15 à 25 ans soit le 1/15<sup>e</sup> de la population, une vingtaine de milliers d'individus.

Beaucoup plus importantes sont pour notre propos les migrations définitives.

Signalons les principales directions.

- A l'intérieur du plateau les déplacements de l'arrière pays vers les terres neuves du Nord-Ouest.
- Le mouvement vers le Sud. Les Dogon des plateaux et de la falaise méridionale émigrent vers la région de Kouna et Lanfiéra à la rencontre d'un mouvement bobo qui s'intéresse aux mêmes régions désertes.
- Le mouvement vers le Séno. est de beaucoup le plus important. 50.000 Dogon sont descendus de la falaise depuis un demi-siècle. Les parties centrales et méridionales de la falaise sont les régions de départ. On peut parler d'un "front pionnier" dogon qui se déplace en direction de la Vallée du Sourou. Il pénètre en pays Marka où des migrants venus du Sud, Mossi et Samogo, se fixent également.

Les principales difficultés sont les suivantes :

- Conflits fonciers avec les Peulh qui gardent le souvenir de leur suprématie politique du siècle dernier et qui, sédentarisés dans la Séno, cultivent de plus en plus.
- difficulté du ravitaillement en eau, les puits sont de plus en plus profonds au fur et à mesure qu'on s'éloigne vers l'Est.

Dans certaines régions du Séno une saturation démographique apparaît. La densité est supérieure à 15 au km<sup>2</sup> sur une bande de 30 km au pied de la falaise : les nouveaux immigrants doivent s'installer sur des terres plus éloignées.

- Le mouvement vers le Delta : La marge orientale du Delta accueille sur un front de 50 km, de Sitakoro à Mansaba, une descente des Dogon. Ce mouvement a intéressé 2.500 à 3.000 individus. Les régions de départ sont les régions méridionales du Plateau, le Sud du Pignari Makou, le Barassara et le Timiniri. A cette latitude le plateau forme un isthme perméable aux influences et a l'attraction des plaines qui le bordent. à l'Est comme à l'Ouest. Une bonne route le traverse de Somadougou à Bankass. Les marchés de EOPTI, Sofara, Kouna, Somadougou attirent les Dogon du Plateau.

Ainsi le pays dogon se défend mal à cette hauteur des attractions extérieures. Les émigrants ne sont pas venus d'un seul jet s'installer là où ils se trouvent actuellement. Beaucoup venus de la falaise orientale, région de Wo et de Gani, ont cherché sur le plateau des terres à mil. Ils y sont venus faire la saison de culture puis ont tenté de s'y fixer dans les hameaux de culture. Les conditions défavorables qui règnent sur le plateau, la fréquentation régulière des marchés du Bani, les ont fait glisser progressivement vers la plaine de l'Ouest. Cette migration par étapes ne rompt pas les liens avec le pays d'origine distant de 30 km. On retourne au village chercher des femmes, à toutes les occasions familiales, à la fête annuelle du Boulé.

On peut distinguer 3 vagues (1) :

- Au début du siècle, les Dogon réoccupent des sites

---

(1) Voir R.3 -

abandonnés au XIX<sup>e</sup>. Ils fondent des villages au pied escarpements, Fangadougou, Kièra, Tiokani, Pérou, Kou bala, villages stables et importants.

- aux environ de 1920, l'attrance de SOFARA, gros marché à cette époque joue à plein; Kittangal a bouleversé le pays; les Dogon pénètrent dans les plaines et se fixent auprès des villages de culture sèche existant, bambara, peulh ou bobo.
- pendant la dernière guerre, le poids des contrôles et exigences administratives, depuis 1950 le déclin des chefferies, lancent une nouvelle vague qui atteint la plage du Delta et se fixe par exemple à Somadougou en 1948, à Guitovel en 1950, à Abdoukarimou en 1955. Beaucoup de petits hameaux de culture, instables et de situation foncière imprécise, tentent de défri-cher entre les villages.

Quels sont les problèmes humains que soulève cette migration ?

- Sur le plan agricole, la plupart des immigrants s'intéressent aux cultures sèches, petit et gros mil et le fonio, culture traditionnelle chez les Dogon. Les champs qu'ils cultivent sont empruntés gratuitement aux propriétaires Peulh ou Bobo. Quelquefois les Bobo gardent l'usage des arbres utiles (nééré en particulier) qui se trouvent dans les champs prêtés. Cette situation n'est pas sans inconvénients; les conflits entre Dogon et Bobo en particulier sont fréquents et cette ambiguïté qui tient aux conditions foncières aboutit à une certaine instabilité des hameaux de culture les plus récents. Si on désire une fixation réelle, le problème juridique de la tenure (foro signin) doit être réglé. A notre avis le cadre des communautés villageoises douées d'attributs fonciers aiderait considérablement à l'absorption, à la digestion des immigrants. Par ailleurs on devrait exiger qu'ils soient recensés au lieu de leur fixation provisoire alors que ces immigrants préfèrent dépendre de Bandiagara, éloignement qui leur accorde une certaine indépendance.
- Ces immigrants peuvent-ils devenir des riziculteurs ? Cette activité est étrangère à leurs traditions et ils ne l'abordent qu'avec hésitation. Cependant la riziculture est pratiquée par les immigrants Dogon à Goundaka depuis plusieurs années, à Bounguel depuis 1957, à Guitovel. Ainsi il n'y a pas incompatibilité mais des progrès modeste de la riziculture.

A notre avis cet intérêt devrait être encouragé. Il permet d'alléger les conflits fonciers avec les cultivateurs de mildans cette région du Fakala déjà saturée sur le plan démographique. La riziculture offre la seule possibilité d'accueil pour des effectifs importants dans la région.

e) Les pays du Sud-Est - Le pays Bobo - (1)

Nous nous intéressons aux Bobo-Oulé qui, au nombre de 30.000 environ, habitent la marge sèche sur la rive droite du Bani, de la région de SAN à la région de Sofara. La densité humaine est comprise entre 15 et 50 dans la bande marginale de 25 km. Les cantons de Ténéni et de Tominian ont des densités respectives de 19 et de 17, plus au Sud sur la rive droite du Banifing les cantons de Tara, Demi, comptent respectivement 13 et 15 habitants au km<sup>2</sup>. Au Sud-Est, le peuplement bobo-oulé continue à entretenir une densité supérieure à 10, canton de Bénéma 12, Mandiakuy 12,5, Koula 15. La dégradation du peuplement est plus sensible à l'Est dans le pays de Kouna et de Lanfiéra. Il y a une région qui prolonge le plateau de Bandiagara mais que de larges vallées alluviales Nord-Sud rendent plus ouvert, plus fertile aussi. Le peuplement est moins dense (densité de 8 pour le canton de Kouna) et les villages sont plus petits. Ainsi l'originalité du pays Bobo qui nous intéresse, celui qui occupe la marge du delta, apparaît dans une occupation humaine plus dense. Mais cette région plus peuplée que l'arrière pays bobo qui nous intéresse, est aussi la pointe extrême d'un groupe humain s'étendant plus largement vers le Sud en Haute-Volta. Ce caractère de "front" d'un peuplement soudanien au contact des peuples des civilisations de la Vallée du Niger participant à la vie de relations établies au tour du Delta subissant grandissante de ses villes, donne certainement à cette population bobo certains traits distinctifs. Ces deux traits population plus dense, situation avancée vers le Delta, se retrouvent comme première explication des crises que subit ce pays, crise agricole et crise sociale, l'une et l'autre amplifiant mutuellement leurs effets.

La densité de l'ordre de 20 au km<sup>2</sup> n'est excessive pour le pays et pour les techniques actuelles. Entre la route de San à MOPTI et la vallée inondée, les terroirs des villages sont cultivés sur les deux tiers de leurs surfaces. Ainsi

---

(1) Voir R. IV

Kopa, village de 122 habitants situé sur la plage d'inondation possède un terroir de 150 ha de terre sèche sur lesquels 100 ha sont cultivés. L'explication doit tenir compte des faits suivants :

- Un incontestable accroissement démographique.

A défaut d'enquêtes statistiques la comparaison des recensement permet d'avancer quelques hypothèses sur l'importance relative du fait, suivant les régions

TABLEAU COMPARATIF  
DE RECENSEMENT.

	Recensement de 1905 augmente de 50 %	Dernier recensement augmente de 10%
TENENI	11.700	17.300
TOMINIAN	2.500	3.500
MANDIAKUY	4.100	14.000
BENENA	3.150	7.100
FANGASSO	3.450	7.400
MONISSO	1.650	4.800
KOUNA	3.600	6.700

La région centrale Mandiakuy, Bénéna, Monisso, Fangasso a depuis le début du siècle plus que doublé sa population. L'accroissement est beaucoup moins net dans la partie orientale, région de Kouna et une certaine stagnation caractérise les pays les plus peuplés de l'Ouest, Ténéni, Tominian.

- Une extension des surfaces cultivées par individu.

Le Bobo est un travailleur courageux et robuste. Actuellement ses besoins augmentant il accroît son

effort. Les progrès considérables de l'alcoolisme dans le pays contribuent fortement à cette extension des surfaces en mil. Le Bobo est un buveur traditionnel de dolo (bière de mil) mais ce qui est nouveau c'est l'importance de la consommation et sa généralisation. Il y a 20 ans, une femme ivre était un fait exceptionnel, commenté et vivement critiqué. Actuellement c'est un fait courant ainsi que chez les jeunes enfants. Ne nous arrêtons pas sur les conséquences physiologiques et sociales, en particulier pour les bébés auxquels on donne du dolo pour qu'ils acquèrent de la force et précisons la portée économique du fait. On pense que 4.000 tonnes de mil sont ainsi consommées sous forme de dolo dans le Cercle de SAN. Cela revient à dire que 6.000 ha au minimum y sont consacrés.

Sur quelle surface cultivée individuelle porte cet effort ?

A Bouassoni (Ouest de Tominian) 139 habitants cultivent 90 ha de mil, 31 ha d'arachide, 30 de fonio, 4 de coton, soit 150 ha de cultures vivrières. Les surfaces cultivées par le village de Tara (Sud-Est de SAN) donnent des résultats comparables. Ce village de 117 habitants cultive 91 ha de petit et gros mil, 5 ha d'arachide et de coton, Ainsi à Bouassoni comme à Tara les surfaces cultivées pour la production vivrière de base se tiennent entre 0,9 ha et 1 ha par individu. Cette surface individuelle, avec la rotation accélérée et excessive qui est pratiquée (1), 2 ha de surface cultivable. La moitié du pays étant incultivable, le km<sup>2</sup> admet une densité brute de 25. Mais ce qui est certain c'est qu'il ne les nourrira pas longtemps car la rotation de culture utilisée ne peut conserver l'équilibre de terres naturellement pauvres, d'autant plus que les techniques sont extensives. Le fumier n'est utilisé que dans le Fio, (les champs autour du village, le Sodiou bambara) et combien maladroitement ! Il est déposé en tas que le soleil et le vent stériliseront pendant de long mois. Rien de semblable ici aux astucieuses pratiques observées dans le Femaye.

---

(1) Exemple de rotation le plus fréquent dans les champs de brousse, arachide 1 an, gros et petit mil 3 ans, fonio 1 an, jachère 5 ans.

Croissance démographique donnant dès aujourd'hui une densité de 20 au km<sup>2</sup>, surfaces cultivées en progrès, techniques extensives, telles sont les 3 principales données de la crise agricole du pays.

Les conséquences immédiates sont les suivantes :

- éloignement progressif des champs, 5 à 6 km.
- stérilisation de certaines régions de sables infertiles et la térification remarquable dans de vieux champs.
- aggravation des problèmes fonciers. Les prêts de terre traditionnels sont remplacés par de véritables locations. Dans le Fio quelques hectares peuvent être loués 15.000 fr, soit en espèces ou en nature, loyer qui représente 35 à 40 % de la valeur moyenne de la récolte.

Le sort des cultivateurs défavorisés, jeunes gens, étrangers, castes inférieures s'aggrave. Les tensions à l'intérieur du groupe augmentent, nous rejoignons la crise subie par les structures sociales.

Le pays bobo, morcelé en petites unités linguistiques organisé politiquement sur le village, où l'insécurité et l'autarcie limitaient tout échange, s'ouvre aux civilisations qui l'entourent. Cette ouverture déclenche une crise qui n'a pas d'originalité particulière dans le pays bobo.

Elle est probablement plus grave dans cette pointe avancée où s'exerce le rayonnement de MOPTI et de SAN, où une certaine vie commerciale existe le long de la route fédérale, où le contact avec l'Islam fait perdre aux coutumes une part de leur puissance. Le résultat est une plus grande mobilité des individus, jeunes gens, ménages, mobilité qui facilite les migrations.

Les migrations saisonnières sont presque uniquement des mouvements de morte saison des jeunes gens vers les villes ; MOPTI, SAN ou BOBO (1). S'ils s'y fixent, par un phénomène bien connu d'assimilation aux groupes que l'on tient comme supérieurs, ils se diront marka. AUSSI la population de SAN comprend elle beaucoup plus de Bobo que les 500 habitants que le recensement désigne comme tels.

Les migrations rurales s'exercent à travers tout le pays qui nous intéresse. On peut distinguer les directions suivantes :

(1) Les migrations saisonnières pour les travaux agricoles sont de faible ampleur. Il y a quelques départs pour la récolte du riz dans la vallée du Bani, mais c'est peu de chose.

- les migrations réduites de certains villages de la région de Téné aux terroirs épuisés, vers le Bobo Fakala, quelques centaines de personnes.
- des migrations intéressant plusieurs milliers d'individus qui s'installent dans le pays peu peuplé que nous avons signalé ci-dessus, à la limite du pays dogon. Pays accidenté, il servait de réserve forestière aux bûcherons. Les vallées organisées autour de la rivière Diama sont fertiles et elles semblent avoir été abandonnées pour des raisons sanitaires, l'oncocercose y régnant. Vers 1925-1930, leur réoccupation recommença à partir des régions périphériques.
  - des Bobo qui en avaient été chassés par l'oncocercose reviennent de la région de Mandakuy où ils avaient trouvé accueil.
  - des immigrants originaires de la partie occidentale du Bobo Kakala s'installent autour de Fatoumadaga où ils entrent en contact avec les Dogons venus du balassara.
  - les Bobo de la région de Kouna au Sud-Est souffrent de conditions difficiles, tout à fait comparables à celles qui règnent dans la partie Sud du pays Dogon toute proche : villages perchés, terroirs de rochers, difficulté du ravitaillement en eau, mauvaise qualité de celle-ci, abondance des maux d'yeux dus à la réverbération intense sur les grès. En 1940 commence l'immigration au départ de Kouna en direction de la vallée de Lanfiéra et de Diamakan. Au total, ces divers mouvements vers les vallées de l'est semblent avoir intéressé environ 5.000 Bobo.
- Une autre migration importante intéresse le pays bobo au Sud de SAN. Les régions de Mandiakuy et de Tara colonisent les bords de la vallée inondable du Banifing depuis une vingtaine d'années. Au total 3.000 bobo semblent être fixés depuis 20 ans sur la rive droite de la vallée. Les Miniankacolonisent la rive occidentale et ont cependant fondé, sur la rive Bobo, Soumala.
- Les migrations actuelles sont sans avenir. Les Bobo étendent à ces terres nouvelles leurs techniques traditionnelles. Les régions surpeuplées y trouvent un certain soulagement mais les régions d'accueil ne tarderont pas à être saturées.

Les acquisitions qualitatives de l'agriculture bobo représentent-elles des modifications plus fondamentales et prometteuses ? Il y a toujours eu auprès des cultures vivrières de base qui assurent la nourriture et le dolo, des cultures ou des cueilletes commerciales. Coton, arachide, Kapok, karité ont toujours permis aux Bobo de payer l'impôt et de faire face à leurs dépenses extraordinaires, mariage, vêtements.

- les cultures de Coton-arachide semblent occuper une surface constante, tout progrès de l'un se fait au détriment de l'autre suivant les variations des prix de traite. Ainsi l'arachide a connu vers 1950 un franc succès, 5.000 tonnes d'arachide en coques commercialisées, puis a décliné 1.400 tonnes en 1954, 3.520 tonnes en 1957. Les prix pratiqués sont décourageants. Le coton a fait ces dernières années de gros progrès dans le cantons bobo du Sud grâce à la C.F.D.T. : 1952 : début de la C.F.D.T. - 59 Tonnes - 1957 : 1.300 tonnes.

- Kapok et karité sont en déclin

Le karité a une production irrégulière qui dépend de la pluviométrie, 1 bonne année sur 3. Le long et pénible travail de transformation en beurre n'intéresse plus les femmes, et les techniques traditionnelles utilisées font perdre 50 % de matière grasse au produit. Une station de traitement industriel du Karité pourrait être installée. La méfiance du Bobo nuit à son ravitaillement, les hommes apprécient que leurs femmes soient occupées au concassage des amandes : pendant ce temps elle ne sont pas tentées par la Diable. Sur une production de l'ordre de 2.000 tonnes (amandes) Les tonnages suivants de beurre ont été commercialisés à SAN par le grand commerce : 161 t. en 1951 - 100 t. en 1957.

- Le kapok a connu une ère brillante. Bien coté le kapok de SAN est égréné sur place et donne 50 % de fibre : 6 usines fonctionnaient à SAN en 1954 et ont égréné 1.100 t. de fibre, puis une crise survint et une seule usine fonctionne actuellement. D'ailleurs les régions de grande production ne coïncident pas avec le pays bobo de la rive droite du Bani qui nous intéresse particulièrement.

Tous ces produits sont intéressants par l'apport d'argent qu'ils représentent mais soulignons encore combien l'organisation commerciale est déficitaire et les cultivateurs frustrés d'une partie du produit de leurs efforts. C'est le

A l'issue de cette description rapide des problèmes humains qui intéressent les régions marginales de la Vallée du Bani dans le pays Bobo nous soulignons les points qui nous paraissent essentiels.

- L'équilibre traditionnel entre la terre et les hommes est compromis par la crue démographique, l'extension des surfaces cultivées par individu.
- Cette crise agricole et le régime social traditionnel ressenti comme oppressif dans un pays de "Front" ouvert par sa situation aux influences extérieures déclenchent des migrations vers les régions moins peuplées, cette extension de l'activité agricole s'exerce dans le cadre technique traditionnel.
- Cette extension ne tardera pas à saturer également l'ensemble du pays. Seules des acquisitions qualitatives de l'économie rurale peuvent résoudre le problème. A notre avis l'hydraulique agricole a le rôle décisif à jouer.
- les aménagements hydrauliques devraient intéresser à la fois les pays marginaux et la plaine inondée.
  - dans les pays de terre sèche : utilisation des sites qui permettraient à une petite hydraulique d'étendre les cultures arrosées ou irriguées dans les vallées, depuis celles de la région d'accueil de Lanfiéra jusqu'à celles du Banifing. L'exploitation piscicole devrait être aussi incluse dans ces aménagements.
  - dans la vallée du Bani la maîtrise de l'inondation devrait être assurée en priorité aux régions de forte densité, le pays de Ténéni qui assure dans l'état actuel du peuplement un emploi satisfaisant. On pourrait aussi, en seconde urgence, étudier les aménagements qui permettraient à la vallée inondée dans certaines de ses plaines inexploitées d'attirer une partie du peuplement excédentaires des régions marginales. Par exemple la région de Poromou de forte densité peut trouver dans un aménagement de la plaine de Saron Tombo un exutoire intéressant.

Là comme partout la création d'un cadre coopératif responsable est la condition d'une réalisation économique, d'un entretien et d'un fonctionnement satisfaisant.

3°. - Conclusion de l'étude des mouvements de population :

Une économie soudanaise planifiée devrait permettre à une solidarité virtuelle de s'affirmer, solidarité que l'étude géographique fait apparaître clairement entre le Delta, pays sous-développé dans l'ensemble et sous-exploité, et certaines de ses régions marginales où les problèmes classiques de l'équilibre d'une agriculture sèche se posent. Le glissement des excédents humains vers le Delta apparaît comme un soulagement à la pression démographique de certaines régions et comme la condition d'une meilleure exploitation du delta pour la riziculture et la pêche. Pour que la riziculture dépasse les 45 à 50.000 ha qu'elle occupe actuellement et que l'opération demeure économiquement rentable, il ne faut pas trop attendre des améliorations techniques. Le labour n'est pas le goulot d'étranglement décisif, la charrue a donc un rôle appréciable mais limité. Le désherbage est la façon manuelle qui limite les surfaces cultivées et il est vraisemblable qu'on ne puisse attendre avant longtemps des désherbants économiques. Seule l'augmentation sensible du nombre de riziculteurs peut étendre les surfaces cultivées. Actuellement, dans la région inondée on peut évaluer à 60.000 le nombre de riziculteurs et à 92.000 le nombre de riziculteurs d'activité secondaire. Les migrations saisonnières de main d'oeuvre jouent un rôle d'appoint intéressant mais que représentent les 12.000 travailleurs venant aider les riziculteurs du Delta pendant quelques semaines, disons un mois en moyenne. Approximativement ce n'est que 2 % de la main d'oeuvre locale, (1). Seule l'installation dans le Delta de milliers de cultivateurs étrangers permettrait une extension sensible de la riziculture. Nous n'ignorons pas les problèmes délicats qui accompagnent ces migrations et que le choix dans ce domaine est autant politique qu'économique. Ces migrations nous apparaissent d'ailleurs comme des objectifs

-----  
(1) 60.000 riziculteurs purs et 92.000 riziculteurs travaillant sur des surfaces individuelles égales à la moitié des précédents représentent sur 6 mois de cultures, 600.000 travailleurs-mois, 12.000 travailleurs-mois signifie alors un appoint de 2 %.

éventuels pour un avenir non immédiat et conditionné par le succès de la politique d'aménagement décrite dans la II<sup>e</sup> Partie de ce rapport, politique hydroagricole, politique du Paysan.

Cependant, si pour le Delta cet appoint n'est pas d'une urgence absolue, pour certaines régions périphériques le problème est beaucoup plus pressant. Il semble que l'étude détaillée des conditions d'une telle migration devrait être déclanchée.

Il faut en effet préciser avant tout :

- les régions de départ, analyser les raisons du déséquilibre, évaluer ce qui peut être fait localement en améliorant les techniques.
- les réactions actuelles des populations menacées et en particulier les mouvements de migration qui spontanément se sont déclanchés. Pour réussir un mouvement migratoire il semble préférable d'orienter, de guider d'amplifier ce qui existe. La création de toutes pièces d'un courant se heurterait à beaucoup plus de difficultés.
- les régions d'accueil éventuelles avec les divers problèmes soulevés par l'arrivée d'immigrants.

Les pages précédentes offrent le schéma de ce que l'étude géographique peut apporter dans ce domaine.

Sans présager de ce que des études plus complètes que nous souhaitons, permettraient de conclure, la revue périphérique des pays voisins et l'appréciation des liens (saisonniers ou de migrations définitives) qui les unissent au Delta peuvent se résumer ainsi :

( Voir Tableau page suivante )

Tant par les migrations saisonnières que définitives, le pays Dogon apparait le plus solidaire du Delta. L'étude géographique du Pays Dogon semble ainsi le complément souhaitable de l'étude géographique du Delta. Pour les conditions de départ cette étude cernerait les régions de déséquilibre actuel, envisagerait les conséquences humaines (démographique, sanitaire, niveau de vie, organisation sociale), dégagerait l'importance de ce qui semble possible en fait d'aménagements

	Pression du départ	Mouvements Saisonniers actuels	Migrations définitives actuelles
- Marge occidentale	Aucune	Médiocre	Aucune
- Pays du nord	Sensible	Importants	Moléculaire
- Pays du Sud-Ouest	Peuplement intérieur s'étalant.	Aucun	Aucune
- Pays Dogon	Forte	Importants	Sensible
- Pays Bobo	Forte	Médiocre	Aucune

locaux ( les travaux de petite hydraulique en particulier) apprécierait les excédents de population.

L'étude détaillerait les mouvements migratoires, leur importance relative actuelle et les possibilités d'avenir de chacun d'eux. Les liens commerciaux et en particulier l'attraction des marchés et des villes du Delta seraient décrits car il y a là une "pente" naturelle qui, en général précède les migrations ou qui peut les faciliter.

La possibilité d'un renforcement de la population Deltaïque par les Gens du Nord (Bella en particulier) ne semble pas, a priori, invraisemblable. Mais nous ignorons la gravité des problèmes dans la région de départ et les possibilités d'aménager son économie locale.

Le pays Bobo, bien que souffrant d'une pénurie de terre que le Delta pourrait soulager semble peu orientable vers les régions inondées. Il y a cependant du problème précis signalé pour la région qui va de Ténéni à Poromou dont la solution semble liée en partie à l'intérêt que prendrait la riziculture si des aménagements étaient mis en place dans les plaines du Bani.

## II. - LA VIE PASTORALE -

Le Delta, pays de riches prairies qu'entretient et renouvelle l'inondation annuelle, pays peulh, est animé d'une vie pastorale intense qu'il peut paraître paradoxal de ne pas avoir abordé plus tôt. L'exposé qui suit justifiera le fait de placer l'élevage dans le cadre géographique et chronologique plus vaste qui est notre point de vue dans cette 2<sup>o</sup> Partie. Une grande partie du Soudan est comprise dans la région d'élevage dont le Delta est le centre. Chronologiquement, l'économie pastorale traditionnelle, par ses aspects archaïques, est plus éloignée que tout autre d'une exploitation rationnelle des richesses. Cependant l'avenir économique du Delta ne dépend-il pas de l'évolution que subira l'économie pastorale ? Nous renvoyons pour l'étude régionale de détail aux rapports suivants :

- R. VII - II<sup>o</sup> Partie p.33-84. L'étude particulière de l'élevage dans l'importante région du Diaka a permis d'aborder les thèmes essentiels de la vie pastorale traditionnelle du Delta et de préciser les faiblesses de cette organisation.

- R. VI - Description des rythmes pastoraux au Sud du lac Débo.

- Dans R.I - R.II - R.III - R.IV - étude des groupes d'éleveurs dans les régions étudiées.

Pour terminer la couverture régionale, il reste à décrire la région de DJENNE qui est une très importante région pastorale.

### 1. - Les pâturages du Delta :

Il faut préciser la nature biologique et foncière des pâturages du Delta, base de la vie pastorale.

#### a) Caractères naturels :

Le Bourgou ou pondo c'est à dire la plaine inondée, est couverte d'herbes épaisses et riches, gras pâturages apparemment uniforme et que reverdit et jaunit le même rythme de la crue et des pluies. En réalité cette prairie est organisée biologiquement suivant son altitude. Celle-ci ne varie guère en absolu de plus de 10 m ( 275 à 265 m) mais une différence de quelques mètres se traduit par une immersion pro-

.../...112

.../...113

A l'Est du marigot de Kouakourou-DJENNE la profondeur est moindre. Le feya Goubé est situé sur la rive droite du Bani. Au Nord du Femaye, petits feya isolés et pérou boisés organisés sur d'anciennes levées alluviales, constituent le Konrori plus riches de fauves que de bourgoutières. Le Sébéra qui est compris entre le Korori, le Bani et le Niger est un grand feya, où la riziculture réduit considérablement les pâturages.

Sur la rive gauche du Niger, s'étale une région élevée. Les pérou sont étendus et alternent avec des feya. Cette disposition règne de KE MACINA à MOPTI.

Plus au Nord, la profondeur augmente. Les plaines du Kotia, du Diaka Moyen sont des Feya creusés de quelques débaré où les terres exondées sont rares. Les points les plus élevés sont constitués par les Dengwel qui accompagnent les lits mineurs de direction Sud-Nord.

Ce sont les plaines profondes qui s'étendent au Sud du Débo et le long de la gouttière dont le Diaka est l'axe depuis Coumbé Nyasso, qui offrent les plus vastes débaré, les plus riches bourgoutières. Celles-ci occupent au Nord du lac quelques golfes comme la plaine du Simaï, mais les couloirs de prairies inondées qui pénètrent entre les dunes de l'erg de Niafunké sont de profondeur moyenne et garnis surtout de riz sauvages en leurs endroits les plus bas. L'étalement des bourgoutières est interrompu à l'Est comme à l'Ouest du Débo. Vers l'Ouest, les dunes de l'Ouro N'Dia jalonnent des plaines de moyennes profondeurs, à la hauteur des villages de Dogo et de Ouro N'Dia (beaucoup de riz sauvages), puis de faible immersion vers l'Ouest. A l'Est, les multiples bras du Niger font alterner les levées alluviales, dengwel, les roundés organisés autour des lits mineurs et les cuvettes étroites entre les lits.

b) Caractères fonciers :

On peut distinguer trois types de bourgou :

Les plus nombreux et importants sont des bourgou de fraction de clan dites soudoubaba. Toutes les soudoubaba n'ont pas de bourgou. Les chefs de anciennes soudoubaba propriétaires de pâturages, est dit "dioro". Le Dioro organise l'utilisation du bourgou, veille à son bon emploi. Il admet gratuitement les animaux de la fraction de clan, et ceux de tout le clan le plus souvent. Il reçoit les troupeaux étrangers s'ils paient le "tolé". Le "tolé" est constitué d'une somme d'argent, 2.000 francs par exemple, pour un troupeau

de 50 bêtes, d'un animal, un taurillon d'un an, pour un troupeau d'une centaine d'animaux ou de la jouissance d'une vache laitière. Le dioro théoriquement partage le tolé entre les chefs de famille de la soudoubaba. En réalité, il garde le plus souvent la presque totalité du bénéfice.

Les bourgou beitel sont des bourgou de la chefferie. Ils ont été créés par Cheickou Amadou. Les biens des soudoubaba éteintes deviennent beitel, ainsi que les bourgou qui apparaissent par suite de l'évolution morphologique sur les rives Sud du Lac Débo. La tradition peulh n'a guère accepté cette notion. Si le chef est le dioro traditionnel, pas de difficulté. Si à l'intérieur d'un clan le chef administratif n'est pas le dioro, les difficultés se multiplient.

Le bourgou foroba est le bourgou collectif d'un clan. il est très rare qu'il soit de qualité. La plupart du temps c'est le "harimma", c'est à dire les environs immédiats du village où les vaches laitières vont pâturer. A partir d'une certaine date fixée par rapport à l'étoile Bal Mal du calendrier stellaire utilisé, ces destinations disparaissent et l'usage des bourgou est gratuit.

c) Organisation chez les principaux clans du Delta :

Nous passons en revue les principaux clans peulh du Delta en indiquant brièvement la qualité et la nature foncière de leur bourgou.

Les pâturages du Macina, Diaka moyen, sont parmi les plus importants et d'organisation très traditionnelle. Les principaux clans sont les suivants : Ouro Guiré, Ouro Tioubi, Ouro Kotia, Ouro Ardo, Ouro Boubou, Ouro Koumbé, Ouro Tioki, Komongallou. Ils ont la plupart des bourgou à cheval sur le Diaka et quelques dioro par clan. L'intérêt de ces pâturages est considérable en dépit de leur exécutité. Ils sont en tête des déplacements dans la Zone inondée.

Les clans peulh situés sur la rive gauche du Niger ont une organisation beaucoup moins traditionnelle et des pâturages, dans l'ensemble, médiocres. On peut grouper dans cette catégorie les Ouro Bodi; Ouro Alfaka, Ouro Daiébé, Ouro Tikam, Ouro Modi, Sossobé, Sassalbé, Songodé. Beaucoup d'ailleurs sont des fractions des grands clans qui se sont détachés pour des raisons historiques : ainsi les Ouro Daibé et Tikam, fractions d'Ouroubé, les Bodi détachés des Diallobé. Certains sont des groupes constitués autour d'une petite

soudoubaba dont le prestige maraboutique du chef a accru la puissance temporelle, ainsi les Ouro Alfaka, Ouro Modi. D'autres sont des soudoubaba introduites récemment par exemple les Sassalbé venus avec les Toucouleur.

En bref ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> que ces soudoubaba ont été implantées afin le plus souvent de surveiller les grands clans du Macina ou Dialloubé. Des bourgou médiocres leur ont été taillés parmi lesquels les biens beitel représentent, plus qu'ailleurs, une part importante. Chez les Sossobé Togoro les pâturages constituent un grand Bourgou Foroba de qualité.

Les clans de la région de DJENNE qui ont une importance pastorale sont les suivants :

- les Ouro Ali comprennent la Soudoubaba Yrèbé (village de Sénossa) maître de la plus grande partie du Yongari et la Soudoubaba "Galankobé" (village de Toum) qui possède le bourgou situé entre le marigot de Kouakourou et le marigot de Tiniaké. Les Ouro-Harinti de Manga possèdent le bourgou riverain du Niger autour de Kouakourou (en litige avec les Sogondé). Les Ouro Yéro de Koumaga possèdent des Bourgou dans le Korori de médiocre valeur.

- Le Pondory étant demeuré un pays Marka, le Pondo Borro est le seul exemple d'une riche bourgouttière ayany échappé à l'organion peulh. Le chef du Pondory qui revendique la propriété éminente des terres perçoit le Tolé.

Dans la région de MOPTI sur la rive droite du Niger, les Férobé du Kounary possèdent une série de feya compartimentés appartenant aux 9 soudoubaba du clan.

La région que les peulh appellent "Débo" englobe avec le Lac Débo (qu'ils appellent Gourao Débo), le Lac Ouallado (qu'ils appellent Ouallado Débo) et toutes les plaines qui entourent ces lacs et se confondent, saisonnièrement, dans la même nappe immense. Les bourgouttières précieuses du Débo sont aux mains des clans les plus importants du Delta. Les Bourgou Ouro N'Dia, Yallalbé et Dialloubé-Bourgou (ou Niakota) couvrent d'un seul tenant respectivement quelque 185.000 - 45.000 et 145.000 ha. Les Dialloubé Diennery (parents des Ouro Ali) dominent plutôt les bourgou riverains du Niger sur sa rive gauche tandis que les Ouroubé dominent plutôt ceux de la rive droite. Il existe 14 soudoubaba chez les Ouroubé et le bourgou est extrêmement morcelé. Quelques petites soudoubaba fixées sur la plage Nord du Débo possèdent des roundé dans le lac, ainsi les Ouroubé de Gourao, les Peulh des villages Fittobé et Férobé.

2. - Mouvements de transhumance :

La vie pastorale est animée de rythmes semblables à ceux que nous avons observés pour la pêche, rythme qu'impose le grandiose déroulement de la crue annuelle. Chassés des bourgouttières par les pluies et la crue, les troupeaux se dispersent dans les régions sèches qui, sur un rayon de 100 à 300 km entourent le Delta. Les pluies permettent à ces régions d'offrir des pâturages abondants pour quelques mois. Lorsque la sécheresse est revenue, les troupeaux opèrent le mouvement inverse, s'approchent du Delta, s'attardent quelque temps dans les régions marginales où les champs de mil récoltés offrent leurs chaumes. Puis c'est l'entrée dans le Delta par les régions découvertes les premières, au Sud-Ouest comme au Sud-Est. A fur et à mesure que les plaines s'assèchent, les animaux remontent vers le Nord et lors de la saison chaude et sèche, de mars à juin, ils seront tous concentrés dans les régions les plus profondes du Delta, où les mares et le bourgou encore vert constituent les dernières ressources. Ces rythmes intéressent les animaux des Peulh du Delta, mais aussi des milliers d'éleveurs des régions voisines ou lointaines.

a) Organisation traditionnelle des troupeaux Peulh du Delta :

Les Peulh distinguent trois catégories de bovins :

Les Gardi sont constitués par les animaux les plus solides et dont la présence continue est inutile : boeufs de réserve, jeunes animaux déjà robustes, vaches stériles. Ils sont groupés en troupeaux dits "séfré" confiés à des bergers recrutés le plus souvent parmi les Poulo Bodédié ou Peulh rouges. Ceux-ci sont dépositaires des traditions Peulh qu'ils se passent de père en fils, se mariant entre eux, ce qui leur permet de conserver l'allure déliée, les traits fins, le teint clair des peulh de pure race et la connaissance profonde des animaux et des pâturages. Il est exceptionnel que les animaux d'un éleveur soient réunis dans le même Séfré. La tradition, les alliances obligent un éleveur à disperser les animaux dans plusieurs troupeaux. Les séfré vivent isolés à certains moments (dispersion dans les pâturages d'hivernage ou dans les bourgou à partir de mars); ils forment des groupes de transhumance dits "egguirgol" pour certaines étapes ou certains séjours qui exigent une discipline de marche ou de pâturage (remontée ou descente à travers des régions sèches ou hostiles, entrée et pénétration dans les bourgouttières, passage des gués). Les egguirgol suivent des pistes

très précises dites "bourtol"

Cette organisation en egguirgol est particulièrement respectée dans le Macina, pays peulh de solides traditions. Elle fut codifiée par Cheickou Amadou, l'insécurité régnant dans les pays désertiques situés à l'Ouest du delta que parcouraient les Maures, les Touaregs et les Bambaras fétichistes. Chez certains éleveurs on ignore l'ergguigol ainsi les Ouroubé ou l'indépendance des soudoubaba est grande et où les bourgou de chacune d'entre elles bordent directement les terres sèches et peu peuplées. Aucun ordre de marche ne s'impose. De toutes façons les rapports entre les peulh sédentaires et leurs garti sont très rares et se placent à certaines fêtes particulières, lorsque les garti passent aux environs des villages.

Les bendi sont constitués d'animaux utiles aux peulh sédentaires, la plupart des vaches laitières, les jeunes animaux, les génisseurs, et ils demeurent le plus longtemps possible au près des villages. S'il n'y a pas de possibilité pour les Bendi de rester au retour de transhumance, près du village, les éleveurs les accompagnent dans les bourgoutières? C'est la seule forme de nomadisme qui garde de l'importance chez les Peulh du Delta. Les bendi partiront plus tard en transhumance que les Garti.

Les doumti sont constitués par les quelques vaches laitières que les Peulh conservent chez eux après le départ des garti et des bendi. Confinées dans l'ombre des cases pour échapper aux mouches de l'hivernage, nourries de branchages et de bourgou vert coupé en pirogue alors que la crue recouvre progressivement le pays, les animaux sortent épuisés de cette stabulation. Les doumti n'existent pas partout. Dans les sébéra on les ignore. Chez les Yallalbé on les appelle "dabiti" c'est à dire les animaux de saison froide. La crue est tardive dans le Nord et les Yallalbé repliés dans leurs villages du sarimaké abandonnent tardivement le gros des vaches laitières.

Cette distinction valable dans l'ensemble entre garti, benti, doumti est une adaptation de la vie pastorale à la sédentarisation des éleveurs. Ceux qui sont restés nomades ignorent cette fragmentation mais ils sont peu nombreux chez Peulh du Delta. (quelques Peulh du fakala)

b) Organisation d'ensemble des mouvements de transhumance : (voir carte ci jointe)

Départ en transhumance : (juillet-octobre)

Il est déclenché le plus souvent par les premières pluies qui font sortir des herbes les mouches piqueuses et les tiques. Certains troupeaux restent dans le bourgou l'hivernage (séjour dit séto), et partent lorsque la crue septembre-octobre, les chasse. La plupart du temps le départ se fait troupeau par troupeau, sans regroupement.

Vers le Néma qui s'étend de Nampala au farimaké possède de belles steppes à panicum albidum et à arbustes ainsi que de nombreuses mares. Troupeaux de la région du Diaka Yallalbé, Ouro N'Dia, Dialloubé-Bourgou.

Vers le Sahel les Peulh du Delta désignent ainsi la région située au Nord du Fala de Molodo remis en eau par l'Office du Niger. Au delà de Sokolo les mares du Sahel se promouvent vers le Nord-Ouest jusqu'aux confins de la Mauritanie (Cercle de Néma). Troupeaux du Sud du Macina et un certain nombre de Peulh de la région de DJENNE. Il y a le plus souvent un regroupement en ergguigole pour le départ.

Vers le Sanary région située sur la rive droite du Niger entre SEGOU et Dioro. Certains troupeaux de Diafarabé du Pondory, des Ouro Harinti et de DJENNE, les troupeaux des Ouro Yéro de Koumaga.

Vers le Bobory (pays Bobo pour les Peulh) C'est à dire la région de plateaux gréseux situés à l'est du Bani. Certains troupeaux de la région de Djenné.

Vers le Pignary c'est à dire la région la plus occidentale du plateau de Bandiagara? Troupeaux du Fakala du Femaye.

Vers le pays de Boré ce large couloir de brousse arbustive se parseme de mares et de ruisseaux temporaires en hivernage. Troupeaux des Dialloubé Djennery.

Vers le pays entre Douentza et Hombory. Ce pays de steppe arbustive et désertique possède des mares à sols salés, très appréciés. Troupeaux des Férobé du Koumary, du Sébéra des Ouroubé.

c) Troupeaux étrangers transhumants dans le Delta :

Les rythmes pastoraux que nous venons de décrire sont suivis par des dizaines de milliers d'animaux dont les propriétaires sont étrangers au Delta. Le sens général de leurs déplacements est le même et il est très fréquent qu'ils utilisent les bourtol et les goupel traditionnels. Cependant les éleveurs étrangers mènent une vie pastorale originale :

- ce sont le plus souvent des nomades. Les familles entières accompagnent les troupeaux. Ce nomadisme s'inscrit dans le paysage du Delta d'une façon plus apparente que la transhumance des indigènes. Des camps saisonniers s'établissent aux mêmes endroits chaque année. Femmes, enfants, petit bétail s'installent. Les régions désertes du Sud du Débo, Du Yongary ou du Pondory doivent ainsi aux nomades étrangers une animation humaine saisonnière.
- les déplacements s'accompagnent d'une très grande dispersion : Ce sont de petits groupes de quelques familles escortant quelques dizaines, 100, 200 animaux au plus, Les grands regroupements bovins des Peulh du Macina ne s'observent pas. En fin de saison chaude il y a cependant une concentration obligatoire dans les seules régions encore fraîches, et les petites fractions nomades s'agglutinent en camps, nébuleuses.
- la progression dans le bourgou est plus tardive : Les règles traditionnelles d'admission, les Tolé qu'ils paient échelonnent leur entrée quelques semaines ou quelques mois après les troupeaux indigènes.
- ils fréquentent les brousses arbustives des pérou, les pâturages élevés et médiocres compris dans le Delta et que les indigènes négligent.

Etrangers du Nord-Ouest

Les Maures de Néna, Nara, Timbédra, suivent les eggur-goldu Sud Macina, en particulier le bourtol Diafarabé. Ils s'attardent sur la rive gauche du Niger en amont de Diaka. Leur nomadisme est autant commercial que pastoral, ils apportent du Sahel, gomme, laine et ils effectuent des transports locaux de mil et de...

- Les Peulh Ouarbé de Nara et Nampala pénètrent dans le bourgou par la région des Togué. Ils demeurent pour la plupart sur la rive gauche du Diaka, en amont de Koumbé Nyasso.
- Les Peulh Sonhabé et Nassadinkobé du Farimáké fréquentent le bourgou des Ouro n'Dia.

#### Etrangers du Nord

- Les Touaregs descendent dans le bourgou en quantités croissantes.
- Certains, Kel Antassar, Tenguéréguif arrivent par le Nord-Ouest à la hauteur de Koumbé-Nyasso et descendent vers le Sud-Est dans les Pérou de la rive gauche du Niger à la hauteur de MOPTI
- D'autres, Kel Antassar, Kel Haoussa remontent l'Issa ber et débouchent directement sur le Débo.
- Enfin les Touaregs du Nord-Est, Kel Antassar, Irrégéné naten de Rharouss arrivent par Korientzé et Sendégou et pénètrent dans les bourgou Ouroubé.
- Les Flankriabé possèdent surtout des troupeaux de moutons et de chèvres. Ils se tiennent sur la rive droite du Niger de Konna à Korientzé.

#### Etrangers du Nord-Est

- Les peulh originaires de la région de Douentza (Boni, Dallah, Boré) suivent le pied de la falaise septentrionale du Pays Dogon et débouchent dans la région de Konna.
- Ceux du Korarou, Diaptodi, Ilam, restent autour des lacs de la rive droite
- Les Peulh d'Ouro N'Géou (coin Nord-Ouest du Pays Dogon) descendent dans le Kounary puis suivent les Dialoubé-Diennéry dans leur bourgou.

#### Etrangers de l'Est

- Les Sénonkobé, Peulh de la Plaine du Séno située à l'est du Pays Dogon, constituent le groupe étranger le plus important. La plupart partent dans le Séno en

Le vernage où ils retrouvent leurs villages de culture, font du mil pendant que leurs animaux, confiés aux bergers, pâturent dans les brousses situées plus à l'Est. Puis en novembre, ils barricadent leurs paillottes, chargent leurs boeufs porteurs et les familles s'ébranlent vers l'Ouest. Ils traversent le plateau de Bandiagara en des points précis et abordent le Delta par la rive droite du Bani, du Nyansannary à NOPTI.

Du Nord au Sud, on peut distinguer 3 groupes :

- les Walarbé, Fittobé, Diaptodi originaires de la région de Bankass traversent le plateau par l'isthme Ganlodo-Baboye. Ils débouchent de Somadougou à Goundaka sur le Sud du Kounary.
- Au centre, les Baabé utilisent 2 routes qui confluent à Sofara :
  - Dialassagou - Yobo - Diémessogou - Nia - Soëra.
  - Yélé - Lanpiéra - Balokouma - Sofara.

Ayant franchi le Bani, ils se dispersent dans le Sébéra, Derrari, Korowi.

- Plus au Sud Wakambé et Ouenkoro attaquent la falaise orientale du Plateau Dogon à Toun. Il y a là un col dit "boilé" où s'est inscrite depuis 100 ans une véritable draille très difficile d'accès dans un chaos de rochers usés par le passage annuel de 20.000 animaux. Ils traversent la pointe Nord du Bobory et le Bani à Tako. Dispersés dans la Brousse du Nyansannary en décembre, ils remontent vers DJENNE en janvier-février et se dispersent dans le Pondo pâet le Yongari en saison chaude.

#### Etrangers du Sud

- Les Peulh du Bobory, du Bendongou (San) pénètrent par le Niansannary et vont dans le Pondory.

#### Etrangers du Sud-Ouest

- Entre le Bani et le Niger pénètrent dans le Delta les Peulh du Sanary et les Peulh Debbéré (région de SEGOU). Certaines fractions peulh originaires du Séno les accompagnent. Elles ne fréquentent plus leur pays d'origine et se déplacent du Sanary au Delta, tels sont les Sankaré de Wenkoro, les Sidibé du Babani (Cercle de Nouna) Les uns et les autres

penètrent par Mounia et se dispersent dans le Pondo-Pâ et le Yongari.

### 3. - Importance pastorale du Delta -

Les rythmes pastoraux que nous venons d'esquisser animent le Delta d'une existence saisonnière originale et active. Cette impression qualitative peut-elle être précisée par une appréciation quantitative ? Quels sont les effectifs du Cheptel intéressé par le Delta ? Est-il possible de penser, en ordre de grandeur, au revenu tiré du faire valoir de ce cheptel ?

#### a) Effectifs bovins du Delta :

Le cheptel Peulh du Delta subit comme tout cheptel des régions tropicales sous développées des modifications d'effectifs très importantes. Il semble qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> le cheptel peulh était considérablement affaibli par les guerres entre Toucouleur et Peulh qui ont duré de 1860 à 1893, les déportations d'éleveurs qui les ont accompagnées et de grandes épizooties en particulier celles de 1878 (Balewal, l'année noire) et de 1891. La période 1939 - 1950 a provoqué également une réduction des troupeaux, réquisition de guerres, années sèches d'après-guerre, exportations excessives vers la Gold Coast stimulées par le haut cours de la Livre. Cependant l'effort tenace du Service de l'élevage fait reculer à partir de 1930 les épizooties; les éleveurs du bourgou pensent cependant que le vaccin contre la peste bovine est moins efficace pour leurs animaux que pour ceux des régions sèches. Nous avons (1) proposé quelques appréciations de l'évolution numérique des troupeaux du Delta. Les résultats d'ensemble sont les suivants :

- 4 % d'augmentation de 1945 à 1956 chez les Peulh de Macina (Recensement Service Elevage Ké-Macina)
- 17 % d'augmentation de 1930 à 1956 chez les Peulh voisins du Cercle de MOPTI (Recensement Service Elevage MOPTI pour 1930, Ké-Macina en 1951)

---

(1) R.7. La difficulté de préciser numériquement les effectifs animaux est bien connue. Il est permis cependant d'avancer des comparaisons, un certain ordre de grandeur.

Une appréciation de l'évolution numérique n'est possible chez les éleveurs de l'Est et du Sud du Delta. On peut accepter comme ordre de grandeur une augmentation des troupeaux de 15 à 20 % depuis 30 ans sur l'ensemble du Delta. Il semble que le cheptel des cultivateurs (Rimaïbé en particulier) ou des castes commerciales ou artisanales (Diawambé) ait progressé relativement plus.

On peut évaluer grossièrement le cheptel des groupes de la façon suivante. Nous avons préféré les recensements et vaccinations faites par la Service de l'Élevage, à des dates variables, au dénombrement administratif.

Clans Peulh de l'Ouest

- Peulh du Macina ( de Diafarabé à Ouro N'Dia)
 

75.000	Service Elevage	Ké Macina	56
--------	-----------------	-----------	----
- Yallalbé
 

10.500	" "	Nlafunké	56
--------	-----	----------	----
- Dialoubé Bourgou
 

6.000	Service Elevage	Ké Macina	51
-------	-----------------	-----------	----

Petits clans peulh du Centre

- Ouro-Alfaka 2.000 Service Elevage Ké Macina idem
- SOssobé-Togoro 4.200 " " " idem
- Mourrari 3.500 " " " idem
- Salsalbé 5.000 " " " idem
- Ouro-Modi 3.600 " " " idem
- Ouroubé-Tikam 1.000 " " MOPTI 1930
- Ouro-Daiébé 1.000 " " " idem

Clans peulh du Sud du Niger

- Sébéra 3.000 " " DJENNE - MACINA
- Djennery 11.000 " "
- Fakala 11.000 Recensement Service Elevage  
DJENNE à Sofara 1957
- Fémaye 1.300 idem
- Nyansannary 2.600 Vaccination Service Elevage  
DJENNE 1944
- Marka du Pondo /ry 5.000 idem

acquiescent ainsi le riz, le condiment pendant le séjour des bœufs. Mais la concentration des éleveurs rend difficile dans le bourgou l'écoulement du lait qui trouve difficilement preneur. Cependant, dans les centres de consommation, MOPTI par exemple, son prix se maintient à 30-40 fr CFA. le litre. Une estimation faite pour les éleveurs de la région du Diaka permet d'accorder à la valeur de la production laitière plus de la moitié du revenu global tiré de l'élevage. Voilà bien un signe d'économie pastorale primitive et d'un élevage anachronique.

### CONCLUSION

L'importance pastorale du Delta intérieur dans la région de MOPTI, dans le cadre du Soudan apparaît.

- a) Au minimum 175.000 bovins originaires du Delta  
150.000 bovins étrangers, s'y nourrissent la moitié de l'année.

Le Delta est la base d'un vaste ensemble pastoral qui groupe 325.000 bovins au bas mot. Le troupeau bovin du Soudan est évalué à 2.300.000 bêtes (1)

- b) Les exportations de 30.000 animaux venant de la région de MOPTI représente entre la moitié et le tiers des exportations de viande sur pied du Soudan (2)

#### 4. - Avenir pastoral du Delta :

Toute intervention dans la vie pastorales est difficile. Monde traditionnel, il résiste par sapshychologie et son économie à l'action extérieure. Cette inertie souvent dénoncée ne doit pas être exagérée et les éleveurs sont comme les autres, fort capables d'adapter leur effort à leur intérêt, si celui-ci leur paraît assuré.

Nous groupons les quelques remarques suivantes sous deux rubriques :

- 
- (1) Estimation DOUTRESOULLE -Ouvrage cité - page 155  
(2) Exportations officielles totales du Soudan 41.000 qu'il faut porter à 66.000 d'après les estimations du Service de l'Elevage.

- tirer un meilleur parti des pâturages c'est à dire examiner les conditions dans les quelles les bourgouttières peuvent nourrir plus et mieux.
- tirer un meilleur parti du cheptel.

a) Pour une meilleure exploitation des pâturages :

Nos remarques reprennent celles formulées par ailleurs (1). On peut, dans les plaines situées au Nord et à l'Ouest du Niger, distinguer trois catégories de bourgouttières suivant la densité pastorale dont elles sont affectées : (2)

- Les bourgou de forte densité relative, plus de 10 bovins au km<sup>2</sup>. Ce sont les plaines du Sud et Centre Macina et les plaines qui entourent le Débo et le Ouallado.
- Les Bourgou de densité moyenne, 5 à 10 bovins au km<sup>2</sup> comprennent la bordure Ouest de la zone inondée. La région de Nyasso et les plaines de l'Est, Kotia.
- Les bourgou peu exploités sont situés au Nord-Ouest (région de Ouro N'Dia et au Sud-Est du Bourgou Dialoubé (entre les plaines du Kotia et MOPTI)

Ainsi l'exploitation des bourgou est axée selon la direction médiane de la transhumance, Sud-Ouest - Nord-Est, oblique par rapport au Diaka. Les régions les plus éloignées de cette diagonale sont particulièrement sous exploitées. La région située au départ de cet axe, Sud et Centre Macina, de pâturages exigus ou médiocres est surchargée. La surcharge relative diminue le long de cet axe vers le Nord: les plaines du Débo ont des densités d'occupation entre 10 et 40 qu'elles supportent très aisément grâce à leur richesse naturelle. Les modifications perceptibles dans les mouvements de transhumance depuis une dizaine d'années semblent aggraver l'inégalité de cette transaction. On remarque les tendances suivantes :

- la pénétration dans le bourgou est hatée au maximum. Les jeunes bergers supportant de plus en plus difficilement à la fois l'autorité traditionnelle des chefs bergers et la vie ascétique qu'ils mènent en

---

(1) Dans R.VII - Remarques valables pour la région située au Nord du Niger. Pareille étude serait à faire au Sud du Fleuve dans la région de DJENNE.

(2) On peut évaluer à 15 à 20 au km<sup>2</sup> la densité d'occupation supportable par un pâturage de zone d'inondation de valeur moyenne.

